L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1648 - VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 — 2,20 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

C.R.A.I.
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

30 ans de réalisation

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- BARDAGE
- ZINGUERIE
- SERRURERIE
- DÉSAMIANTAGE

BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES

21140 SEMUR EN AUXOIS
Tel. 03 80 97 17 70
contact@crai21.com

Culture de la moutarde

Un besoin urgent de nouvelles surfaces



Face à un vrai risque de manque de matière première, les industriels de l'agroalimentaire qui transforment les graines de moutarde lancent un appel urgent, afin que des exploitants consacrent de nouvelles surfaces à cette culture. Un appel relayé par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, sur toute la Bourgogne Franche-Comté. Il faut dire que le niveau de rémunération proposé est inédit. Mais il va falloir faire vite car les semis doivent intervenir début octobre. *Page 17*

Côte d'Or

› Bovins allaitants

Naître en été, une bonne idée



Nièvre

› Techniques forestières

Renouvellement du Douglas



Yonne

› Chanvre

Bonne récolte …entre les gouttes



Encarts : Supplément *Terres d'élevage* (destiné aux abonnés éleveurs) ; Mailing DAPF *Opération Red Star* (sur certains cantons) ; Catalogue De Bruin *Delta Force* (sur certains cantons)

fendt.fr
FENDT



RETROUVEZ-NOUS
AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Fendt 700 Vario : Parfait pour tous les travaux.

Le nouveau Fendt 700 Vario, disponible dans une plage de puissance de 150 à 246 ch est votre partenaire idéal. Que ce soit pour des travaux de fenaison, des champs ou encore de traction, il se montre robuste et polyvalent. Doté du nouvel intérieur de cabine ainsi que de la nouvelle philosophie d'utilisation FendtONE, il établit de nouvelles références en termes de fonctionnalité, de personnalisation et d'ergonomie. En résumé, le nouveau Fendt 700 Vario vous offrira de nombreux atouts: puissance, agilité, précision, fiabilité, multiples fonctionnalités et confort ; sans oublier de vous garantir une rentabilité hors pair.

G. BUCHEZ
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY



Tous bâtiments agricoles
Conception personnalisée
Avec pose ou KIT
Photovoltaïque

18240 SAVIGNY EN SANCERRE : 02 48 72 12 93
Site : baillysa.fr : mail@baillysa.fr

Sommaire

Côte d'Or

04 • Reproducteurs charolais : La classe à l'état pur
05 • Cultures légumières : Son jardin secret
06 • Bovins allaitants : Naître en été, une bonne idée
07 • Vendanges dans le Châtillonnais : Un « ouf » de soulagement

Nièvre

08 • Vente : Le marché du mardi soir à Brassy
09 • Expérimentation : œuvrer pour pérenniser les cépages historiques
10 • Techniques forestières : Renouvellement du Douglas
11 • Élevage : Portes ouvertes et vente en ligne de charolais

Yonne

12 • Viticulture : Les vendanges sont lancées, avec un état sanitaire fragile
13 • Analyses de matière sèche de maïs : Des rendez-vous plébiscités par les éleveurs
14 • Chanvre : Une bonne récolte, entre les gouttes
15 • Fermes et caves ouvertes : Les producteurs ouvrent leurs portes aux consommateurs

Région

16 • Interbev BFC : Fonds de solidarité, Label rouge et avenir de l'élevage…
17 • Cultures : C'est le moment de faire de la moutarde !

Filières

18 • Cultures Technique : L'agriculture de conservation à sol ouvert

Infos Services

20-21 • Firmes et machinisme
22-23 • Marchés : Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne

1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédacteur en chef : Berty Robert - b.robert@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - fduclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 110 € - Prix au numéro : 2,20 €
Imprimeries : Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

Cuma

Lancement d'une consultation nationale

À l'approche des élections présidentielles et législatives, le réseau Cuma lance une démarche de consultation pour penser ensemble le rôle des Cuma pour l'agriculture et les agriculteurs de demain. Le but : construire un plaidoyer qui parte de la base et porter les propositions auprès des Pouvoirs publics pour le prochain quinquennat.



Photo : FNCuma

La fédération nationale des Cuma se positionne dans l'optique de la prochaine présidentielle et des attentes pour l'agriculture de demain.

Élaborée en partenariat avec Make.org, plateforme spécialisée dans les consultations citoyennes, la consultation que le réseau Cuma vient de lancer auprès de 50 000 agriculteurs se tient jusqu'au 21 novembre. Elle s'adresse aux agriculteurs en Cuma mais aussi à tous les agriculteurs en général. Luc Vermeulen, président de la FNCuma, justifie cette ouverture : *« Notre modèle construit en 1945 a accompagné les grands changements de l'agriculture, en même temps qu'il a impulsé nombre de dynamiques collectives dans les territoires, la Cuma est un bien commun agricole. C'est pourquoi la FNCuma a choisi d'ouvrir cette consultation largement. Nous avons besoin de tous les avis ».*

Sur la base d'une question unique : *« Comment les Cuma peuvent-elles vous aider à mettre en œuvre l'agriculture de demain ? »*, les agriculteurs sont invités à voter et à formuler des propositions en 140 caractères commençant par *« il faut »* (exemple : il faut que les Cuma nous aident à embaucher des salariés sur les exploitations). Par cette démarche, le réseau Cuma souhaite donner une autre légitimité aux propositions qu'il fera auprès des pouvoirs publics. *« Les outils de la démocratie numérique utilisés à grande échelle sur des sujets de sociétés sont tout aussi utiles pour nos réseaux fédératifs et coopératifs qui sont eux aussi des systèmes démocratiques. Défendre les intérêts d'un réseau appelle de nouvelles méthodes »* comme le précise Christophe Perraud, secrétaire général de la FNCuma. Cette dernière anime le réseau fédératif des Cuma de France, soit plus de 11 000 Coopératives d'utilisation de matériel agricole. Ces Cuma regroupent un agriculteur sur deux, qui investissent ensemble dans du matériel pour utiliser ces équipements sur leurs exploitations. Les Cuma ont réalisé près de 500 millions d'euros d'investissement en France, en 2019.

Berty Robert, avec communiqué

Pour participer à la Grande consultation des agriculteurs sur les Cuma rendez-vous sur cuma.make.org

en bref

Space Presque 75 000 visiteurs en trois jours

Traditionnel rendez-vous de la rentrée agricole, le Space de Rennes a accueilli 74 772 visiteurs sur trois jours cette année, contre 105 000 sur quatre jours en 2019, annoncent ses organisateurs dans un communiqué le 20 septembre. Étaient également présents 1 118 exposants et 4 629 visiteurs internationaux, dont la participation était *« inespérée à l'heure de la préparation du salon il y a quelques mois »*. Pour les organisateurs, le fait que le Space ait pu se tenir *« est un signe d'encouragement fort pour tous les organisateurs d'événements qui doivent reprendre leur activité dans des conditions difficiles en raison notamment des difficultés de recrutement de personnel »*. Après une édition 2020 totalement dématérialisée en raison de la pandémie de Covid-19, le Space inaugurait une formule hybride avec trois jours sur place et une journée digitale le vendredi. Une organisation qui sera reconduite en 2022, avec un salon ouvert du *« 13 au 15 septembre en présentiel, et le 16 septembre en digital »*.

la météo présentée par Dijon Céréales

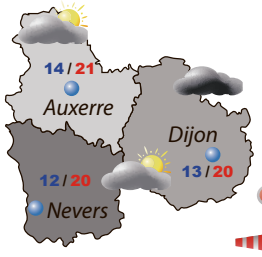
DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

AGATE météo

Vendredi 24 Septembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 20 à 22°C

Vents : Ouest 20 km/h

Sainte Thècle
Soleil : 07h41 - 19h45
Lune : 21h20 - 11h13

Samedi 25 Septembre



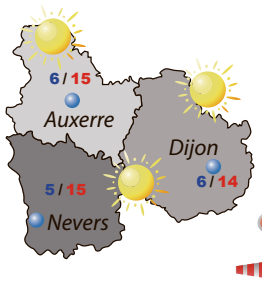
Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

T° mini : 9 à 11°C
T° maxi : 13 à 15°C

Vents : Ouest 20 km/h

Saint Hermann
Soleil : 07h42 - 19h43
Lune : 21h42 - 12h21

Dimanche 26 Septembre



Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 5 à 7°C
T° maxi : 14 à 16°C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Saint Damien
Soleil : 07h44 - 19h41
Lune : 22h08 - 13h28

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 Septembre au Mercredi 29 Septembre

Le ciel sera nuageux et quelques pluies sont attendues.

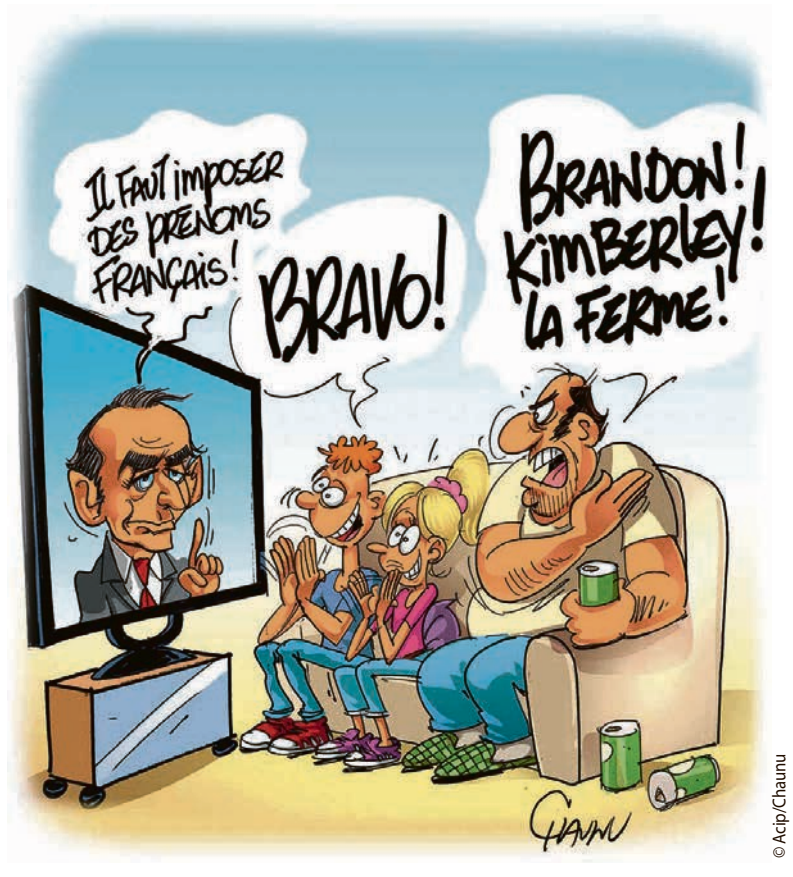
Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 5 à 7°C — T° maxi : 22 à 24°C

Du Jeudi 30 Septembre au Dimanche 3 Octobre

Un ciel très nuageux à couvert s'annonce pour cette période.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini : 6 à 8°C — T° maxi : 17 à 19°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Comité régional des céréales

«Nous pouvons répondre à tous les besoins»

Jacques de Loisy, agriculteur de Côte-d'Or et président du Comité régional des céréales de Bourgogne Franche-Comté, revient sur le bilan de la moisson 2021.



Jacques de Loisy préside le Comité régional des céréales de Bourgogne Franche-Comté. L'organisme souhaite à l'avenir travailler sur l'analyse prospective, afin de détecter d'éventuels marchés qui, aujourd'hui, ne seraient pas pourvus par la production céréalière régionale.

■ **Vous présidez le Comité régional des céréales. Pouvez-vous repositionner cet organisme dans le contexte de Bourgogne Franche-Comté ?**
Jacques de Loisy : *«Le CRC est placé sous la tutelle du préfet de Région et du ministère de l'Agriculture. Il regroupe les familles de la filière céréalière et oléagineuse. Il existe depuis longtemps, mais a pris tout son sens avec la fusion des Régions, qui a conduit à ce que ces collectivités aient plus de poids dans les discussions avec l'État, notamment pour ce qui touche aux orientations agricoles du second pilier de la PAC. Au sein du CRC, Christian Morel, nouveau vice-président du Conseil régional de BFC en charge de l'agriculture, qui connaît bien la filière, est présent. Il y a aussi une volonté de redynamisation du CRC, en lien avec Marie-Jeanne Fotré-Muller, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), notamment pour organiser des réunions qui ouvriront une vision plus prospective sur la communication de la mise en marché et sur l'organisation de la filière. C'est une ambition que je partage avec les deux vice-présidents du CRC, Lionel Borey (président de la coopérative Bourgogne du Sud) et Damien Racle (établissement Bresson à Saulon-la-Chapelle, en Côte-d'Or). Les CRC sont confortés par la réorganisation de la filière céréalière, sous l'égide d'Intercéréales et de l'AGPB, pour tout ce qui touche à l'organisation de la production et de la mise en marché des céréales. Nous avons, en France, une filière céréalière forte, présente sur les marchés régionaux, national, européen et mondial et la Bourgogne Franche-Comté est pleinement intégrée dans ce schéma. Nous produisons des céréales pour les meuniers locaux, pour les fabricants d'aliments pour bétail locaux, pour nos voisins européens, et pour une partie de l'Afrique, notamment le Maghreb. Dans ce contexte, le CRC analyse et communique toutes les notions importantes pour le marché céréalier».*

■ **: Quel bilan tirez-vous de la moisson 2021 ?**
JdL : *«Nous avons eu une moisson compliquée mais qui permet néanmoins de répondre à tous les besoins. En juillet, il y a eu beaucoup d'appréhension, compte tenu des conditions climatiques. Les producteurs étaient légitimement anxieux sur les conditions de récolte. Aujourd'hui, après analyse des lots livrés et des stockages qui sont encore en fermes, on peut considérer que l'ensemble des segments de consommation pourront être pourvus. Les besoins en alimentation animale pourront être satisfaits, notamment par des blés fortement protéinés puisque la fertilisation azotée a pu avoir lieu dans de bonnes conditions. Pour la filière «Viandes blanches» par exemple, c'est important. Parallèlement, nous pourrons répondre à la filière consommation humaine, puisque, malgré les conditions de récolte compliquées, nous avons des blés à plus de 75 de Poids spécifique (PS) avec, là aussi, de bons taux de protéines et des taux de Hagberg (qui mesure l'activité des enzymes du grain, ndlr) très corrects. En menant un gros travail d'allotement dans les exploitations agricoles ou au sein des organismes stockeurs qui ont pris le temps, lors de la moisson, de bien répartir les différentes livraisons en fonction des exploitations ou des variétés, nous avons aujourd'hui des stocks bien triés et sur lesquels nous pourrons avoir une valorisation et une mise en marché rapide, et d'autres, après un travail de tri un peu plus méticuleux, de reprise d'état de grains, qui permettra de fournir l'ensemble des marchés. C'est un signal fort que nous souhaitions apporter avec une récolte qui, en volume, est bien supérieure à celle de l'an passé».*

■ **: Le travail accompli ces dernières années sur l'allotissement semble avoir été bénéfique…**
JdL : *«Il y a parfois des lots que l'on doit passer au trieur optique afin d'enlever quelques grains qui peuvent poser problème, dans le but d'avoir un lot homogène et rehausser le PS. Ce travail, il se fait chez les organismes stockeurs. On enlèvera peut-être 1 ou 2 % de la récolte, qui partiront dans une valorisation moindre, mais les 98 % restants pourront accéder à l'échelon supérieur, de manière tout à fait honnête, transparente et professionnelle puisqu'on se doit de mettre en marché des lots sains, loyaux et marchands. Toute la filière s'attache à travailler sur cela, ce qui permet aussi de rassurer les marchés, puisqu'il y avait des appréhensions qui s'exprimaient sur l'origine France».*

■ **Au-delà du travail réalisé en matière de prévision ou de bilan des récoltes, le CRC peut-il développer une autre approche ?**
JdL : *«En 2022, nous allons travailler sur l'adéquation de l'offre et de la demande. Nous devons acquérir une analyse plus fine des besoins des différents marchés et, peut-être, adapter quelques mises en production, afin de répondre à des marchés qui ne sont pas pourvus actuellement. Cela éviterait de faire appel à de l'importation».*

■ **L'évolution des prix sur les céréales est actuellement encourageante. Quelle analyse en faites-vous ?**
JdL : *«On a constaté une évolution du prix des céréales, qui n'est pas de la même ampleur que celle de 2007 où le blé avait frôlé les 300 euros la tonne. Néanmoins, on est autour des 200 euros payés aux producteurs. Nous avons conscience que pour des filières telles que la viande blanche (porc ou poulets) qui sont de gros consommateurs de céréales, cette augmentation a un impact et nous attendons beaucoup des discussions menées actuellement sur la loi Égalim 2. Il faut qu'elles aboutissent positivement pour que les céréaliers puissent valoriser convenablement leurs productions et que nos collègues éleveurs ne soient pas pris en tenaille. Il faudra que les éleveurs puissent envisager l'avenir sereinement, quant aux prix auxquels ils pourront vendre leurs productions, notamment en GMS et que la répercussion des prix des céréales aille jusqu'au consommateur final afin que le producteur s'y retrouve».*

PROPOS RECUEILLIS PAR BERTY ROBERT

"SOIGNEZ AUSSI VOTRE BUDGET."
SANTÉ ET PRÉVOYANCE
JUSQU'À 200 € OFFERTS*
Pour toute nouvelle souscription de contrats santé et prévoyance.
Du 28 août au 27 novembre 2021.
Groupama
la vraie vie s'assure ici
groupama.fr
*Du 28 août au 27 novembre 2021, 150€ offerts sur la cotisation de la première année d'assurance pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Santé Active ou Groupama Santé Active Senior (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum), et 50€ offerts pour toute nouvelle souscription d'un contrat Groupama Sérénité Obsèques (sous réserve d'une cotisation annuelle de 100€ minimum), d'un contrat Capital Santé ou Energie Prévoyance (sous réserve d'une cotisation annuelle de 200€ minimum) ou d'un contrat Garantie des Accidents de la Vie. Chaque contrat peut être souscrit séparément. Voir conditions et modalités en agence. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. 08/2021.

Reproducteurs charolais

La classe à l'état pur

Un veau du Gaec de Saint Roch a été vendu pour la coquette somme de 15 400 euros.

Le *« top price »*, c'est lui. Du haut de ses cinq mois, Samouraï a affolé les compteurs à la vente aux enchères du Marault, dans le cadre du National charolais. Très courtisé par des éleveurs et groupes d'éleveurs de plusieurs départements, ce fils de Niflugel et Hida (née à Recey) a finalement été acheté 15 400 euros par l'EARL Batho de Saxi-Bourdon (Nièvre). Thibaut Malnoury, le naisseur, connaissait le fort potentiel de son veau depuis sa naissance : *« Je le préparais à ce rendez-vous depuis le printemps. Le jour J, il était très regardé, je me doutais qu'il allait faire quelque chose, mais je ne pouvais m'imaginer de telles enchères »*. Le sélectionneur de 39 ans signe ici la plus belle de ses ventes depuis son installation en 2008. La morphologie et les qualités de race de son animal – le plus jeune de la vente – auront fait la différence. Samouraï restera près de sa mère à Recey jusqu'à la fin de l'année. Avec l'accord de son nouveau propriétaire, Thibaut Malnoury emmènera le futur reproducteur sur plusieurs concours cet automne.

AG

« L'archétype du raceur »

Éric Lamalle, inspecteur au Herd book Charolais, décrivait Samouraï, quelques jours avant sa vente : *« Son père Niflugel, né au Gaec Micaud, est un taureau développant, possédant de très belles longueurs et un excellent bassin. Sa mère Hida Rr3 (Isu de 106) est une descendante du célèbre Cyrano (né chez Bernadette Moiron) et est donc en parenté avec Fameux (taureau appartenant au Gaec Langillier, à la production remarquable). Hida est une vache dont tout le monde rêve : très racée, longue et surtout avec des qualités maternelles indéniables ! Samouraï, lui, eh bien c'est la classe, il pose comme une star. Malgré son jeune âge, il a tout d'un grand, au sens propre comme au figuré, et un potentiel de croissance hors du commun. Pour moi, Samouraï serait bien l'archétype du raceur ».*



Photo HBC

Samouraï, né à Recey-sur-Ource, a fait sensation le 10 septembre au Marault.

Palmarès du 21 Des prix en pagaille

Les éleveurs de Côte-d'Or se sont également distingués en concours. En veaux, la plus belle performance est à mettre à l'actif du Gaec Froidurot (1er) et de l'EARL Virely (2ème) qui signent un joli doublé dans le prix d'ensemble première catégorie. Le Gaec Froidurot se positionne également en seconde position du prix d'ensemble deuxième catégorie. L'élevage de Jours-lès-Baigneux ramène un total de 10 plaques avec autant d'animaux présentés (dont deux premiers prix de section). L'EARL Virely remporte également un troisième prix. Samouraï, du Gaec de Saint-Roch (top price de la vente) signe un premier prix de section. Le Gaec Baulot Yannick et Xavier enregistre une seconde place en veaux femelles. Chez les adultes, on retiendra principalement les deux premiers prix de section remportés par François Lucand ainsi que les deuxièmes prix du Gaec de Saint-Roch et du Gaec Baudot Élevage. À noter également : le trophée qualité bouchère a été décroché par un veau né au Gaec de Pergeot (animal appartenant à un éleveur de Saône-et-Loire).



François Lucand (Molphey) : deux animaux adultes présentés, deux premiers prix de section à la clé (Ici, Ravissante, chez les femelles).



Photo HBC

Les animaux de Geoffrey Froidurot ont brillé dans les prix d'ensemble.



Deuxième prix d'ensemble pour l'EARL Virely, d'Écutigny.

Trait Auxois

La suite du palmarès

Le Spécial Trait Auxois s'est tenu les 10 et 11 septembre à Semur. Après avoir fait connaissance avec les grands champions dans notre dernière édition, voici les trois premiers de chaque section.

Femelles

Un an, section 1 : 1) Karma de Posanges (Gaec Dupaquier), 2) Kanelle des Buissons (Édouard Beurton), 3) Kiffa de la Fontaine (Chantal Domin), **section 2** : 1) Klochette d'Unétoile (Jean-Baptiste Jacqueson), 2) Kracotte Des Champy (Jean-Paul Bureau), 3) Kaline De Marcilly (Gaec. de Marcilly). **Deux ans, section 1 :** 1) Jolia d'Huilly (Florian Bizouard), 2) Jacotte des Cinq Freux (Bernard Poncet), 3) Jazzie des Gouttières (Georges Gaugey), **section 2 :** 1) Jana des Gouttières (SCEA Gaugey), 2) Jenny de Meursanges (SCEA Bailly Fauvernier), 3) Java De Satenot (Bernard Duband), **section 3 :** 1) Jenna des Cueillis (Romaric Guyollot), 2) Jolie des Gouttières (Étienne Charry), 3) Journée de Posanges (Guillaume Picard). **Trois ans, section 1 :** 1) Image de Posanges (Alain Cibois), 2) Izie du Ruisseau (Juliane Thomas), 3) Indra des Gouttières (Gaec de Montrognon), **section 2 :** 1) Idylle des Cueillis (Romaric Guyollot), 2) Idéale de Posanges (Dominique Bizot), 3) Iris de Marcilly (Christophe Chardron). **Femelles suitées, section 1 :** 1) Bai Linda (Jean-Philippe Jacqueson), 2) Arène des Granges (Gaec des Granges de Vesvres, 3) Gazelle de Posanges (Gaec de Montrognon), **section 2 :** 1) Dolly d'Huilly (Édouard Beurton), 2) Germinale de Baude (Eugenie Comparot), 3) Ebène de Posanges (Gaec Dupaquier), **section 3 :** 1) Galipette Cinq Freux(Bernard Poncet), 2) Grenade de Marcilly (Garance Berrier), 3) Gentiane de Posanges (Dominique Bizot). **Section 4 :** 1) Vague Pas de L'Ayau (Florian Bizouard), 2) Finette Des Gouttiere(SCEA Gaugey), 3) Felie De Posanges (Deborah Dupaquier). **Section 5 :** 1) Galla de Posanges (Deborah Dupaquier), 2) Toscane 79 (Garance Berrier), 3) Étoile des Gouttières (SCEA Gaugey). **Section 6 :** 1) Flicka d'Huilly (Léane Bizouard), 2) Divine des Cueillis (Romaric Guyollot) , 3) Clara de Cissey (SCEA Gaugey).

Mâles

Un an : 1) Kenzo de Meursanges (Alexandra Bailly), 2) Kylian Des Gouttieres (Charry), 3) Kirikou de Branges (Gaec Flety). **Deux ans :** 1) Rowan Van Luchteren (Florian Bizouard), 2) Jazz de Poisot (EARL de Poisot), 3) Jerico des Granges (Gaec des Granges de Vesvres). **Trois ans :** 1) Lord Van'T Langhof (EARL de Poisot), 2) Idol des Champy (Jean-Paul Bureau), 3) Lander Van De Doore Plas(Romaric Guyollot). **Quatre et cinq ans :** 1) Filou Van'T Rietenhof Van (André Lacoste), 2) Gaulois De Posanges (Arnaud Dupaquier), 3) Gabin De Baude (Gaec Dupaquier). **Sept ans et plus :** 1) Dylan Van Luchteren (Jean-Christophe Rerolle), 2) Decan de Posanges (Gaec Duaquier), 3) Uranus 15 (Gaec Dupaquier)

Cultures légumières

Son jardin secret

Guillaume Lavier s'est installé maraîcher près d'Is-sur-Tille, dans un secteur peu connu pour le maraîchage.



Le fils du président de la Chambre d'agriculture cultive 1,5ha de légumes à Saulx-le-Duc.

Devenir agriculteur sans s'endetter jusqu'au cou, c'est parfois possible. Guillaume Lavier a réussi le pari qu'il s'est lancé il y a quatre ans. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture et systèmes alimentaires (écoles de Beauvais et Montpellier), le jeune Côte-d'orien ne se destinait pourtant pas à une installation, qui plus est dès la fin de ses études, en maraîchage et dans son fief familial : *«Au départ, j'envisageais plutôt de travailler dans les circuits cours, à la Région ou dans une coopérative. Un stage réalisé pour le Pays de Seine et Tilles en Bourgogne sur l'émergence des circuits courts, m'a fait prendre conscience du besoin en production diversifiées sur un territoire de grandes cultures et d'élevage. Ainsi inspiré, j'ai moi-même voulu travailler la terre»*.

Investissement modéré

Guillaume Lavier n'a investi que 20 000 euros dans son installation : *«c'était une de mes priorités, je ne voulais pas m'endetter plus qu'il n'en faut pour pouvoir m'arrêter facilement si l'activité ne marchait pas ou ne me plaisait pas... Rares sont les métiers agricoles qui demandent aussi peu d'argent, c'est vrai. J'ai loué deux hectares à mon oncle pour me lancer. Le réseau d'eau passait sur la parcelle, c'était idéal pour le maraîchage diversifié. J'ai acheté un tracteur de 65 chevaux pour 4 000 euros, j'ai trouvé les outils nécessaires pour travailler entre 200 et 500 euros sur des petites annonces et au fond de hangars du coin... Je suis allé me former chez un maraîcher dans le secteur d'Auxonne»*.

Deux salariés

Le jeune homme de 29 ans gère aujourd'hui 1,5 ha de cultures, dont 1000 m² de serres. Deux salariés (un à plein temps et un autre à mi-temps) travaillent toute l'année dans son jardin. L'exploitation fait parfois appel à des saisonniers et bénéficie régulièrement de l'aide de stagiaires en BPREA, qui sont de plus en plus nombreux en maraîchage. *«Nous faisons toutes sortes de légumes de conservation comme des pommes de terre, des carottes, des oignons, des poireaux, des choux... Nous avons aussi de la salade, des haricots, des courgettes, des tomates, des épinards… Tout est cultivé de manière naturelle, sans chimie de synthèse, avec le fumier de la ferme familiale, même si nous ne sommes pas labellisés AB. L'intégralité de la production est écoulée en vente directe»*, présente le maraîcher. Ses produits sont vendus à la ferme chaque lundi de 17h30 à 18h30 (paniers à réserver au 06 98 47 28 14). Le mardi, les légumes partent en restauration collective à Dijon. *«Le jeudi, nous travaillons avec La Ruche qui dit oui, le vendredi nous livrons à la Ferme d'Étaules et le dimanche, nous sommes présents au marché d'Is-sur-Tille de 8 heures à midi»*, ajoute Guillaume Lavier. Celui-ci dresse un bon bilan de ses premières années d'activités : *«il y a beaucoup de travail comme dans tous les métiers agricoles mais nous sommes contents, nous nous en sortons ! Nous maîtrisons de mieux en mieux les techniques au fil des années, nous sommes plus efficaces et nous nous libérons du temps. Tout va plutôt dans le bon sens, c'est encourageant. Sur le plan économique, cela reste modeste mais un salaire tombe tous les mois, je n'ai pas à me plaindre tant que le climat ne nous fait pas de mauvais coup ! Les récoltes de l'année sont positives, les pommes de terre ont été très arrosées avec les pluies et n'ont pas coûté très cher à produire. Comme dans beaucoup d'endroits, les tomates extérieures ont été impactées par le mildiou. Tout ne peut pas être parfait. C'est chaque année comme ça, une culture en rattrape toujours une autre !»*

AG

Baigneux-les-Juifs

Pas mal du tout

La Déshy'21 a terminé sa deuxième coupe de luzerne sur un rendement proche de 4t/ha.

«Cela faisait longtemps que nous n'avions pas connu ça. Cette récolte va nous faire du bien». C'est avec un enthousiasme certain que Didier Robin commente la récolte des 1 500 ha de luzerne de la coopérative de Baigneux-lès-Juifs. La seconde coupe s'est achevée le 11 septembre sur un rendement final de 3,7 t/ha, soit exactement le même niveau de production que celui de première coupe. *«Seul le début de la campagne de luzerne, début mai, aura été très moyen. En effet, les plantes n'avaient pas encore pleinement profité du retour des pluies. Les rendements n'ont cessé de progresser par la suite. C'est une satisfaction, surtout après tant d'années difficiles avec les sécheresses»*, poursuit le président. La troisième coupe a commencé et permettra d'augmenter les tonnages déjà intéressants, destinés à être déshydratés à Baigneux.

L'agenda de la Déshy'21 est plus que chargé en ce moment : l'équipement tourne 24 heures sur 24, son personnel est pleinement mobilisé et pour cause : en plus de la luzerne, bien d'autres produits arrivent à destination, comme l'indique Jean-Luc Longechamp, le directeur du site: *«Les vendanges ont débuté en Champagne, nous recevons du marc et des pépins de raisin que nous déshydratons eux aussi. À cela s'ajoute également le séchage du sarrasin qui a également commencé, sans oublier l'ensilage à venir de 400 ha de maïs de nos adhérents»*.

AG



Didier Robin, président de la coopérative, dans une parcelle bien garnie.

Bovins allaitants

Naître en été, une bonne idée

Faire vêler en période estivale peut apporter plusieurs avantages. Un éleveur du val de Saône partage ici son expérience.



Arnaud Guillien avec son trentième veau, né le 16 septembre.



Les vaches et leurs veaux retournent rapidement au pré.

«*Dans le temps, nos vêlages se faisaient en novembre, décembre et janvier, avec plusieurs retardataires jusqu'au mois de mars. Nous avions donc des naissances pendant près de la moitié de l'année*», se rappelle Arnaud Guillien.

Cet éleveur d'une soixantaine de vaches charolaises et croisées limousines, basé à Chivres, a décidé d'avancer et de concentrer ses vêlages sur une autre période de l'année : «*les premiers veaux pointent désormais le bout de leur nez à partir du 20 août. L'idée est d'avoir pratiquement terminé au 1er octobre. Avec mon père, aujourd'hui en retraite, il nous aura fallu huit ans pour décaler et regrouper ces dates en fin d'été. Nous aurions pu y arriver plus vite, mais il aurait fallu réformer davantage et mettre beaucoup plus de génisses au taureau. Nous sommes allés à notre rythme et surtout, à celui de nos animaux*».

Pour quelles raisons ?

Des questions d'ordre sanitaire ont été les premières motivations d'Arnaud Guillien, qui s'explique : «*la différence est spectaculaire, nous avons moins de frais vétérinaires en faisant naître nos veaux en été. La grande différence, c'est qu'il n'y a plus aucune diarrhée. Les veaux ne sont plus malades. À cette période, il n'y a aucune concentration de bêtes sous la stabulation, il n'y a aucun fumier, c'est très sain et en plus il fait beau dehors et sous les bâtiments. Dès le lendemain de la naissance, tout le monde retourne au pré et il n'y a aucun problème*».

L'éleveur côte-d'orien trouve également du plaisir personnel à s'occuper de ses bêtes en été : «*je travaille dans de meilleures conditions. Par exemple, mon dernier veau est né cette nuit à 5 heures : je suis allé l'assister en short et en t-shirt. Il faisait bon et une belle journée s'annonçait. J'étais beaucoup mieux qu'en plein hiver, quand je tirais des veaux avec des températures parfois négatives*».

Autres avantages

Avec ces vêlages très avancés, Arnaud Guillien arrive à vendre des broutards dès la fin du mois de juin : «*ces animaux sont généralement un peu mieux valorisés à cette période. J'avais l'habitude de les faire partir à Sicarev autour de 2,85 voire 2,90 euros/kg. Depuis deux ans, le tarif est descendu vers 2,70 euros, mais cela reste encore un peu plus intéressant que des ventes plus tardives*».

Positionner les vêlages entre les moissons et les semis est «*l'idéal*» pour cet agriculteur : «*cette période était relativement creuse, je la consacre désormais presque exclusivement aux bêtes. Les semis et moissons d'automne approchent, c'est vrai, mais il ne me restera que quelques vêlages. Je fais appel à une entreprise pour les récoltes : s'il faut se libérer deux heures un après-midi, j'y arriverai sans souci*». Faire vêler en fin d'été permet aussi d'être plus tranquille l'hiver : «*mon travail se résume alors au pansage le matin et le soir, avec de la surveillance en journée. Cela me change énormément des autres années. Les imprévus lors des repas en famille ou entre amis, c'est terminé*».

AG

Rentrée scolaire

Pouilly, c'est l'Amérique

Trois jeunes Haïtiens suivent des cours agricoles de BTS Acse à Pouilly-en-Auxois.

La rentrée s'est très bien passée à la MFR Auxois sud-Morvan. Cerise sur le gâteau : l'établissement continue de voir ses effectifs augmenter (de 80 à 120 élèves depuis 2018, soit +50 % en trois ans). Parmi les «petits» nouveaux figurent deux Guyanais de nationalité haïtienne : ces deux compères ont rejoint l'un de leur ami arrivé il y a tout juste un an à Pouilly. «*J'ai été le premier à poser mes valises ici*», confie Delva Dorval, 27 ans, «*le BTS Acse par alternance n'est pas proposé en Guyane. Après plusieurs recherches sur internet, je suis tombé sur Pouilly-en-Auxois, une ville de métropole que je ne connaissais bien sûr pas. Je suis entré en contact avec la directrice et tout s'est bien passé. Les démarches ont rapidement été lancées !*» Ce fils de producteur de cannes à sucre hésite entre reprendre l'entreprise familiale et s'installer en aviculture : «*me lancer dans un élevage de volailles me plairait beaucoup, c'est vrai. Avant de retourner en Guyane pour investir et m'installer dans cette branche, je travaillerai peut-être un peu ici, en tant que salarié*». Sa première année de BTS Acse s'est bien passée avec un apprentissage réalisé à la coopérative Dijon Céréales. Un stage de deux mois chez Benoît Laprée, éleveur à Pouilly-en-Auxois, figure sur son agenda de ces prochaines semaines.

Jamais un sans trois

Sénatus Kouchner et John Mery Saint Fort viennent donc de rejoindre Delva à la MFR. Ces deux étudiants de 22 et 24 ans sont nés eux aussi à Haïti et résident également en Guyane, en temps normal. Sénatus, fils d'un producteur de bananes, souhaiterait accéder à une classe préparatoire à l'issue du BTS pour passer des concours et entrer en école vétérinaire.

Les parents de John Mery n'exercent pas de métiers agricoles, ce grand gaillard a pour sa part contracté le «virus» de l'agriculture par le biais de sa cousine, agronome à Haïti. Productions végétales ou animales : John Mery hésite encore et peaufinera son projet professionnel durant ces deux années à Pouilly. Les trois Haïtiens se disent ravis de leur nouvel établissement d'enseignement agricole.



John Mery Saint Fort, Delva Dorval et Senatus Kouchner, devant leur nouvel établissement situé à près de 8 000 km de leur domicile.

Le dépaysement est néanmoins total et demande du temps pour s'adapter. Delva et John Mery ont trouvé un beau passe-temps avec le football, en signant au club de foot local. Delva a d'ailleurs inscrit un quadruplé lors de son premier match de la saison, faisant le bonheur de l'AS Pouilly-en-Auxois !

AG

Vendanges dans le Châtillonnais

Un « ouf » de soulagement

Les vendanges 2021 ont débuté le 15 septembre dans le Châtillonnais. Une récolte sous surveillance au niveau qualité compte tenu des conditions météo de l'année écoulée.



Les sécateurs ont repris du service dans le Châtillonnais pour une dizaine de jours.

Les premiers coups de sécateurs ont été donnés le 15 septembre dans le vignoble du Châtillonnais. La récolte de raisins devrait durer une dizaine de jours, selon la maturité des raisins et la météo de cette semaine. Christophe Suchaut, conseiller viticole à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, saluait le retour presque inespéré du soleil : *« Grâce à lui, les baies se sont colorées rapidement et la maturité a progressé régulièrement. Celle-ci est d'un bon niveau, tout comme l'état sanitaire. C'est un gros ouf de soulagement. La qualité, heureusement au rendez-vous, et le temps clément contribuent largement au bon déroulement de ces vendanges vécues, par les viticulteurs du Châtillonnais, comme une délivrance ».*

Cette récolte de raisins reste toutefois très compliquée : l'impact du gel de début avril et de début mai est largement perceptible avec des pertes estimées entre 60 et 100 % selon les parcelles. *« Celles qui avaient déjà des taux de pertes supérieurs à 90 % par les gelées ne verront pas les vendangeurs »*, commente Christophe Suchaut, *« avec ces aléas climatiques et ces pluies qui n'en finissaient pas, les stades végétatifs sont restés très hétérogènes. La coupe est rendue plus ardue et plus longue car il faut alors jongler avec les différences de maturité et la plus ou moins faible quantité de raisins ».*

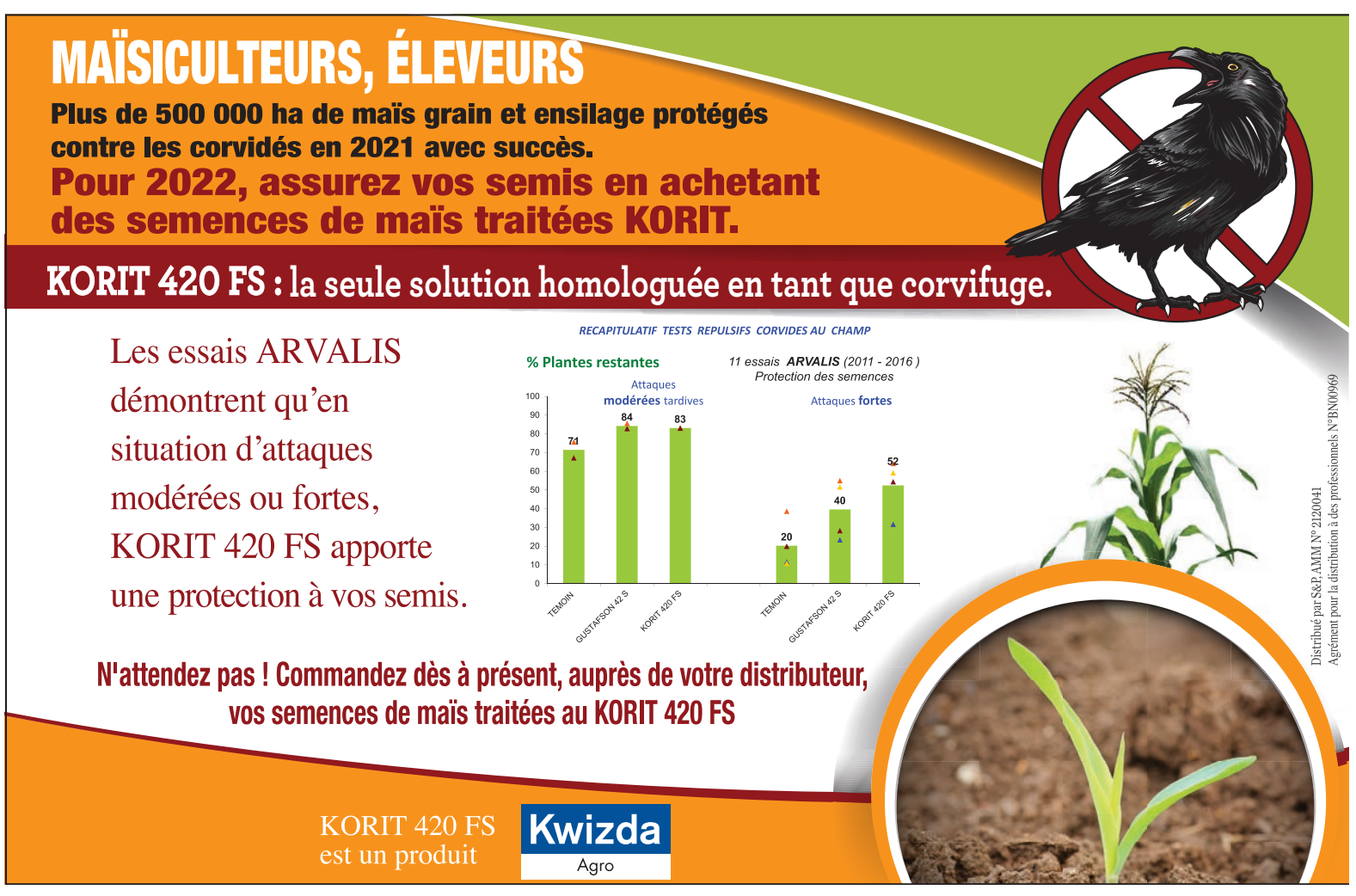
AG

Un test grandeur nature

Un groupe Dephy animé par Christophe Suchaut devrait voir le jour à partir de 2022. Ce groupe regrouperait 14 viticulteurs engagés dans une réflexion d'économie de produits phytosanitaires, d'optimisation des traitements et de capitalisation d'expériences pour maintenir une performance économique de leur exploitation. *«Cette année compliquée en termes de mildiou sera un test grandeur nature pour ce groupe. Cet exercice va permettre d'analyser les ratés et les IFT, ce sera un bon moyen d'échanger concrètement sur ce qui a marché ou non»*, commente le conseiller.



Photo Christophe Suchaut



▸ Agenda

24/09 Échanges techniques en ferme
Le GDS organise une matinée d'échanges techniques vendredi 24 septembre à partir de 9 h 30 à la ferme d'Olivier Bouhot à Souhey. Le thème portera sur les leviers d'action pour une meilleure immunité des veaux et une meilleure santé des élevages. Il sera possible d'échanger avec le vétérinaire et la technicienne présents sur le démarrage d'un veau, les mesures à adopter pour renforcer leur immunité, les maladies à surveiller lors des achats et la gestion de l'eau d'abreuvement.
Renseignements et inscriptions : Virginie Pabiou (06 09 14 55 07, virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com)

Jusqu'au 25/09 Journées commerciales charolaises
La Fédération charolaise de Côte-d'Or organise ses journées commerciales d'automne les 23, 24 et 25 septembre. Au programme : vente de reproducteurs inscrits au HBC avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au pôle agricole de Créancey (03 80 90 68 80, lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr).

▸ Formations

28/09-01/10 Intégrer les pratiques alternatives (2 jours), abreuver son cheptel avec une eau de qualité (1 jour), favoriser les équilibres microbiens en élevage (1 jour)
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

30/09 Biosécurité en élevage de volailles
Lieu : Venarey les Laumes
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76 - marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

01/10 Prévenir la tuberculose bovine
Lieu : secteur Montbard
Contact : Gilles Rabu, GDS21 - 03 80 68 67 37 gilles.rabu.gds21@reseaugds.com

11-12/10 Hygiène sanitaire des produits carnés et des œufs
Lieu : Créancey
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28 - aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/formations/

► Agenda

28/10, 22/11, 20/12 à Château-Chinon
Permanences AS BFC
L'Association de gestion et de comptabilité AS BFC organise des permanences au centre Médico-Social de Château-Chinon, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Jusqu'au 25/09 It's Wine Time
Pour la 3e édition du It's Wine Time, les appellations de Sancerre, Pouilly et Coteaux du Giennois orchestrent des balades-dégustations chaque semaine du jeudi au samedi à 18 h 30.Tarifs : plein tarif 12 € - tarif réduit (Wine Pass) 9 € - gratuit pour les enfants de moins de 18 ans. Informations pour la Nièvre : La Tour du Pouilly-Fumé : 03 86 24 04 70 ou Office de Tourisme de Cosne-Cours-sur-Loire : 03 86 28 11 85.

01 /10 à Challuy Journée pelvienne
De 9 h à 16 h, à la ferme du lycée agricole de Challuy à Nevers est organisée une journée pelvienne. Au programme : démonstrations de mesure, sécurité des éleveurs ou encore préparation avant la mise à la reproduction. Contact : Stéphanie Moreau 06 33 63 69 23 ou smoreau@alsoni.fr

02 et 03 /10 à Saint Brisson Fête de l'automne
La Maison du Parc à Saint-Brisson accueille la Fête de l'automne et des associations le samedi 2 et dimanche 3 octobre. Durant ces deux jours, il y aura : un marché des producteurs fermiers « saveurs d'automne » et artisans locaux avec Morvan Terroirs, une exposition « les Champignons du Morvan » avec la Société d'histoire naturelle d'Autun, la présence des Croqueurs de Pommes Auxois-Morvan pour la détermination des pommes apportées, des atelier de pressage de fruits (venir avec ses fruits et ses bouteilles, prix au litre – sur inscription) ou encore une exposition photographiques de Vents du Morvan, etc. Entrée libre, sur présentation du pass sanitaire. Renseignements : 03 86 78 79 00.

22 et 23 /10 à Nevers Magny-Cours Concours général Agricole de la Nièvre
Informations : 03 86 59 77 00.

► Formation

24/09 à Nevers Gérer et être acteur de sa Cuma
Formation destinée aux nouveaux administrateurs de Cuma afin d'avoir les clés pour gérer leur groupe.
Contact : bourgogne.58@cuma.fr

Vente

Le marché du mardi soir à Brassy

Depuis cet été, un nouveau marché a vu le jour à Brassy. Installé le mardi soir sur la grande place, il regroupe pour le moment trois producteurs et une épicière de produits en vrac.

« Nous voulions toucher un autre public que celui du marché présent le mercredi matin à Brassy» soulignent Valentine Cuillier et Antonio Camerino, maraîchers à Brassy. Muriel Petident, de la ferme de l'Huis Dupin avec Pascal Fichot, ajoute *«il nous paraissait indispensable de proposer nos productions à la population active qui a tendance à faire ses courses en fin de journée plutôt que le matin»*. De plus, le mardi soir à Brassy, seules des productions bio sont proposées : *«Nous voulons donner une identité au marché pour attirer une clientèle particulière»* expliquent Valentine et Antonio. Muriel rebondit : *«il faut bien garder à l'esprit que pour nous, le bio n'est pas juste un label, c'est d'abord un mode de production, des techniques»*. Livia Bailly, qui tient le camion épicier renchérit : *«nous ne voulons pas faire la guerre aux conventionnels, car il y a de la place pour tout le monde. Nous voulons simplement proposer une alternative qui, pour nous, a du sens»*.

Créer de la vie

Outre la clientèle visée, c'est une volonté de remettre de la vie dans les villages qui est au cœur de cette création. *«Je ne vends mes fromages que sur les marchés, et pas à la ferme car je veux que les clients refassent vivre les bourgs. C'est nécessaire pour que la vie continue dans des endroits un peu reculés»* met en avant Christine Pécasse, éleveuse et productrice de fromage, avant d'ajouter : *«ce territoire est riche et mérite qu'on investisse dessus»*. Si Christine est une habituée des marchés, pour Muriel c'est une autre paire de manches : *«C'est la première fois que je fais un marché et c'est agréable de faire partie d'un élan pour donner un peu de vie à un bourg, d'amener nos produits jusqu'aux clients ne pouvant se déplacer ; c'est une ambiance particulière et très bon enfant. Pour rappel, je ne faisais pas de marché, car depuis 13 ans nous vendons toute notre production en vente directe à la ferme. Donc, je sors un peu de ma zone de confort pour participer à occuper l'espace public et redynamiser les villages comme dit Christine, et j'en suis ravie! La vente à la ferme continue bien sûr avec le marché du samedi matin toute l'année auquel Valentine et Christine participent d'ailleurs»*. Livia insiste : *«Il ne faut pas hésiter à poser des questions sur les produits que je propose. Pour ma part, je ne peux pas tout exposer. Certains produits ne sont pas visibles sur les étagères. Je peux aussi prendre des commandes. Dans tous les cas, il me semble important de créer du lien avec les clients et habitants en proposant des produits de qualité»*.

Gain de temps

Pour Valentine et Christine, ce créneau du mardi soir a un autre intérêt : *«Le gros de notre travail se passe le matin de bonne heure. Et participer à un marché le mercredi matin nous bloque dans notre production»* précisent Valentine et Antonio. De son côté, Christine explique que : *«Avec ce créneau, je fais le marché et peux rentrer faire ma traite tranquillement. Avant, je devais me presser pour tout faire avant de partir, ce n'était pas agréable de travailler dans ces conditions. Aujourd'hui, j'ai trouvé un équilibre»*.

Dans le panier

Avec Livia, Christine, Muriel, Valentine et Antonio, le marché du mardi soir propose : de la viande, des saucissons, des fruits secs, des légumineuses sèches, des farines, des légumes et du fromage... *«Si les productions de Muriel, Christine et Valentine sont locales, je m'attache également à proposer un maximum de produits français, afin que l'empreinte carbone soit réduite»* indique Livia. *«Nous serions ravies d'accueillir d'autres producteurs le mardi soir, et s'ils sont intéressés, un petit coup de fil et on s'arrange»* signale Valentine (tél. 07 67 66 79 53). Christine conclut : *«il faut rester ouverts et tenir compte de tout le monde»*. Le marché de la place de Brassy se déroule tous les mardis de 17 h à 19 h.

CHLOÉ MONGET

Les petits conseils

«Pour qu'un marché fonctionne, il faut une base : pain, légumes, fromage. Une fois que cela est fait, c'est déjà un très bon début. Ensuite, il faut une régularité. Le marché doit être présent le même jour toute l'année afin que le consommateur devienne fidèle à ce rendez-vous, ce qui permet au producteur d'écouler ses produits toute l'année. Il ne faut pas hésiter à aller voir les collectivités pour connaître leur besoin en la matière. Il y a encore beaucoup de place pour créer ce genre d'initiative positive. Les producteurs doivent occuper l'espace public pour devenir des incontournables dans la manière de consommer des gens» **explique Muriel Petident.**



Antonio Camerino et Valentine Cuillier se sont installés en 2020 avec La Petite Ferme et vendent leur production sur le marché de Brassy.


Christine Pécasse exploite le domaine Champ de la Fontaine et réalise ses fromages avec 30 brebis corses.


Muriel Petident s'occupe de toute la commercialisation de l'exploitation de la Ferme de l'Huis Dupin. Pascal Fichot s'occupe pour sa part du soin des bêtes.


Livia Bailly s'est reconvertie cette année et a démarré son activité d'épicerie en vrac en juin.

Expérimentation

Ceps Sicavac : œuvrer pour pérenniser les cépages historiques

Les vendanges approchent à grand pas, dont celles un peu particulières des parcelles dédiées à la Ceps Sicavac. Si la cuvée n'est pas commercialisée, elle servira quand même.



Ceps Sicavac

«Nous travaillons sur des nouvelles sélections car nous croyons sincèrement qu'elles sont une solution à nos problématiques» souligne Emmanuel Charrier.

Tout a commencé il y a une dizaine d'années» détaille Jean-Baptiste Roblin, directeur Sicavac et responsable d'exploitation. *«Nous voulons préserver la diversité génétique du Sauvignon blanc»*. Pour ce faire, deux sélections massales sont faites avec des ceps datant d'avant 1970, soit postérieurement à l'arrivée des «clones».

Préserver une diversité génétique

Philippe Seguin, membre du comité de Ceps Sicavac et viticulteur à Pouilly-sur-Loire, développe : *«Nous ne voulons pas modifier la génétique du cépage, mais bien le préserver. Les clones ont permis à une époque d'avoir d'autres caractéristiques comme plus de sucre. Mais, tout évolue et le climat aussi… À cause de cela, aujourd'hui, ces clones ne sont plus adaptés à nos problématiques. C'est pourquoi nous avons axé nos recherches sur deux sélections massales»*. Jean-Baptiste Roblin poursuit : *«Ces dernières, implantées sur la commune de Saint-Père sur deux parcelles (2 ha et 2,5 ha), se focalisent sur la typicité et l'excellence. Et nous en avons créé une troisième sélection dite «pauvre en sucre» en 2019, en axant sur le réchauffement climatique. Mais, pour celle-ci, nous n'aurons les premiers résultats qu'en 2022 lors de la première vendange»*.

Les raisins de la connaissance

Philippe Seguin souligne que la particularité de la production de Ceps Sicavac est : *«d'offrir une véritable traçabilité des greffons et des ceps, chose qui n'existait pas auparavant, bien que Sicavac les commercialisait»*. Emmanuel Charrier, membre du comité de Ceps Sicavac, coprésident du syndicat du Giennois et viticulteur dans les coteaux du Giennois, expose que *«nous travaillons avec 5 pépiniéristes - dont un nous a rejoint cette année - pour proposer des produits de qualité et résistants. Nous voulons œuvrer pour l'avenir en tenant compte des erreurs du passé, et en revenant à des pratiques plus vertueuses»*. Philippe Seguin rajoute : *«Dans les années 60-70, avec les clones tout a été misé sur les rendements et la qualité du vin. Mais, la résistance des ceps a été mise de côté… Cela peut être une des explications de la virulence des maladies du bois sur les pieds de sauvignon. Il ne faut plus attendre pour agir si on veut préserver ce cépage»*.

Rouler son grain

«On travaille au fur et à mesure des années, afin de préserver l'essence du sauvignon en Centre Loire. Cela passe par la prise en compte du changement climatique, de la recrudescence des maladies du bois, tout en sauvegardant une qualité et un goût unique» pointe Philippe Seguin. Emmanuel Charrier martèle : *«Ceps Sicavac ne promet pas d'éradiquer les maladies du bois, mais de les limiter en proposant des plants adaptés. Bien évidemment, ils doivent être alliés à d'autres facteurs pour obtenir un résultat optimal»*.

Une grappe d'idées

Jean-Baptiste Roblin évoque un autre projet, lancé en 2020, se concentrant sur la plantation de cépages résistants aux maladies fongiques : *«Avec ce procédé, on divise le nombre de traitements. Ainsi passe-t-on de 7/10 pour un cépage normal à 2 passages pour celui-ci. Nous avons planté diverses variétés (Voltis, Floreal, Sauvignac) pour les étudier, et évaluer leur pertinence dans notre région du Centre Loire»*. La dernière expérimentation a été faite cette année, avec l'implantation de cépages anciens de la région. *«Nous avons opté pour des variétés réputées résistantes par leur manque de maturité notamment au XIXe siècle, comme le Chenin, le Petit Meslier, le Meslier Saint-François ou encore le Sacy»*. Enfin, Ceps Sicavac s'intéresse aux autres cépages de la région : *«Nous allons surgreffer les clones de sauvignon blanc avec une sélection massale en pinot Noir et une en gamay pour mettre à disposition des éléments qualitatifs en rouge. Cette action est d'ailleurs faite en partenariat avec le GEST (association de vignerons Bourguignons)»*. Emmanuel Charrier conclut : *«Il faut trouver des solutions, et un des seuls moyens de le faire est de tenter des choses, tout en les étudiant, afin de conserver des cépages uniques»*. Les vendanges des deux premières sélections massales devraient avoir lieu fin septembre.

CHLOÉ MONGET


Ceps Sicavac

Il y a environ 200 pieds par sélection massale.

► Brève

Réunion La politique de l'autruche

Dans le Morvan, la cohabitation d'espaces agricoles et forestiers génère depuis des décennies d'innombrables problèmes que doit résoudre une réglementation allouée au Conseil Départemental. Invité à expliquer son inaction en matière de réglementation des cultures de sapins de Noël et des boisements, le Conseil Départemental a annulé à la dernière minute le rendez-vous qu'il nous avait lui-même fixé depuis deux mois. Nous déplorons cette décision peu glorieuse qui n'honore pas ceux qui l'ont prise et ne les exonère surtout pas de remplir les missions pour lesquelles ils viennent d'être élus. Dans l'attente urgente d'une nouvelle rencontre. Les syndicats FDSEA du Morvan.

► Formation

05/10 et le 02/12 sur le secteur Sud-Morvan (Autun-Luzy) Créer un système fourrager robuste face au réchauffement climatique

Informations et inscriptions :
Damien Nicolas
06 30 02 24 01 ou
damien.nicolas@biobourgogne.org





Techniques forestières

Renouvellement du Douglas

Le Centre régional de la propriété forestière (CNPF) organisait le 10 septembre une demi-journée sur le thème du renouvellement des peuplements de douglas.



Une parcelle de Douglas où la plantation naturelle est privilégiée.

«*Expliquer les tenants et les aboutissants du renouvellement des peuplements de douglas est indispensable à cause de l'arrivée à maturité des peuplements de douglas en Morvan, du changement climatique qui intervient très rapidement et des impacts sociaux et environnementaux associés à ces renouvellements*» détaille Bruno Borde, ingénieur forestier en Saône-et-Loire et référent Douglas pour la Bourgogne auprès du CNPF. C'est dans ce cadre qu'un après-midi de présentation des diverses techniques était organisé avec Bruno Borde et Pauline Chauché de Gesnais, technicienne forestière auprès du CNPF - antenne Morvan.

Quatre chemins

«*Quatre cas de figure principaux peuvent être envisagés. Le premier est la régénération naturelle, le second la plantation, le troisième le cycle long avec régénération naturelle lente et enfin le quatrième, l'irrégularisation avec la conservation de différentes tailles de sujets (petits, moyens et grands)*» précise Bruno Borde. Pauline Chauché de Gesnais souligne également que : «*En parlant de ces diverses possibilités, nous parlons à chaque fois des éléments à prendre en compte, comme la réalisation d'un travail du sol par exemple pour faciliter la régénération naturelle ou encore la gestion des rémanents et du recru - utile notamment pour limiter l'érosion d'une parcelle et faciliter la reprise en favorisant des conditions plus douces. Dans sa manière de travailler, il faut aussi prendre en compte l'impact paysager car l'acceptation peut être difficile et avoir des conséquences sur les relations avec le public*».



Bruno Borde, ingénieur forestier et référent Douglas, et Pauline Chauché de Gesnais, technicienne forestière, ont expliqué les différentes techniques sur 4 parcelles différentes.

Pour l'avenir

Pauline Chauché de Gesnais rappelle aussi que «*nous avons également pour objectif de présenter l'intérêt écologique de telle ou telle technique. D'ailleurs, afin de s'adapter au changement climatique, et notamment à la sécheresse, nous proposons de diversifier les peuplements à la plantation par des mélanges en ligne, en bouquets ou encore en séquence en alliant douglas, érable, châtaignier ou encore chêne rouge. Mais, il faut, lorsque l'on opte pour cela, que les essences choisies soient adaptées à la station en question, à la topographie ou encore à la sociabilité des essences avec les voisins. Néanmoins, ces mélanges sont à ce jour encore un peu complexes car les itinéraires techniques sont récents et encore peu développés*».

Mémo

«*Dans tous les cas, il faut avoir en tête que chaque technique a ses avantages et ses inconvénients pour les travailleurs, comme le dépressage qui demande un œil averti pour choisir tel ou tel arbre à garder. Mais, certaines solutions existent pour faciliter la tâche de tout le monde, à l'image du cloisonnement facilitant la progression des travailleurs manuels dans les parcelles tout en limitant l'impact sur le sol et la régénération des engins forestiers*». Bruno Borde poursuit et conclut : «*nous essayons de nous adapter aux nouvelles problématiques qui s'imposent à nous en trouvant des solutions, mais les tests sont longs puisque nous travaillons au rythme de la forêt sur 50, 60, 80 ans. Pour évoluer, il faut accepter des travaux différents et des itinéraires techniques plus souples. En somme, il faut tester, observer et comprendre*».

Chloé Monget



Romain Rozand venu spécialement pour l'occasion.

La parole de : Romain Rozand, technicien forestier indépendant (SARL Taurë - 71)

«Je participe à cette demi-journée pour voir ce qui se fait ailleurs, et comprendre ce qui peut marcher ou pas. De plus, nous n'avons pas l'opportunité d'aller chez les confrères très souvent, c'est donc une belle occasion de le faire et d'échanger nos points de vue. Enfin, avec cette rencontre, nous avons des retours d'expériences de professionnels ; il n'y a rien de plus précieux».

Communauté de communes des Bertranges

Lutter contre la Renouée du Japon

La communauté de communes des Bertranges va lancer une expérimentation contre la prolifération de la Renouée du Japon, notamment aux abords de la déchèterie de Sichamps.

«*La Renouée du Japon est une essence exotique envahissante, qu'il est nécessaire de maîtriser car elle réduit la biodiversité en étouffant toutes les autres*» détaille Gilles Devienne, maire d'Urzy et vice-président à l'Environnement à la Communauté de communes des Bertranges. Avec un plan de sensibilisation du public mis en place en mai (par l'implantation de panneaux), la communauté de communes de Bertranges, veut aller plus loin.

Une aide bienvenue

«*Nous voulons bâcher la zone où se trouve la Renouée afin de la contenir, et à terme la faire disparaître. Ce projet est financé à 80 % par le Plan de relance (soit une subvention de 32 000 euros sur les 40 000 euros nécessaires). Sans cette aide de l'État, nous n'aurions pas pu faire cela*» souligne Élise Bitault, chargée de mission milieux humides et biodiversité auprès de la communauté de communes des Bertranges, avant d'ajouter «*C'est une espèce qui colonise et qui prolifère à vitesse grand V. En partant de ce constat, nous espérons que notre expérimentation permettra de trouver des solutions pour lutter contre cette essence assez peu connue*».

Peu de solutions

«*En fonction des résultats que nous obtiendrons, nous replanterons des plantes qui pourront la concurrencer. Le seul problème que nous avons face à cela est la vitesse de repousse très impressionnante de la renouée. À cause de cela, nous avons peur que de nouvelles plantations ne puissent pas prendre le dessus assez tôt*» met en avant Élise Bitault. Parmi les plants qui peuvent supplanter la renouée, Gilles Devienne énonce : «*le sureau, seule espèce sur le site, et le saule, qui apporteront de l'ombre ; seul ennemi de la renouée*». Élise Bitault conclut : «*dans tous les cas, il est nécessaire de rappeler que la renouée ne doit pas être broyée car chaque tige peut repartir. La meilleure solution, pour le moment, est d'arracher et de brûler*». La bâche de lutte contre la renouée devrait être installée en octobre.

Chloé Monget



Gilles Devienne et Élise Bitault espèrent que l'expérimentation menée aux abords de la déchèterie aidera d'autres communautés de communes à lutter contre la renouée.



En trois mois, la Renouée du Japon présente à proximité de la déchèterie de Sichamps a poussé de 2 à 3 m, faisant mourir toutes les plantes en dessous de son feuillage.

Une autre lutte

La Renouée du Japon n'est pas la seule essence invasive contre laquelle la communauté de communes lutte. En effet, l'ambroisie fait partie du lot et sa prolifération est suivie par déclaration par l'Observatoire des ambroisies piloté par la Fredon France. Comme la Renouée du Japon, l'ambroisie étouffe toutes les autres essences. En plus, elle est fortement allergène.

Élevage

Portes ouvertes et vente en ligne de charolais

Du 27 septembre au 3 octobre, Christophe, Alban et Nicolas Beauzon (ancien Gaec Beauzon désormais divisé en trois exploitations individuelles) ouvrent les portes de leurs exploitations. Et, du 30 septembre au 3 octobre, une vente en ligne avec enchères à distance, sur certains des animaux présentés par les Beauzon, est organisée par la Sicafome.



Durant les portes ouvertes des trois exploitants, une vente en ligne, avec enchères à distance, est organisée par la Sicafome.

«*Nous nous sommes rendus compte que la manière d'acheter des reproducteurs s'est modifiée*» détaille Christophe Beauzon, avant d'ajouter «*nous aussi sommes passés par les réseaux sociaux comme Facebook pour en acquérir, particulièrement pendant les confinements*». Julien Bonnet, vendeur auprès de la Sicafome, spécifie : «*Étant donné que les journées portes ouvertes traditionnelles sont toujours basées sur une exposition-vente ; ce principe se tarit et n'arrive plus à attirer autant de monde que dans le passé*».

C'est ainsi qu'une vente en ligne avec enchères à distance est organisée du 30 septembre au 3 octobre par la Sicafome durant les portes ouvertes de l'exploitation de Christophe et celles de son frère, Nicolas, et de son cousin, Alban. Julien Bonnet pointe : «*Ce nouveau prototype permettra de présenter des produits en avant-première par l'intermédiaire des différents réseaux sociaux et de la nouvelle plateforme de Sicafome : www.sicafome-enchères.fr*».

S'ouvrir aux autres

«*Nous devons reconquérir une clientèle locale, tout en leur facilitant l'achat*» explique Nicolas Beauzon. Il poursuit : «*Pour nous c'est indispensable d'ouvrir nos portes durant une semaine aux clients et au public afin qu'ils puissent venir voir sur pieds les animaux*».

Ainsi seront présentés, au total, sur les 3 exploitations, 60 veaux de l'année, 20 taureaux de 18 mois ainsi qu'un ou deux taureaux adultes (tous Charolais - IBRA - Indemme BVD – Inscrits et non inscrits). Alban Beauzon rajoute : «*Les portes ouvertes s'inscrivent dans une continuité de ce que proposait le Gaec Beauzon, même si le cheptel a été séparé en 3 entités individuelles*». Christophe souligne : «*la qualité que nous proposons est issue du cheptel du Gaec Beauzon et, pour une partie, descendant notamment d'Eurovision (primée au Marault, à Cournon, Saulieu, Moulins, et deux fois championne à Paris)*».

Faciliter les transactions

Comme évoqué précédemment, Alban Nicolas et Christophe utilisent les voies numériques pour acquérir certains reproducteurs, tout comme quelques-uns de leurs voisins, dans le but de limiter les déplacements et fluidifier les échanges. En usant de l'outil de la Sicafome, une vente en ligne avec enchères à distance est mise en place du 30 septembre 18 heures au dimanche 3 octobre 18 heures. Julien Bonnet développe : «*La présentation des produits attire la curiosité des futurs acheteurs et peut, pourquoi pas, déboucher sur une visite afin de se faire une appréciation finale sur le produit découvert sur internet et par la suite enchérir en ligne sur ce produit. Une visite est aussi utile dans un autre but : si le produit découvert en ligne ne correspond pas aux attentes. Alors, l'acheteur peut se reporter sur un autre produit qui sera mis en vente en ligne, ou alors un autre animal simplement présenté lors des journées portes ouvertes. La Sicafome voit ce nouveau moyen de vente plus futuriste et simplifiant parfois la tâche pour les jeunes éleveurs ou ceux parfois trop éloignés pour faire le déplacement ou indisponibles lors de la période des portes ouvertes. Pour finir ce type de vente propose une animation nouvelle rajoutant un peu de piment !*»

En détail

Ainsi seront mis aux enchères 30 animaux (faisant partie du cheptel présenté pendant les portes ouvertes) : «*Les mises à prix de départ seront différentes pour chacun, et raisonnables par rapport à la qualité génétique proposée*» indique Nicolas. Christophe complète : «*différents profils seront mis en avant : viande, élevage, mixte, vêlage facile, embryons…*»



Julien Bonnet pointe : «*Cette innovation reste un outil que l'on met à disposition du vendeur. À lui de déterminer le prix minimum de son produit tout en réfléchissant à ne pas le surcoter afin que l'offre reste intéressante pour l'acheteur et que les enchères augmentent*».

Pour rappel, les fiches et les photos de chacun des animaux seront disponibles en consultation sur la plateforme de la Sicafome dès le lundi 27 septembre. Nicolas Beauzon conclut : «*Cette vente, durant les portes ouvertes, est une nouveauté qui, nous l'espérons, permettra aux acheteurs de trouver leur bonheur. D'ailleurs, le même principe a été utilisé la semaine dernière au Gaec Gauthé*».

CHLOÉ MONGET

Les portes ouvertes

Christophe Beauzon, Acroux, 58290 Moulins-Engilbert. Contact : 06 83 98 87 62.
Nicolas Beauzon, La Sauve, 58290 Moulins-Engilbert. Contact : 06 47 76 43 44.
Alban Beauzon, Corcelles, 58 360 Préporché. Contact : 06 88 78 99 53.

Utilisation

Renouer avec la vannerie sauvage

Le 26 septembre, dans le cadre de l'événement «*Les pieds dans l'eau*» proposé par les contrats territoriaux de la Nièvre, une animation sur la découverte de la vannerie sauvage sera proposée. Alexia Borkowski, animatrice nature de la Communauté de communes Cœur de Loire, détaillera les atouts de cette pratique.

«*La vannerie sauvage est un savoir-faire qui se perd et nous pensions qu'il était intéressant d'organiser une matinée qui lui serait dédiée*» détaille Alexia Borkowski, animatrice nature au Service éducation à l'environnement de la communauté de communes Cœur de Loire. Le rendez-vous se déroulera 26 septembre de 9 heures à 12 heures, à Pouilly-sur-Loire (à partir de 14 ans, sur réservation au 03 86 39 54 54 ou 03 71 55 00 38).

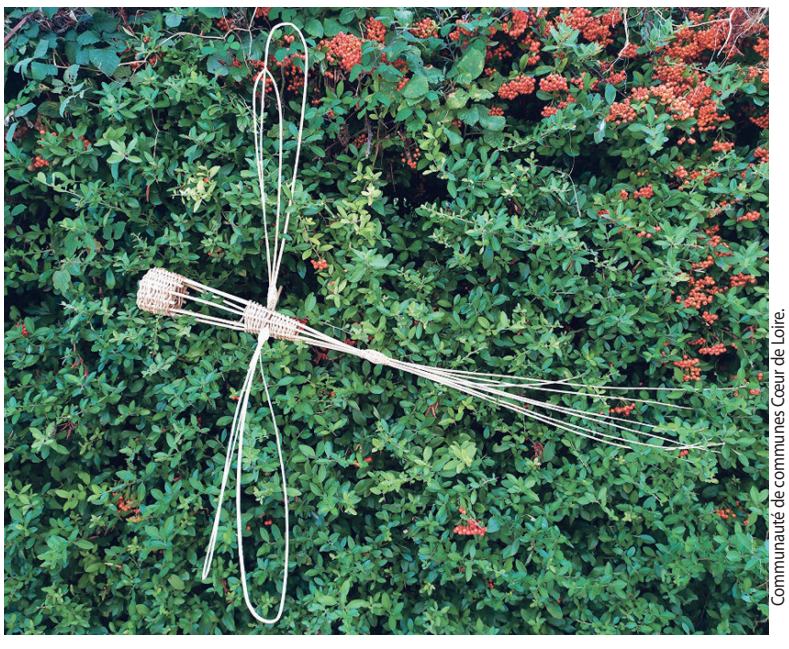
Le temps des brindilles

«*La vannerie sauvage ou vannerie buissonnière, c'est l'entrelacs de plantes glanées lors d'une balade. Cette pratique reste un bon outil pour découvrir les plantes des zones humides et des bords de chemins et permet de créer des paniers, des objets décoratifs ou utiles au jardin. Les essences que l'on peut utiliser ne se limitent pas aux bords de Loire. En effet, certaines se trouvent en forêt ou dans les haies agricoles, mais il faut du temps pour la collecte*» souligne Alexia. «*Lors de la rencontre, nous ferons découvrir les diverses espèces végétales, comme le saule, les iris, la clématite ou encore le lierre*».

Tresser pour avancer

«*Nous voulons donner goût au public pour cette pratique tombée en désuétude. Faire de la vannerie permet de se reconnecter à la nature et développe la dextérité et l'autonomie. C'est pourquoi nous allons faire une première partie sur le terrain, pour la récolte et pour montrer les différentes essences à utiliser. Les saules ne sont pas les uniques végétaux dont on peut se servir. Il en existe d'autres. Cette sortie sera l'occasion de les découvrir et de les reconnaître. Ensuite, nous réaliserons un objet et les participants pourront repartir avec leur création. Découvrir la vannerie sauvage, c'est un peu se réapproprier son territoire, et c'est souvent un premier pas vers une pratique plus régulière de ce savoir-faire ancestral*».

CHLOÉ MONGET



Communauté de communes Cœur de Loire.

Une libellule pourra être réalisée, notamment, lors de l'événement.


Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V·MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
contact@vmat-dallage-chape.fr

Viticulture

Les vendanges sont lancées, avec un état sanitaire fragile

Les vendanges 2021 sont lancées dans le département. Après les crémants la semaine dernière, les vins tranquilles se récoltent depuis une bonne semaine. Cette année, les rendements seront malheureusement faibles, comme il était annoncé depuis les épisodes de gel. Et avec un état sanitaire fragile qui s'ajoute, les vendangeurs s'activent pour sauver le maximum de raisin.



Didier Séguier, directeur du domaine William Fèvre, constate un manque de main-d'œuvre de plus en plus important d'année en année.

Au domaine William Fèvre, à Chablis, les vendanges ont débuté le vendredi 17 septembre avec quelques parcelles de grands crus. *« Les charges étaient très faibles, donc les maturités étaient déjà assez avancées »*, indique Didier Séguier, directeur du domaine. Et avec un état sanitaire commençant à devenir préoccupant, il ne fallait pas traîner à se lancer. *« Il y avait un intérêt réel à vite démarrer. L'état sanitaire est fragile avec la succession d'averses et de pluies que nous avons depuis quinze jours, trois semaines »*.

Si beaucoup de viticulteurs étaient très vigilants, voire inquiets face à la pression du mildiou et de l'oïdium, Didier Séguier l'assure, *« par rapport à beaucoup de vignobles français, le Chablisien s'en sort globalement plutôt bien. Le mildiou a été maîtrisé facilement. Quant à la pression de l'oïdium, elle reste contrôlée »*.

La plus grosse problématique provient, sans surprise, de la faible présence de grappes, conséquence immédiate des épisodes de gel d'avril. *« Le vignoble, dans son ensemble, a souffert du gel. En dehors de certains secteurs épargnés, les récoltes sont très petites »*, confie le directeur du domaine William Fèvre. *« Cette année, nous pouvons estimer la récolte à 30 voire 40 % d'une année normale. Soit entre 20 et 25 hl/ha, jusqu'à 30 hl/ha au maximum. Habituellement, nous sommes sur des rendements de l'ordre de 40 à 50 hl/ha, voire 55 hl/ha sur certains secteurs »*.



Une fois récolté, le raisin passe par la table de tri. Une étape importante, d'autant plus lors d'années, comme celle-ci, où l'état sanitaire est fragile.

Une qualité honorable ?

Faut-il pour autant être inquiet quant à la qualité ? *« C'est difficile à dire aujourd'hui. L'état sanitaire est fragile, malgré tout, les premiers jus sortis sont de qualité. Il faudra voir. Mais je ne suis pas très inquiet dans le sens où nous avons vécu 2013 et 2001 qui étaient des années beaucoup plus touchées par la pourriture, où les vins étaient tout de même de très bonne qualité »*, répond Didier Séguier. *« Pour l'instant, nous sommes moins touchés que sur ces millésimes-là. Nous avons encore une vendange qui se tient pour le moment. Tant qu'il fait beau, nous devrions rentrer des qualités honorables »*.

L'autre problématique de l'année, qui n'est cette fois-ci pas liée aux aléas climatiques, est le manque de main-d'œuvre. *« C'est un problème que nous constatons depuis trois ou quatre ans, qui s'est accéléré cette année »*, confirme-t-il. *« Habituellement, nous recrutons 150 saisonniers durant une dizaine de jours. Cette année, il nous manque 30 à 40 % de l'effectif. Nous n'avons qu'une petite centaine de saisonniers »*.

Alors, comment l'expliquer ? *« C'est très difficile. Nous avons des gens inscrits qui ne viennent pas. Pourquoi ? Nous ne savons pas. D'autant plus que nous sommes dans un secteur qui ne vendange pas beaucoup à la main, donc il n'y a pas une grosse concurrence entre les domaines. Cette difficulté de trouver du monde, qui s'accentue d'année en année, va peut-être remettre en question le fonctionnement de certains domaines. Certains vont peut-être avoir tendance à sortir davantage les machines à vendanger »*, confie Didier Séguier.

Un triste constat, tant la vendange à la main reste une tradition pour les domaines du département, et surtout un gage de qualité, mais qui pourrait se confirmer dans les années à venir si la problématique continue de s'accentuer.

Christopher Levé

Emploi

Le Tesa simplifié pour les vendanges

Les vendanges ont débuté et bon nombre de viticulteurs ont recours à des travailleurs saisonniers pour effectuer la récolte. Une des solutions les plus simples d'utilisation pour réaliser les embauches de ces salariés est le Tesa simplifié.

Durant les vendanges, de nombreux viticulteurs ont recours à des travailleurs saisonniers pour effectuer la récolte. Au niveau des embauches, beaucoup réalisent des Tesa simplifiés, qui sont l'une des solutions les plus simples d'utilisation pour les employeurs. Ces Tesa simplifiés permettent de réaliser toutes les formalités d'embauche : les contrats de travail, les bulletins de salaire, les documents de fin de contrats, les déclarations de charges…

La convention collective nationale de la production agricole et des Cuma, applicable depuis le 1er avril 2021, concerne l'ensemble des salariés y compris les salariés saisonniers. Ces derniers doivent être classés dans la nouvelle grille. Il n'y a plus nécessairement de distinction entre les coupeurs et les porteurs. Dans le Tesa, il convient donc d'indiquer la nouvelle convention collective et le palier de classification (c'est le coefficient qui doit normalement figurer sur les bulletins de salaire mais la plateforme Tesa n'est pas en capacité de le faire, ndlr). Si la mention de la convention collective n'est pas à jour dans le Tesa, il faudra alors la modifier manuellement.

Pour rappel, les contrats saisonniers sont éligibles à l'exonération « *travailleurs occasionnels* ». Le bénéfice de cette exonération est subordonné à une demande de l'employeur via la coche *« oui »* sur la ligne « *demande des exonérations de cotisations patronales pour l'emploi d'un travailleur occasionnel* ».

Pour le calcul de cette exonération, il faut compléter le Smic RDF (réduction dégressive Fillon) dans le bulletin de salaire.

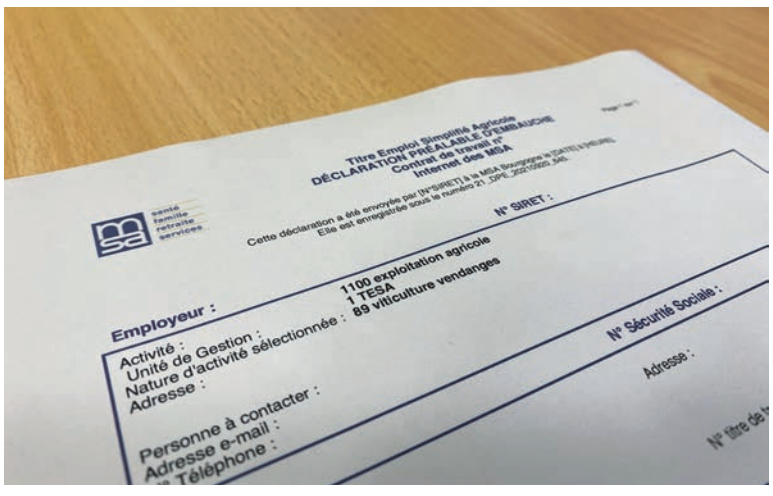
Il se calcule par le nombre d'heures normales par le Smic horaire. Les heures supplémentaires ne doivent pas être prises en compte.

Prendre en compte la hausse du Smic

Alors que le Smic va augmenter au 1er octobre 2021, pour atteindre 10,48 € de l'heure, il est possible, via le Tesa, de ne faire qu'un seul bulletin de salaire pour les contrats saisonniers à cheval sur deux mois, dont la durée est inférieure à un mois.

Toutefois, pour les salariés qui sont aux Smic, deux taux horaires seront donc applicables. Selon la MSA, ne faire qu'un seul bulletin risque de générer des erreurs sur le calcul de l'exonération TO-DE. Il est donc fortement conseillé de faire deux bulletins de salaire.

Le mardi 7 septembre, la FDSEA de l'Yonne a organisé une formation sur l'utilisation du Tesa. Cette matinée a permis à la dizaine d'exploitants présents de revoir leur pratique sur l'utilisation de cet outil, de faire un point sur la convention collective et de revoir le décompte des heures de travail (heures normales, heures supplémentaires, heures de nuit…).



Durant les vendanges, l'utilisation du Tesa pour les embauches des travailleurs saisonniers est l'une des solutions les plus simples pour l'employeur.

FDSEA de l'Yonne

Pour plus d'informations sur le Tesa, contacter Laëtitia Clerc au 03 86 49 48 10.

Analyses de matière sèche de maïs

Des rendez-vous plébiscités par les éleveurs

Pour permettre aux éleveurs de la zone Alysé de récolter les ensilages au bon stade (autour de 33 % de matière sèche), la coopérative Alysé a organisé 12 rendez-vous entre le 26 août et le 6 septembre qui ont permis à une centaine d'éleveurs de repartir avec une proposition de date d'ensilage.


Alysé

Pour profiter pleinement du potentiel du maïs, il est important de le récolter au bon stade, soit autour de 32 à 33 % de MS

À l'heure de la récolte en ensilage, Alysé donne quelques préconisations pour un ensilage de qualité. À commencer par prévoir sa date de récolte. Pour profiter pleinement du potentiel du maïs, il est important de le récolter au bon stade, l'idéal étant autour de 32 à 33 % de MS. Pour aider les éleveurs, Alysé a proposé des rendez-vous dans des élevages de l'Yonne pour réaliser des estimations de la matière sèche de pieds de maïs avec l'AgriNIR. Cet appareil infrarouge permet de déterminer la matière sèche et de prédire la date optimale de récolte. Les dates varient fortement en fonction de la date de semis, la variété le type de sol.


Alysé

Pour Alysé, la qualité du tassage doit l'emporter sur la vitesse du chantier.

Quatre rendez-vous vous ont été proposés dans l'Yonne (12 au total sur la zone Alysé) les 27 août, 1er septembre et 6 septembre où plus de 30 éleveurs se sont déplacés. Globalement, si les premiers ensilages sont préconisés début septembre, d'autres sont réalisés plutôt vers le 20-25 septembre voire tout début octobre pour les plus tardifs.

Le réglage de l'ensileuse

Autre préconisation : le réglage de l'ensileuse. Ici, deux points sont importants à maîtriser. Tout d'abord la taille de coupe. Il est souhaitable qu'elle soit comprise entre 10 et 15 mm et dans bien des cas 10 mm sont suffisants, notamment lorsque la part d'herbe dans la ration représente plus de 20 % des fourrages. Une taille de coupe faible améliore l'éclatement des grains, qui est le deuxième point à maîtriser. Pour être bien valorisé par les animaux, un grain de maïs doit être coupé idéalement en quatre et a minima touché. Pour y arriver le réglage de l'éclateur est important, comme le débit de chantier (pas trop rapide), la taille de coupe et le différentiel de vitesse entre les rouleaux et l'éclateur.

Les préconisations continuent avec le tassement. La qualité du tassage doit l'emporter sur la vitesse du chantier. Un bon tassage est gage d'une meilleure conservation et donc de moins de pertes invisibles à l'œil nu. Pour garantir un bon tassage, il faut donc prendre le temps de tasser et mettre du poids.
Pour repère, cette année avec des maïs à 13-15 t MS/ha, avec un débit de 2 ha par heure, il faudrait que le poids des tracteurs pour le tassage soit d'au moins 11 tonnes.

Faire du stock

Alysé préconise également de faire du stock pour les 12, 18, 24 mois, ou plus. Car après trois années difficiles en maïs, les rendements devraient être au rendez-vous cette année. Une telle année pouvant ne pas se reproduire avant plusieurs années, il est donc important de faire du stock.

Enfin, la coopérative préconise de distribuer du maïs vert (non fermenté) aux animaux. Dans bien des cas cette année, les silos ne pourront pas être fermés trois semaines ou plus avant utilisation. Alors, en privilégiant les parcelles les moins avancées en maturité, l'amidon sera plus digestible. De même, les variétés dentées sont préférables aux variétés dentées-cornées. L'utilisation d'un conservateur peut se justifier sur des silos non fermés, soit par des bactéries homofermentaires ou acides formiques ou acides propioniques.

Jérôme Laviron et Jean-Louis Deck, Alysé

Pour plus d'informations, contacter Alysé au 03 86 92 36 40.

Élevage Le Gaec Cadoux récompensé au concours national charolais du Marault

Le Gaec Cadoux, seul élevage de l'Yonne présent au concours national charolais du Marault (Nièvre), y a présenté neuf veaux mâles. Ce premier rendez-vous de l'année de la race permet de présenter la nouvelle production des élevages dans ce concours toujours très relevé.
Sept veaux du Gaec Cadoux ont été primés : cinq deuxième prix et deux troisième prix, ainsi qu'un troisième prix d'ensemble veaux mâles des grandes étables.
Sept fils du taureau Janus étaient présentés. Ces derniers ont fait forte impression auprès des visiteurs, motivant ainsi trois achats pendant le concours.
En parallèle, dans le concours adultes charolais, des sélectionneurs ont présenté des animaux issus de la production du Gaec Cadoux : Redoutable, un taureau de 18 mois, fils de Léopoldo, qui a fait une sortie remarquée grâce à son développement exceptionnel et obtient un 1er prix. Tout comme Obama, fils de Major.
Basée sur la génétique, la motivation du Gaec Cadoux est la recherche de belles lignées de grands raceurs pour proposer de nouveaux reproducteurs mâles et femelles.
Lors des journées de visites au pré les 24, 25 et 26 septembre (voir rubrique agenda), l'ensemble du cheptel du Gaec Cadoux sera à découvrir. La présence de plus de 20 taureaux en service sur l'exploitation leur permet de proposer un large choix de reproducteurs à leurs clients.


Le Gaec Cadoux a été récompensé lors du concours national charolais du Marault où sept veaux, dont Lascar (ici), ont été primés.

▸Agenda

24, 25 et 26/09 Portes ouvertes au Gaec Cadoux

Les 24, 25 et 26 septembre, le Gaec Cadoux Bernard et fils organise des journées portes ouvertes au pré, sur leur exploitation, à Saint-André-en-Terre-Plaine. 30 taureaux de 18 mois, 100 mâles reproducteurs de l'année, des génisses de 18 mois et des vaches seront à découvrir sur place. Pour plus d'informations, contacter le Gaec Cadoux au 06 89 18 05 87 ou au 06 79 50 15 71.

24/09 Marché à la ferme de la Maiterie à Villiers-sur-Tholon

C'est devenu une tradition. Chaque dernier vendredi du mois, entre mars et octobre, la ferme de la Maiterie, à Villiers-sur-Tholon, organise un marché à la ferme avec une vingtaine de producteurs locaux : foie gras, volaille, viande de bœuf, truite, escargots, fromages, glaces, pâtisseries, légumes, vins, bières et même quelques spécialités malgaches. Les producteurs et artisans viennent partager leur métier passion avec les visiteurs. Un panier garni est à gagner par tirage au sort chaque vendredi. Ouverture des portes de 16 heures à 20 heures.

21/10 Permanence emploi à Chablis

La prochaine permanence emploi de la FDSEA de l'Yonne a lieu le jeudi 21 septembre, de 9 heures à 12 h 30, à la mairie de Chablis. Pour rappel, ces permanences ont lieu chaque troisième jeudi de chaque mois. Elles ont vocation à répondre aux diverses problématiques sur l'emploi viticole (législation du travail, aide aux recrutements, aide au maintien dans l'emploi des salariés, aide à la formation des salariés, contrats de travail, procédures de rupture de contrat…), grâce à la présence de France Lahutte, animatrice emploi de la FDSEA et Laëtitia Clerc, la juriste. Pour plus d'informations, contacter la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 10.

▸Formation

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne :
Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48.

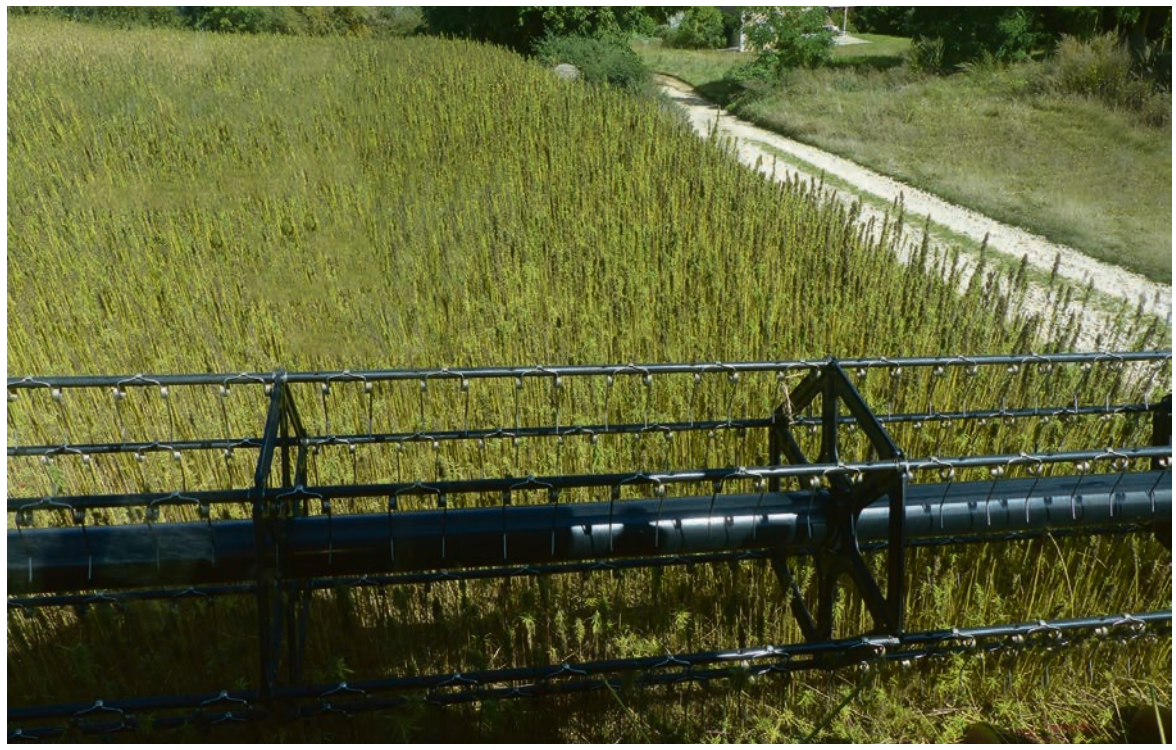
Élargir sa gamme de fromage : Fabrication de fromage à pâte pressée.

Les 12 et 13 octobre, à Champs/Yonne.
Contact : Déborah Colard au 03 86 94 22 19.

Chanvre

Une bonne récolte, entre les gouttes

Débutée la semaine dernière, la récolte de chanvre s'est poursuivie ces derniers jours dans le département. Une récolte qui s'annonce bonne selon Anicet Bretagne, agriculteur à Gy-l'Évêque, même si elle a dû s'effectuer entre les averses.



La récolte de chanvre s'effectue en deux temps, avec d'abord le passage de la moissonneuse-batteuse pour récolter le chènevis.



Ensuite, la paille est fauchée avant d'être andainée huit jours plus tard.

Décidément, il fallait composer avec la pluie pour les moissons de cette année. Après les cultures principales, c'est le chanvre qui a été récolté entre les averses. Des conditions climatiques qui n'empêchent pas, cette fois-ci, d'avoir une bonne récolte. *« C'est une bonne année pour le chanvre au niveau de la production »*, confirme Anicet Bretagne, agriculteur à Gy-l'Évêque. *« Les tiges sont relativement hautes donc la récolte sera assez dense. La production de paille va être assez bonne. C'est aussi le cas des chènevis (les graines) »*.

Les pluies de cette année ont été bénéfiques à cette culture. *« L'idéal, c'est d'en avoir régulièrement tout au long de l'année, comme ce fut le cas ici »*, continue Anicet Bretagne. C'est également une plante capable de résister aux gros coups de chaud, même s'ils se sont faits plus rares cette année. *« Par contre, elle n'aime pas trop les changements de températures intenses, notamment les coups de froid, aux mois de mai et juin »*, assure l'agriculteur.

Une récolte en deux temps

Semé mi-avril, le chanvre se récolte toujours *« plus ou moins à la même période. C'est la durée des jours qui détermine la maturité de la plante »*, indique Anicet Bretagne. Une récolte qui se déroule en deux temps. *« Il y a d'abord le passage de la moissonneuse-batteuse pour récolter le chènevis »*, explique-t-il. *« Ensuite, il y a la fauche de la paille avec des faucheuses à section, qui s'effectue directement après le passage de la moissonneuse-batteuse, dans l'objectif d'éviter que les tiges se dessèchent de trop. S'il y a un dessèchement des tiges, c'est plus compliqué à couper »*.



Le chènevis est, quant à lui, directement versé dans la benne après la récolte.

Une fois coupée, la paille reste au sol environ quatre ou cinq jours, pour faner. *« Puis, huit jours après le passage de la fauche, on l'andaine en balles rondes. Puis elle est rentrée et stockée chez les producteurs »*.

Des débouchés multiples

Quant aux débouchés du chanvre ? *« Pour le chènevis, il est essentiellement pour l'alimentation animale (notamment pour les oiseaux ou pour la pratique de la pêche) et humaine (pour les huiles, les cosmétiques). L'huile de chanvre a des caractéristiques nutritionnelles très bonnes, avec un bon ratio entre les oméga 3 et les oméga 6. Elle a des avantages pour la prévention de maladies cardiovasculaires »*, répond Anicet Bretagne.

La paille, elle, est travaillée en usine, au sein de la coopérative La Chanvrière (basée désormais à Saint-Lyé, dans l'Aube), où adhère Anicet Bretagne. *« Elle y est défibrée, c'est-à-dire que l'on sépare la chènevotte des fibres »*, détaille-t-il. *« Les fibres ont une utilisation au niveau de l'industrie automobile, de l'isolation ou textile. Les chènevottes serviront aux paillages pour les animaux de compagnie, pour les espaces verts ou encore dans l'isolation »*. La Chanvrière, leader européen de la production de chanvre, a vu ses capacités de production doubler ces dernières années. Ce qui a entraîné la construction d'une nouvelle usine. *« Cela rapproche le département de l'Yonne de cette usine de Saint-Lyé (l'ancienne était à Bar-sur-Aube). Aujourd'hui, tous les producteurs du département peuvent faire une demande pour devenir producteur de chanvre »*, conclut Anicet Bretagne.

Christopher Levé

Pour plus d'informations sur la Chanvrière ou si vous êtes intéressés pour produire du chanvre, contactez la coopérative au 03 25 92 31 92.

Fermes et caves ouvertes

Les producteurs ouvrent leurs portes aux consommateurs

Le samedi 25 et le dimanche 26 septembre, *«Fermes et caves ouvertes»*, un événement organisé par la FDSEA de l'Yonne, revient pour une neuvième édition. Huit producteurs accueillent les visiteurs sur leurs exploitations pour leur faire découvrir ou redécouvrir la richesse des produits du terroir icaunais.



Fermes et caves ouvertes, c'est ce week-end, sur huit exploitations icaunaises.

Cette année, ce sont majoritairement des domaines viticoles qui participent à l'événement (six viticulteurs, un maraîcher et une agricultrice). Le but de «Fermes et caves ouvertes» est de leur offrir la possibilité de faire découvrir leurs produits et leurs métiers aux visiteurs», annonce Manon Da Costa, directrice de la FDSEA de l'Yonne.

Un événement qui revient pour une neuvième édition, le week-end des 25 et 26 septembre. Avec, comme à l'accoutumée, des visites d'exploitations, des animations et bien sûr des dégustations. *«Cela devient un événement assez marquant dans l'année pour la FDSEA. La communication est de plus en plus importante d'année en année»*, assure Manon Da Costa.

Quant aux participants ? *«Certains sont des habitués, mais il y a toujours des nouveaux pour permettre aux visiteurs de découvrir une large palette des produits que l'on trouve sur le département»*, poursuit-elle.

Soutenir les viticulteurs

Alors, pourquoi trouve-t-on une majorité de producteurs de vin participant ? *«Avec l'année difficile qu'ils vivent, notamment à cause du gel et des vendanges actuelles qui sont médiocres, c'était important de leur permettre de rencontrer des consommateurs, d'échanger avec eux et qu'ils puissent leur faire découvrir les bons produits qu'ils ont à proposer»*, répond la directrice de la FDSEA de l'Yonne.
«Fermes et caves ouvertes», c'est aussi l'occasion pour les clients d'aller une fois de plus au contact des producteurs. *«La crise sanitaire à au moins permis de leur faire prendre conscience de l'importance qu'il y a à consommer français et local. Cet événement permet donc de maintenir un lien entre les producteurs et les consommateurs, et pourquoi pas leur faire découvrir de nouveaux produits»*, conclut Manon Da Costa.

CHRISTOPHER LEVÉ

Pour plus d'informations, contacter la FDSEA de l'Yonne au 03 86 49 48 10.

Les participants

Cette année huit viticulteurs et agriculteurs participent à cette neuvième édition des fermes et caves ouvertes. La liste : Domaine Félix, viticulteur à Saint-Bris-le-Vineux (le samedi de 10 heures à 18 heures), Domaine Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan, viticulteur à Saint-Bris-le-Vineux (le samedi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30), Philippe Sorin, viticulteur à Saint-Bris-le-Vineux (le samedi et le dimanche de 10 heures à 18 heures), le Jardin de Laborde, maraîcher à Laborde (le samedi de 10 heures à 18 heures et le dimanche de 10 heures à 12 heures), Clotilde Davenne, viticultrice à Préhy (le samedi de 10 heures à 18 heures), Domaine Calmus père et fils, viticulteurs à Joigny (le samedi de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 10 heures à 18 heures), Domaine Louis Moreau, viticulteur à Beines (le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures), et Florence Pouteau, agricultrice à Evry (le samedi et le dimanche de 14 heures à 18 heures).

FDSEA

Le bilan de la collecte d'huiles usagées

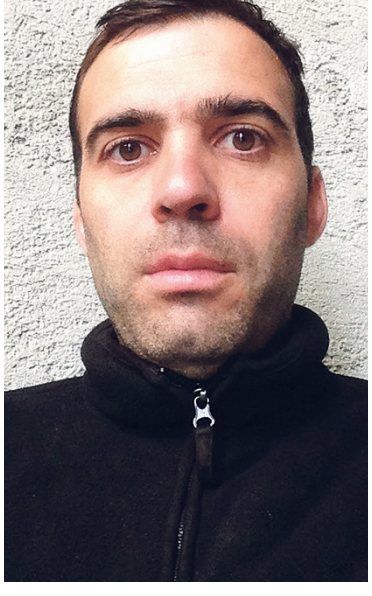
À la demande de ses adhérents, la FDSEA de l'Yonne a organisé une collecte d'huile usagée de vidange sur le département. Celle-ci était gratuite, à condition d'avoir 1 000 litres au minimum par point de collecte.

Lors des réunions cantonales de cet hiver, plusieurs adhérents de la FDSEA de l'Yonne ont exprimé leur besoin d'évacuer leurs huiles usagées de vidange. Afin de répondre à leur demande, un recensement des volumes a été effectué et plusieurs entreprises de collecte ont été sollicitées. La société finalement choisie proposait une collecte des huiles gratuite pour un volume minimal de 1 000 litres par point de collecte. Les agriculteurs ayant un volume inférieur ont eu le choix d'attendre une prochaine collecte, ou bien de se regrouper entre eux en fonction de leur répartition géographique. La collecte s'est déroulée sur un mois, du 9 août au 10 septembre et a concerné 35 agriculteurs répartis sur 33 points de collecte. Au total, 51 610 litres d'huile usagée ont été ramassées lors de cette opération.

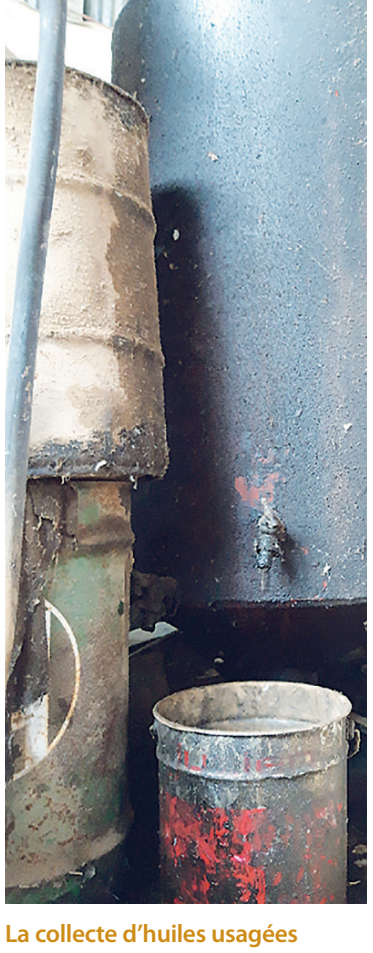
Des adhérents satisfaits de l'opération

Autrefois gratuite via le biais des déchetteries ou des garagistes, la collecte d'huiles usagées est désormais facturée par la plupart des entreprises. La société sollicitée par la FDSEA, basée en Seine-Maritime, valorise la totalité des huiles usagées collectées en les régénérant.
En effet, les huiles subissent un traitement permettant de supprimer les impuretés et que chaque composant de l'huile retrouve ses propriétés initiales, sans pertes. Cette huile pourra à nouveau être utilisée dans les moteurs. Cette revalorisation leur permet donc de proposer une collecte gratuite pour des volumes de 1 000 litres minimum.

FDSEA DE L'YONNE



Vincent Jouan, céréalier dans le Sénonais.



La collecte d'huiles usagées organisée par la FDSEA de l'Yonne a permis aux agriculteurs de vider leurs cuves.

Témoignage de Vincent Jouan, céréalier dans le Sénonais

Vincent Jouan est céréalier dans le Sénonais. Sa cuve de 2 000 litres était quasiment pleine et il commençait justement à se renseigner pour faire collecter son huile quand la FDSEA a lancé l'opération. Deux autres agriculteurs voisins, n'ayant pas le volume minimal requis, se sont greffés à sa collecte en amenant des fûts sur son exploitation. Au total, 2 500 litres ont été ramassés sur ce point de collecte. *«Je pense que c'est une bonne opération, ça permet d'avoir un tracas en moins dans l'atelier et d'éviter de payer une prestation, ça nous enlève une épine du pied. Le fait que la collecte soit centralisée par la FDSEA nous a permis de nous organiser plus facilement. Avant, on gardait l'huile en stockage. La cuve était à l'abri pour ne pas qu'il y ait d'eau, car pour les collecteurs, le souci majeur est l'humidité dans la cuve. Le fait que le collecteur vienne à domicile nous assure une certaine tranquillité puisqu'au niveau du transport on ne sait jamais les risques qu'il peut y avoir, alors qu'au moins là ce sont des professionnels qui viennent, cela permet d'éviter tout problème sur la route et de gérer le transport».*

Interbev BFC

Fonds de solidarité, Label rouge et avenir de l'élevage…

Le dernier conseil d'administration de l'interprofession bétail et viandes, tenu en Côte-d'Or, a abordé des sujets qui sont au cœur de l'avenir de l'élevage allaitant.


Interbev BFC va organiser une journée sur le Label rouge, le 27 octobre.

Interbev Bourgogne Franche-Comté, l'interprofession régionale bétail et viande, renoue progressivement avec les événements en présentiel, alors que la sortie de crise sanitaire semble enfin être une réalité tangible. La structure tenait, le 15 septembre, un conseil d'administration, en Côte-d'Or, dans le village de Thoisy-le-Désert. Le passage en revue des activités menées depuis février témoignait déjà de ce retour à une vie à peu près normale : 800 élèves, de la maternelle au BTS, reçus dans 21 élevages, 12 boucheries et 2 marchés au cadran, lors des journées Made in Viande du mois de mai… Lors des élections régionales du printemps, l'interprofession avait également interpellé les candidats en lice. Une seule avait répondu à leur sollicitation : l'écologiste Stéphanie Modde, venues écouter les attentes du secteur. En juillet, d'autres élus (des eurodéputés) avaient été rencontrés en Saône-et-Loire, afin de présenter le principe des clauses miroirs, très attendues dans le cadre de négociations commerciales internationales mettant en lice des producteurs qui ne sont pas soumis à des règles et des contraintes identiques.

Retour au présentiel

Interbev BFC s'est impliqué dans les événements entourant le passage en Bourgogne du Tour de France, en juillet. L'été a également été jalonné de moments au cours desquels l'interprofession a pu se faire voir et entendre : Foire de Saulieu, en Côte-d'Or, fête de l'agriculture dans le Jura, Terres de Jade en Saône-et-Loire, festival Vyv, à Dijon… Désormais, s'annoncent la participation au Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (Sirha) de Lyon, qui dure jusqu'au 27 septembre, le Sommet de l'Élevage, à Cournon, dans le Puy-de-Dôme, du 5 au 8 octobre, le marathon de Dijon, mi-octobre et la marche gourmande d'Auxerre, le 24 octobre. Interbev BFC va, par ailleurs, assurer des formations de cuisiniers en lycée, en novembre, et d'autres, à la même période, auprès d'éleveurs de Saône-et-Loire, sur la question de la prise de parole sur la thématique du bien-être animal. Sur le Label rouge, un logiciel de suivi des points de vente plus performant va être mis en place. Interbev peut aussi transmettre, sur demande, aux éleveurs, des contrats-types réalisés dans le but de simplifier la démarche de contractualisation. L'interprofession a rencontré les commerciaux de SVA et Bigard et elle annonce d'ores et déjà une journée filière autour de la démarche des viandes de bœuf Label rouge le mercredi 27 octobre (voir encadré). En volume, les ventes de viandes de bœuf Label rouge sont en progression de 20 % sur la région.

Bientôt un FAR BFC ?

Lors de ce conseil d'administration, il aura été longuement question de la possibilité d'instaurer, en BFC, un Fonds d'assainissement régional (FAR). Il s'agit d'une structure qui, d'une part, concrétise la solidarité entre les opérateurs de la filière viande et, de l'autre, permet d'avoir une action pour réduire les causes de saisie d'animaux liées à des problèmes sanitaires. Le représentant d'un de ces FAR, implanté dans les Hauts-de-France, est venu expliquer un mécanisme qui apparaît d'emblée assez complexe. C'est un système basé sur le volontariat. Les contrats sont conclus avec les abattoirs et non avec les éleveurs. Le FAR fonctionne comme une caisse de péréquation permettant de supporter de manière collective tout ou partie des pertes économiques liées à des motifs de saisies (sur les bovins) ne dépendant pas des acteurs de la filière. Plusieurs Régions ont déclaré être prêtes à créer un FAR prochainement (Bretagne, Auvergne Rhône-Alpes ou Grand Est). Le conseil d'administration d'Interbev a donné son accord de principe à l'instauration d'un FAR en BFC. L'interprofession va donc travailler sur la question.

BERTY ROBERT

Une journée Label rouge

Interbev BFC met en place, pour le mercredi 27 octobre, une journée filière qui sera consacrée à la démarche des viandes de bœuf Label rouge en un lieu et à un horaire qui restent à définir. Plusieurs grands thèmes y seront abordés :

- Rappel sur les conditions de production communes Gros bovins Label rouge et spécificité des Organismes de défense et de gestion (ODG) locaux.
- La contractualisation obligatoire et la revalorisation de la production
- Plan de communication
- Les perspectives d'évolution des viandes de boeuf Label rouge en Bourgogne Franche-Comté.

Christian Decerle : « *L'élevage réclame une réflexion stratégique collective* »

Le président de la Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté s'est exprimé, lors de ce conseil d'administration, dans le but de sensibiliser l'ensemble des constituants de l'interprofession (éleveurs, abatteurs, négociants, distributeurs) à la nécessité de travailler ensemble, alors que la future Pac, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2023 n'est pas favorable au développement du troupeau allaitant : « *il va être difficile de s'approprier un dispositif qui n'est pas très favorable à l'élevage allaitant. On est pourtant sur des enjeux de société et de territoire. Il faut rappeler que les aides Pac contribuent à irriguer tout un système économique. Il faut travailler autour du modèle économique de l'exploitation d'élevage. Il faudra discuter de la rémunération des services environnementaux apportés par les éleveurs. Nous devrons aussi travailler sur le rapport avec l'ensemble de la société et aussi sur le dialogue entre agriculteurs, distributeurs, abatteurs, exportateurs… Le contexte ne nous permet pas autre chose que la concertation. Mais cela devra se faire selon une méthode de travail efficace : l'élevage réclame une réflexion stratégique collective* ».

Sans la FRB

En ouverture de ce conseil d'administration, Yves Largy, président d'Interbev BFC, a lu un SMS émanant de la Fédération régionale bovine (FRB). Cette dernière y indiquait qu'elle refusait de participer à cette réunion, « *tant que les différentes familles constituant l'interprofession ne se seraient pas mises d'accord* ». Un mouvement d'humeur face à la question récurrente des prix de la viande alors que, dans le même temps, Christian Bajard, coordinateur du Berceau des races à viande du Grand Massif central soulignait que «*les éleveurs sont dans une situation favorable mais que les prix n'augmentent pas suffisamment*». «*Les planètes sont alignées pour que les prix augmentent,* soulignait pour sa part Bruno Dufayet, président de la FNB. *À chaque éleveur de s'emparer chaque semaine des prix de marchés pour négocier à la hausse* ».



Cultures

C'est le moment de faire de la moutarde !

Le contexte mondial entraîne un manque certain de graines de moutarde pour les transformateurs du secteur qui lancent un appel urgent à une augmentation des surfaces ensemencées en Bourgogne Franche-Comté. Pour les producteurs potentiellement intéressés, la décision doit être prise vite.


La moutarde va être rémunérée par la filière à un niveau jamais vu dans la région.

La moutarde est la culture qui a le vent en poupe. Cette affirmation peut surprendre, alors que l'an passé, le bilan des récoltes n'incitait pas trop à l'optimisme. Mais, en un an, bien des choses ont changé, en particulier ces derniers mois. À tel point que la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, à la demande de la filière, lance un appel urgent, à l'échelle de toute la Bourgogne Franche-Comté pour trouver de nouvelles surfaces à ensemencer. La filière recherche 1 000 hectares supplémentaires, qui s'ajouteraient aux 3 000 hectares déjà cultivés à ce jour sur la région. Le but est de monter à 4 000 voire 5 000 hectares, dans un délai court, avec un argument de poids : les moutardiers ont fait passer le prix payé aux producteurs de 1 170 euros la tonne à 1 350 euros ! Un niveau de prix complètement inédit. *«Sur notre zone, la récolte 2021, se situe dans la moyenne»*, précise Jérôme Gervais, conseiller spécialisé en moutarde au sein de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, *«en tout cas à un meilleur niveau que les deux dernières années. On aurait pu espérer plus mais la pluviométrie du mois de mai a pénalisé les rendements. Néanmoins, il y a un autre point positif : nous disposons de nouvelles variétés qui sont tolérantes aux grosses altises. Ce sera un plus pour la prochaine campagne»*.

Carence de production

Cet aspect n'est pas le seul à concourir au bon alignement de planètes pour la culture de la moutarde : il y a aussi une grosse demande des moutardiers pour l'augmentation de la production et des capacités d'approvisionnement régionales. Actuellement, il y a une carence de production de graines de moutarde au niveau mondial, qui s'explique notamment par le fait que le Canada, un des plus gros producteurs, a subi une forte sécheresse cette année et le pays s'attend à une récolte catastrophique. Par ailleurs, la reprise de l'activité avec la sortie de la crise sanitaire, qui entraîne des problèmes de disponibilité de transports pour les graines produites au Canada, joue aussi un rôle dans le contexte actuel. Enfin, il faut ajouter à cela une vraie demande de graines plus locales, de la part des consommateurs. Autant d'éléments qui jouent en faveur de la carte *«moutarde»* pour cette année, mais il faut aller vite : les surfaces doivent être ensemencées début octobre.

Si des producteurs veulent franchir le pas, la démarche à suivre est de contacter Laure Ohleyer (03 80 68 66 77 - laure.ohleyer@cote-dor.chambagri.fr) ou Jérôme Gervais (03 80 68 66 76 - jerome.gervais@cote-dor.chambagri.fr) afin de prendre connaissance des modalités leur permettant d'intégrer cette culture dans leur plan de marche. Les producteurs devront faire connaître leurs intentions de semis et ils recevront, en retour, un contrat dans lequel est rappelé l'ensemble des engagements des producteurs. Les semences de moutarde seront disponibles auprès des organismes stockeurs (OS) des différents producteurs souhaitant s'engager.

BERTY ROBERT

Céréales

Un nouveau président pour la filière CRC

Après avoir assumé la présidence du Groupement d'intérêt économique (GIE) Culture raisonnée contrôlée (CRC) pendant près de vingt ans, Étienne Henriot a passé le relais à un autre Icaunais : Vincent Jouan.


Vincent Jouan est agriculteur dans l'Yonne.

Vincent Jouan a été nommé président du GIE Culture raisonnée contrôlée (CRC), le 14 septembre. Il succède à Étienne Henriot qui assumait cette fonction depuis près de vingt ans. Âgé de 41 ans, Vincent Jouan est agriculteur céréalier dans l'Yonne.

Il est producteur en démarche CRC depuis 18 ans et est également administrateur au sein de la coopérative Ynovae.

Le nouveau président entend continuer la mission de la filière CRC, celle de produire une alimentation saine, dans le respect de l'Homme et de la nature, au sein d'une filière indépendante et pérenne. La filière CRC est née en 1989, sous l'impulsion d'agriculteurs français souhaitant produire autrement des céréales de qualité.

Ces agriculteurs se sont engagés à produire des céréales 100 % françaises, cultivées de manière raisonnée selon de bonnes pratiques agricoles favorables à la biodiversité et stockées sans traitement après récolte.

La filière compte 131 entreprises adhérentes (organismes stockeurs, meuniers, industriels et distributeurs) et près de 3 600 agriculteurs, produisant plus de 10 % des blés français écrasés par la meunerie française.

B.R. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Technique

L'agriculture de conservation à sol ouvert

En favorisant l'activité biologique et l'enrichissement en matière organique, l'agriculture de conservation rend au sol ses fonctions essentielles dans les cycles de l'eau, du carbone, de l'azote… Un atout précieux vis-à-vis des aléas climatiques et pour répondre aux enjeux environnementaux de préservation des ressources.



Ce simulateur de pluie permet de visualiser facilement l'impact d'un *«sac d'eau»* sur un sol, selon sa conduite.

Le Gaec du Parge, à Aisey-et-Richecourt en Haute-Saône, a ouvert ses portes à l'initiative du groupe T-Sol, pour une journée découverte de l'agriculture de conservation. *«Un petit groupe d'une quinzaine d'exploitations travaille sur cette thématique depuis quelques années, avec des rendez-vous mensuels pour se former et échanger, explorer de nouvelles pratiques et les adapter au contexte local»*, expose Emeric Courbet, technicien à la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et animateur de ce groupe. Laurent Parisot, un des associés du Gaec du Parge, s'intéresse depuis longtemps au fonctionnement du sol. *«J'ai toujours senti qu'il était aberrant de laisser un sol nu pendant plusieurs mois… ce qui m'a amené aux techniques culturales simplifiées, au semis direct, et depuis une dizaine d'années à l'agriculture de conservation des sols»*, témoigne-t-il.

Trois piliers

L'agriculture de conservation (ACS) est née en Amérique du Sud il y a une quarantaine d'années, dans des exploitations confrontées à d'importants phénomènes d'érosion des terres arables. *«Cette nouvelle forme d'agriculture place le sol au cœur du système de production et s'appuie sur trois piliers complémentaires : la couverture permanente du sol, le non-travail du sol et la diversité des cultures dans la rotation»*. En France, cette manière de cultiver est encore très minoritaire, avec 2 % de la SAU environ. On estime à travers le monde, les surfaces cultivées en ACS à 150 millions d'hectares. Sur le papier, le concept est convaincant. Le maintien des résidus de culture en surface et l'implantation de couverts végétaux durant l'interculture va remplacer des pratiques coûteuses et souvent inefficaces : structuration du sol grâce au réseau racinaire plutôt que par la charrue, recyclage des éléments minéraux plutôt que fertilisation, acceptation du développement de la biodiversité aérienne et souterraine remplissant de multiples fonctions. Dans les faits aussi, témoin la petite expérience réalisée au cours de la journée portes-ouvertes : deux mottes immergées dans une colonne d'eau. L'une d'elle vient d'un champ voisin travaillé en agriculture conventionnelle, l'autre d'un champ du Gaec du Parge. *«On constate visuellement l'énorme différence en termes de stabilité de la structure»*, remarque Emeric Courbet. *La motte du Gaec du Parge est hyper stable, tandis que l'autre se délite à toute vitesse»*. Autre expérience parlante réalisée devant les groupes de visiteurs : la simulation d'une pluie intense sur plusieurs bacs de terre. Sol labouré, sol labouré paillé, sol conduit en semis direct, prairie. Visuellement, on peut observer la qualité et la quantité de l'eau qui percole et ruisselle à la suite d'un évènement pluvieux intense. Sans surprise, c'est le sol prairial qui retient le plus d'eau et d'éléments fins. Or c'est justement l'idéal vers lequel tend l'agriculture de conservation des sols. *«Les modèles météorologiques qui analysent les conséquences du changement climatique prédisent une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes. L'agriculture de conservation apparaît comme une voie qui améliore la résilience du sol, tant vis-à-vis de cumuls pluviométriques importants que vis-à-vis d'épisodes de sécheresse ou de canicule»* explique Emeric Courbet.

Démonstration par le couvert

Un détour par une parcelle du Gaec démontre l'intérêt de cette approche. *«Suite à la récolte d'une orge d'hiver j'ai implanté ce couvert-relais multi-espèces, qui restera en place jusqu'au semis du maïs en avril prochain»*, explique Laurent Parisot. L'aspect visuel du couvert, très développé, y compris dans les passages de roues des engins de récolte, est déjà une démonstration en soi. Huit espèces y cohabitent : pois, tournesol, féverolle, vesce, avoine, radis fourrager, seigle, phacélie. Certaines d'entre-elles survivront aux gelées de l'hiver et seront simplement roulées avant le semis. L'ouverture d'un profil avec les dents du chargeur télescopique permet de visualiser l'exploration racinaire. Les racines pivots des radis fourragers, d'une vingtaine de centimètre de longueur et d'un beau diamètre, démontrent qu'ils n'ont pas rencontré d'obstacle à leur développement, signe d'une structure de sol très favorable.

Cette situation ne doit rien au hasard, mais ne s'obtient pas non plus du jour au lendemain. *«Le passage à l'agriculture de conservation ne s'accompagne pas de résultats spectaculaires dès la première année»*, prévient un agriculteur participant « *il faut investir plusieurs années dans la fertilité du sol, avec l'implantation des couverts, pour qu'il retrouve ses qualités initiales en s'enrichissant en matière organique, en développant une microfaune et une macrofaune, et en retrouvant sa porosité…»* Mais les agriculteurs qui voudraient se lancer dans cette voie peuvent compter sur les acquis de leurs prédécesseurs. La parcelle visitée fait justement l'objet d'un essai pluriannuel piloté par la Chambre d'agriculture. *«Comme nous avons une unité de méthanisation, nous testons l'évolution de la fertilité du sol qui reçoit du digestat par rapport à une microparcelle qui reçoit une fertilisation classique»*, détaille Laurent. *«Je suis un adepte de la fertilisation localisée sur la ligne de semis, pour donner un avantage rapide à la culture implantée. Et pour ça, le digestat de méthanisation est un super produit»*, poursuit ce passionné.

ALEXANDRE CORONEL

Agriculture biologique

Rencontre Sym'biose dans l'Yonne

Terres Inovia, Arvalis-Institut du végétal et leurs partenaires organisent une journée technique le 28 septembre au lycée Auxerre La Brosse à Venoy.

Des thématiques, des ateliers : la journée technique Rencontre Sym'biose organisée le 28 septembre dans l'Yonne au lycée agricole Auxerre La Brosse, à Venoy de 9 heures à 17 heures promet d'être riche en enseignements. Terres Inovia, Arvalis-Institut du végétal et de nombreux autres partenaires (Soufflet Agriculture, Lidea, Dijon Céréales, Alliance BFC, Bio Bourgogne, Cocebi, Cerfrance, Union de coopératives Seine Yonne, Chambre d'agriculture de l'Yonne, Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté) ont concocté, pour cette occasion, un programme dense. La matinée sera marquée par l'exploration de deux thématiques :

- à 9h35 : Filières et marchés des grandes cultures en agriculture biologique. Il y aura un aperçu des dernières évolutions des marchés, un focus sur le développement en Bourgogne-Franche-Comté et les résultats technico-économiques des exploitations en AB en Bourgogne Franche-Comté.

- à 11h05 : la seconde thématique portera sur la fertilité des sols en agriculture biologique. On y abordera l'autonomie des systèmes grandes cultures sans élevage, à travers, notamment, l'expérience de la ferme expérimentale d'Arvalis, à Boigneville, dans le sud de l'Essonne. Cette thématique sera aussi abordée par le biais d'une table-ronde qui portera sur le sujet suivant : réduction du travail du sol et introduction de couvert en AB : quelles pistes de réflexion ?

La journée technique se poursuivra l'après-midi avec trois ateliers tournants aux champs :
Atelier n° 1 : Quels outils pour évaluer l'état de sons sol (test bêche, mini-profil 3D, slake test...)
Atelier n° 2 : Présentation des outils pour destruction des couverts ?
Atelier n°3 : Couverts et plantes compagnes en AB. (Couverts semés avant la récolte de la culture, couverts semés après moisson).

Pour participer à cette journée technique, le tarif (repas compris) est de 25 euros. Le pass sanitaire est obligatoire pour les participants et les intervenants.

Renseignements : Sabine Pepiot : 03 80 72 22 50 et par mail : s.pepiot@terresinovia.fr

BOVINS
interbev
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE

#PacteSociétal
#PlanDeFilière
AIMEZ LA VIANDE, MANGEZ-EN MIEUX.
Une filière engagée, responsable et durable.



Préparation sanitaire des broutards
Vous avez tout à y gagner

LE CONSTAT

CHEZ LE NAISSEUR

Plus de **60%** des éleveurs naisseurs déclarent avoir au moins quelques cas de veaux présentant des troubles respiratoires dans le jeune âge
(source : Enquête réseaux d'élevage, 2010)

CHEZ L'ENGRAISSEUR

Jusqu'à **70%** des taurillons sont touchés par des maladies respiratoires.
(source : Assié et al., 2014)

Les garanties du cahier des charges interprofessionnel « préparation sanitaire des broutards »

La vaccination contre **les 3 principaux agents infectieux respiratoires** rencontrés en engraissement :

- **Le virus respiratoire syncytial bovin (VRSB)**
- **Le virus Para Influenza de type 3 (Pi3)**
- **La bactérie Mannheimia haemolytica**

POUR LES NAISSEURS

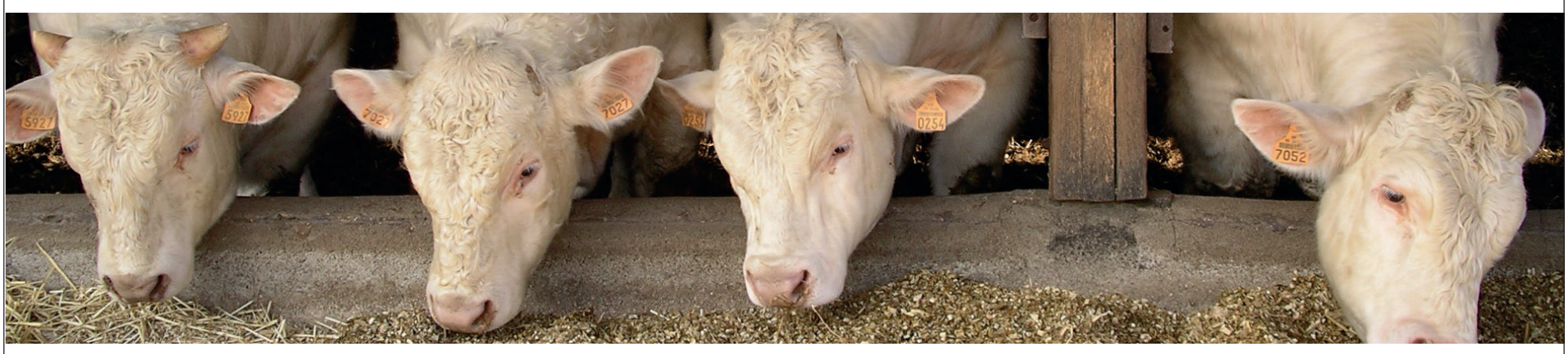
- Une sécurisation économique : l' acheteur s'engage par un bon de commande à prendre en charge le coût de préparation des broutards commandés
- Un indicateur de coût de préparation est publié par Interbev (mise à jour annuelle)

POUR LES ENGRAISSEURS

- La protection vaccinale : une durée de l'immunité induite durant au moins 4 semaines après la sortie de l'animal de l'élevage naisseur
- Des contrôles (internes et externes) permettent de garantir la traçabilité de la préparation jusqu'à l'engraisseur

125€ **c'est ce que coûte un veau allaitant malade !**
(source : Andrew et al., 2010)

+8% **de GMQ lorsque les broutards sont complètement vaccinés dans l'élevage naisseur versus des vaccinations plus tardives**
(source : Andrew et al., 2010)



Plus d'informations :
Sur le site INTERBEV : www.interbev.fr/cahiers-des-charges/cahiers-des-charges-interprofessionnels/
Par mail : cdc@interbev.fr

Vie des entreprises

Le relais est passé aux établissements Buchez

Quarante ans après avoir créé une entreprise devenue incontournable dans le milieu du machinisme agricole de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, Gérard Buchez a cédé les rênes, fin juillet, à Olivier Dubreuilh. Pour le nouveau dirigeant, le maître-mot est « continuité ».



Un changement dans la continuité : c'est l'image sur laquelle Olivier Dubreuilh (à droite) souhaite insister, à l'heure du passage de relais avec Gérard Buchez (à gauche).

Des repreneurs potentiels, Gérard Buchez en aura vu passer quelques-uns ces dernières années mais il n'était pas question, pour ce professionnel reconnu du machinisme agricole régional, de passer les commandes de la structure qu'il a créée et fait grandir quarante ans durant à n'importe qui. Olivier Dubreuilh est manifestement l'homme de la situation. Au-delà de tous les facteurs qui influent sur une cession d'entreprise, le sentiment de confiance, même s'il n'est pas une donnée quantifiable, figure en première ligne. Entre les deux entrepreneurs, il s'est installé de manière franche. Olivier Dubreuilh a d'abord été recruté par Gérard Buchez en tant que directeur général, en mars dernier. Une fonction qui lui a permis de prendre ses marques et toute la dimension de cette entreprise qui emploie aujourd'hui une quarantaine de salariés sur quatre sites (Corbigny, Luzy, Moulins-Engilbert et Autun), pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 18 millions d'euros. Entre mars et l'été, les négociations pour la reprise de l'entreprise se sont poursuivies et, depuis le 26 juillet, Olivier Dubreuilh est officiellement à la tête des établissements Buchez.

Quarante ans d'évolutions

La page qui s'est tournée ce jour-là n'est pas anodine : Gérard Buchez s'était lancé en 1982 *« sans un sou en poche »*, comme il le rappelle, en reprenant la petite concession de son patron d'alors, M. Luthereau, dans le village de La Collancelle, près de Châtillon-en-Bazois. Il distribuait des tracteurs de marques Renault et Zetor sur onze cantons de la Nièvre. En 1985, l'entreprise a adhéré à la coopérative de distribution de matériels, pièces et accessoires Socodicor, mise en place par des concessionnaires Renault et qui, par la suite, a créé l'enseigne des magasins Campa, dont les établissements Buchez sont toujours sociétaires aujourd'hui. C'est en 1990 que l'entreprise a déménagé à Corbigny et, la même année, elle est devenue une SARL. En 2004, à la suite du rachat de l'activité véhicules agricoles de Renault par l'Allemand Claas, Buchez a signé un contrat avec le constructeur finlandais Valtra.

Une deuxième opportunité importante s'est présentée en 2011, par la signature d'un contrat de distribution avec la marque allemande Fendt. Commercialement, cela s'est traduit, pour l'entreprise nivernaise, par une pénétration de la clientèle grandes cultures et avec une part des immatriculations qui a dépassé 19 % en 2019. Auparavant, en 2008, Buchez avait repris les établissements Lagrange, à Bazolles et, en 2010, la société Sedma, à Luzy. Enfin, en 2012, Buchez a acquis un bâtiment à Autun, dans le cadre d'une stratégie d'agrandissement de son secteur.

Conserver la proximité

Le domaine d'activité reste majoritairement tourné vers l'élevage allaitant de race charolaise. *«Il faut un maillage serré»*, souligne Gérard Buchez, *«car nos clients fréquentent nos magasins libre-service au moins une fois par semaine, afin de se procurer tous les produits et accessoires dont ils ont besoin au fil des saisons»*. Ce maillage serré, cette continuité du service apporté à la clientèle, c'est la priorité d'Olivier Dubreuilh : *«Je veux continuer d'asseoir les établissements Buchez dans le paysage de la Nièvre, du Morvan et de la Sâone-et-Loire. Nous allons garder les concessions Fendt et Valtra. À 46 ans, mon investissement dans l'entreprise n'est pas celui d'un investisseur financier : je travaille dans l'entreprise, je ne suis pas là pour faire un « coup » financier»*.

Le nouveau propriétaire, qui habite Autun, est titulaire d'un BTS agricole, issu du milieu agricole par ses origines familiales. Au-delà des tracteurs de marques Valtra et Fendt, Buchez commercialise également tout l'équipement lié aux activités de polyculture-élevage. *«J'ai la chance»*, poursuit Olivier Dubreuilh, *«de pouvoir m'appuyer sur une équipe ancrée dans l'entreprise depuis longtemps, pour certains, performante et reconnue comme telle. Je veux rassurer notre clientèle, très attachée au service dont elle peut disposer sur nos différents sites»*.

BERTY ROBERT

SV Pro / Lemken

Des démonstrations XXL

Le concessionnaire John Deere a organisé deux jours de démonstration avec Lemken. Une première suite à l'accord de distribution conclu au printemps sur la Nièvre. 150 agriculteurs ont fait le déplacement.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Même si la météo a empêché les matériels d'évoluer dans des conditions idéales, l'intérêt des agriculteurs était bien réel.



Convivialité et échanges devant le John Deere 8 RX 370 à chenilles. Ce tracteur à variation continue développe une puissance maximale de 407 cv.

Initiateur de ces deux jours à Saint-Jean-aux-Amognes et Arzembouy, les 14 et 15 septembre, Arnaud Tran, responsable des matériels d'accompagnement chez SV Pro, ne cachait pas sa satisfaction devant l'intérêt porté par les clients à cette première présentation de la gamme Lemken, Bogballe et Stekeete sur le secteur nivernais.

Il faut dire que les équipes de la concession avaient mis le paquet : pas moins de 10 ensembles tracteurs-outils étaient présentés avec quelques nouveautés. Côté John Deere, outre le 8 RX 370 qui a attiré la curiosité, le nouveau 7R 350 génération 2 était présenté au déchaumage. Dernier né de la série 7R, ce sixième modèle affiche une puissance maxi de 388 chevaux et se positionne ainsi comme une alternative aux plus lourds 8R. Côté Lemken, une nouvelle sécurité non-stop hydraulique en 3D, baptisée OptiStone, équipe les charrues Juwel, Diamant et Titan.

Ce système est doté de rotules radiales qui maintiennent le corps de la charrue stable pendant les déclenchements. Dans le même temps, le corps de charrue est fermement relié par un attelage à 3 points et ne peut pas se décrocher. Résultat, cette sécurité permet au corps de dévier simultanément jusqu'à 37 cm vers le haut et 20 cm sur le côté.

Première sortie pour une nouveauté

Le réglage des forces de déclenchement se fait depuis la cabine. Le déchaumeur à disques Rubin 10 arbore un nouvel agencement des disques, désormais disposés de façon symétrique entre la rangée avant et arrière et les côtés gauche et droit. Cette nouvelle disposition permet un déplacement sans déport latéral et réduit la consommation de carburant. Les trois disques centraux ont été décalés le long de leur axe longitudinal.

Cette solution brevetée optimise et uniformise le flux de terre sur toute la largeur de travail. C'était l'une de ses premières apparitions : le combiné de semis Solitair 9+ Duo à double trémie qui permet l'épandage simultané de semences, d'engrais ou de cultures dérobées. La trémie de 1 850 l peut être répartie selon les besoins à 50/50 ou 60/40. Les implantations peuvent être réalisées sur la même ligne de semis ou sur deux rangs différents à des profondeurs différentes, grâce à un réglage de profondeur mécanique. Le Solitair 9+ Duo est disponible en 3, 3,5 et 4 m. Les premières livraisons sont prévues début 2022. Issue du rachat par Lemken en 2018, la bineuse EC-Weeder de Stekeete était présente en version 12 rangs pour betteraves avec caméra couleur et guidage automatique.

Le soutien d'une station météo

Lemken présentait aussi une station météo connectée, iQBlue Clara, développée pour aider les agriculteurs dans leurs décisions d'interventions. Plantée dans le sol, la station recueille les informations (pluviométrie, température, hygrométrie) à 3 niveaux : dans le sol, au niveau de la culture et dans l'air.
Elles sont complétées par des données satellites telles que le rayonnement solaire (taux et durée d'ensoleillement), la direction, la vitesse et les rafales de vent, puis traitées par l'algorithme de l'application. Moyennant un abonnement, l'agriculteur reçoit en temps réel les informations concernant la pression maladie et/ou une alerte sur la période optimale d'intervention.
SV Pro avait également convié Franquet qui évoluait avec le Cultiscalp, appareil à dents destiné au déchaumage superficiel.

Il est composé de quatre rangées de dents vibrantes à socs en patte d'oie de 20 cm, espacés de 15 cm pour le recoupement. Trois rangées de peignes sur parallélogramme, réglables indépendamment complètent le dispositif. La gamme Cultiscalp est disponible de 5 à 9 m porté. Le réglage de la profondeur se fait par l'intermédiaire de 2, 4 ou 6 roues de terrage. À partir de 7 m, le déchaumeur bénéficie du suivi de terrain hydraulique jusqu'à 1,5° négatif et 3,5° positif.

Bovins

Marchés locaux Sicafome Moulins-Engilbert — 21/09/2021

Commentaire
Effectif global: 1032
Taux de vente : 95%

		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
BROUTARDS 6-12 MOIS						*Effectif:513 - Vente : 97%*
	U	< 200 kg	2,92€	2,99€	2,97€	+0,11
		300-350	2,76€	2,81€	2,79€	+0,02
		350-400	2,66€	2,80€	2,74€	+0,01
		400-450	2,56 €	2,70€	2,65€	-0,05
	R	< 200 kg	2,65€	2,77€	2,70€	-
		300-350	2,50€	2,72€	2,60€	-
		350-400	2,58€	2,67€	2,61€	+0,03
		400-450	2,52€	2,63€	2,60€	-0,01
F	U	300-350	2,71€	2,83€	2,81€	+0,01
F	R	300-350	2,67€	2,73€	2,68€	-
BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS						*Effectif:160 - Vente : 90%*
M	U	350-400	2,48€	2,51€	2,50€	+ 0,14
F	U	300-350	2,72€	2,85€	2,73€	+ 0,19
F	R	300-350	2,30€	2,63€	2,48€	-
BOVINS MAIGRES +18 MOIS						*Effectif:359 - Vente : 96%*
M	U	+ 500 kg	1,73€	1,94€	1,81€	-0,09
F	E	- 5 ans	2,39€	2,97€	2,51€	- 0,04
		5 à 10 ans	2,35€	2,90€	2,45€	-
	U	- 5 ans	2,02€	2,55€	2,27€	+ 0,01
		5 à 10 ans	1,94€	2,46€	2,16€	-0,01
		+ 10 ans	1,95€	2,18€	2,04€	+ 0,01
	R	- 5 ans	1,81€	2,28€	2,05€	+ 0,02
		5 à 10 ans	1,79€	2,17€	1,97€	+ 0,03
	O	+ 10 ans	1,47€	1,69€	1,60€	-
	U	24 à 36 mois	2,14€	2,63€	2,33€	- 0,04
	R	24 à 36 mois	2,08€	2,16€	2,12€	- 0,03

Marchés voisins Marché de Sancoins (18) — 15/09/2021

Commentaire
Effectif global: 274
Taux de vente: 97%
Broutards : Marché dynamique cette semaine, la demande semble plus présente. Les cours sont reconduits à haussiers dans les sujets valablement vaccinés.
Laitonnes: cours reconduits l'offre ne permettant toujours pas de contenter la demande permanente.
Vaches - Génisses : Cours reconduits dans toutes les catégories, les vaches fleuries de bonne conformation trouvent preneur facilement et les cours sont reconduits dans toutes les catégories.

		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
BROUTARDS 6-12 MOIS						*Effectif:143 - Vente : 94%*
M	U	250-300	2,64 €	2,80 €	2,75 €	-
		300-350	2,68 €	2,80 €	2,78 €	=
		350-400	2,55 €	2,76 €	2,68 €	+ 0,02
		400-450	2,48 €	2,77 €	2,66 €	+ 0,01
	R	350-400	2,54 €	2,67 €	2,62 €	-
		400-450	2,51 €	2,64 €	2,62 €	-
F	U	300-350	2,52 €	2,91 €	2,77 €	+0,01
BOVINS MAIGRES +18 MOIS						*Effectif:131 - Vente : 100%*
	U	- 5 ans	2,22 €	2,28 €	2,52 €	-
		5 à 10 ans	2,06 €	2,28 €	2,22 €	=
		+ 10 ans	1,91 €	2,12 €	2,07 €	+ 0,01
		24 à 36 mois	2,32 €	2,68 €	2,41 €	-0,05

Marchés locaux Sicagemac Corbigny (58) — 20/09/2021

Bovins : 260

Broutards :	**(320 - 400 kg)**	**900 - 1100**	**2,60 - 2,85**
Broutards :	**(415 - 425 kg)**	**1090 - 1130**	**2,61 - 2,66**
Laitonnes :	**(270 - 370 kg)**	**760 - 1000**	**2,65 - 2,80**
Laitonnes formées :	**(255 - 285 kg)**	**800 - 990**	**3,13 - 3,50**
Génisses 16 - 24 mois :	**(345 - 505 kg)**	**850 - 1180**	**1,98 - 2,67**
Génisses24-36 mois formées :	**(635 - 865 kg)**	**2310 - 3610**	**3,04 - 4,18**
Taureaux :	**(750 - 1280 kg)**	**1290 - 2310**	**1,57 - 1,84**
Vaches légères :		**850 - 1310**	
Vaches entre deux :		**1340 - 1480**	
Vaches lourdes :		**1560 - 1760**	

Cours fermes en limousins et bons charolais lourds. Fléchissement en légers et non vaccinés avec quelques invendus.
Demande toujours forte en laitonnes et génisses d'export. Vente globale
Apports moins importants en vaches et de qualité plus hétérogène. Cours stables en vaches supérieures.
Bovins gras : 13
Vaches de viande : 4,14 à 4,30 € kg de viande.
Génisses de viande : 4,40 à 4,56 € kg de viande.
Cours facilement reconduits en sujets gras. Vente globale.
Prochains marchés :
Bovins et ovins le lundi 27 septembre aux horaires habituels.

SYNTHÈSE

Broutard(e)s : Le commerce garde son dynamisme : les volumes s'étoffent encore un peu face à des acheteurs plus nombreux et mobilisés. Les bons mâles valablement vaccinés sont recherchés et trouvent preneurs à des prix fermes voire de nouveau haussiers. La marchandise moyenne ou non vaccinée est plus discutée. Les exports vers UE sont stables ; les débouchés Pays-Tiers dopent l'activité. En femelles, l'offre est toujours insuffisante face à une forte demande.
Gros bovins maigres : Les acheteurs sont encore présents en nombre cette semaine. Les présentations retrouvent globalement une qualité plus homogène. Les transactions sont rapides et quasi totales ; les cours sont fermement maintenus.
Boucherie : Le placement reste régulier permettant de globalement reconduire les cours en vaches allaitantes. Les sujets de qualité supérieure restent recherchés. En revanche, on note un décrochement en vaches mixtes et laitières : les cours ont atteint un plafond et les achats sont plus discutés.
Veaux : Les apports sont un peu plus conséquents même s'ils restent contingentés par les intégrateurs. Les mises en place sont toujours prudentes et se font sur un tri sévère ; le commerce vers l'Espagne est stable mais les marges de manœuvre sont très étroites. Les cours sont globalement reconduits : les veaux supérieurs se défendent mieux tandis que les petits sujets laitiers ou croisés trouvent difficilement preneurs. En veaux d'Aveyron, le marché reste plus facile en femelles mais les mâles tirent leur épingle du jeu. C'est beaucoup plus compliqué en veaux sous la mère.
Ovins : En agneaux, les acheteurs sont mobilisés avec des besoins importants. L'offre est globalement de bonne qualité avec des agneaux bien finis et correctement triés. Mais elle reste insuffisante, d'où des tarifs fermement maintenus. En brebis, la demande est bien suivie en toutes races permettant de bien tenir les cours.

20 SEPTEMBRE 2021 | TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

FNB

MARCHÉ

Gros bovins finis : Sur toutes les catégories, le manque de disponibilité doit entrainer une augmentation des cours! Incompréhension totale des éleveurs bovins !
Bovins maigres : Les cours sont facilement reconduits.

POLITIQUES

Le ministère de l'Agriculture a annoncé que la France souhaitait mettre en place la proposition validée au niveau européen, de permettre aux Etats membres d'augmenter le montant des avances PAC versées en fin d'année.
En raison du Covid, et comme lors des 2 dernières années (pour cause de sécheresse), les avances d'aides PAC versées à l'automne (à partir de mi-octobre) pourront donc s'élever à 70% du 1er pilier (contre 50% normalement) et 85% du 2ème pilier (contre 75%).

ENVIRONNEMENT

Les députés des commissions ENVI et AGRI du Parlement européen ont finalisé le 10 septembre, leur position sur la stratégie UE de la ferme à la table. Ils ont notamment recommandé d'accompagner l'ambition environnementale du Pacte vert européen par un soutien à la transition des agriculteurs afin de garantir la durabilité économique des filières. Ils ont également insisté sur la cohérence des politiques (PAC et politique commerciale) et sur la mise à contribution de tous les acteurs. Le PE votera ce rapport d'initiative le 4 octobre.

DEPLOIEMENT DU PLAN FILIERE VIANDE BOVINE

Face à des signaux de marché tous au vert en viande bovine sauf pour les éleveurs de bovin-viande, et à l'absence d'un projet clair et concret donnant des perspectives et un devenir aux producteurs, la FNB ne participe plus aux travaux et réunions interprofessionnels. Il est urgent que les opérateurs de la filière réagissent, c'est l'avenir de l'ensemble de la filière viande bovine française qui en découle.

FOCUS

Les pouvoirs publics ont décidé d'allonger la période de dépôt des demandes pour l'aide exceptionnelle aux éleveurs de bovins allaitants (aide de 60 Meuros), de façon notamment à donner un délai aux organismes devant fournir la certification des éléments comptables.
La date-limite est portée au mercredi 29 septembre à 12h00.

EN REGION

La ferme expérimentale du Veau de Boucherie au Rheu a ouvert ses portes le mercredi 15 septembre. Différentes expérimentations ont été présentées *(Accès à l'extérieur, nombre de places, caillebotis caoutchouc, ...)*. La ferme de l'Institut à Mauron, supplantera l'actuelle station d'ici 1 an, et se positionnera comme une installation pilote. Différents types de bâtiments sont prévus pour tester de nouveaux modes de production répondant aux attentes sociétales en termes de bien-être animal et d'environnement.

FAIT DE LA SEMAINE

Au sein des priorités françaises agricoles pour la Présidence de l'UE à partir de janvier prochain, le ministre de l'agriculture a souligné au SPACE la volonté forte de porter le sujet des « clauses-miroir » dans les échanges internationaux. En clair, obtenir une stricte similarité des conditions de production sur les produits importés.
Cet objectif fait donc écho au travail mené par la FNB pour une application notamment en secteur viande bovine.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

1 199

Le nombre de diagnostics Boviwell réalisés en filière allaitante depuis son lancement en 2020. La FNB rappelle aux éleveurs allaitants les conditions de réalisation du diagnostic dans leur exploitation : une proposition de contrat, un prix payé éleveur formulé selon la loi EGALIM prenant en compte l'indicateur de référence INTERBEV « coûts de production de la viande bovine », et un niveau minimum à « supérieur », pour communiquer sur la démarche .

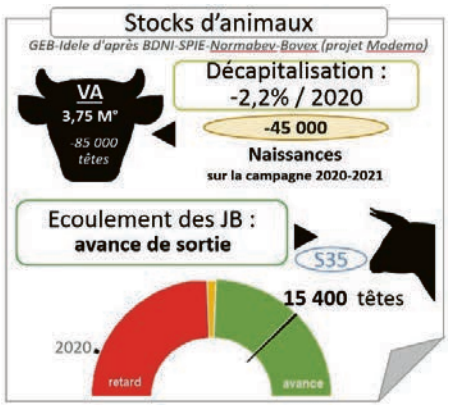
Bovins

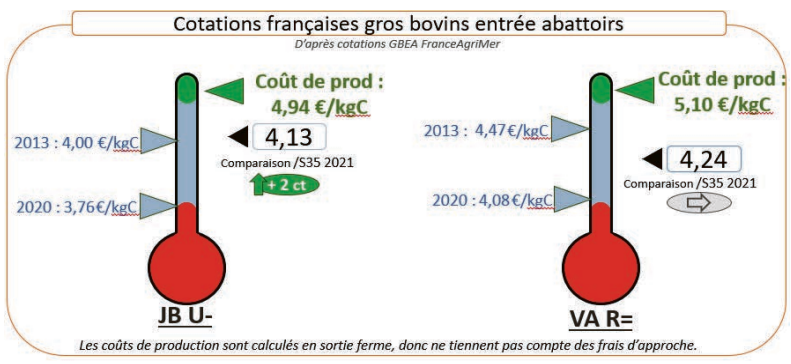
MAJ 15/09/2021

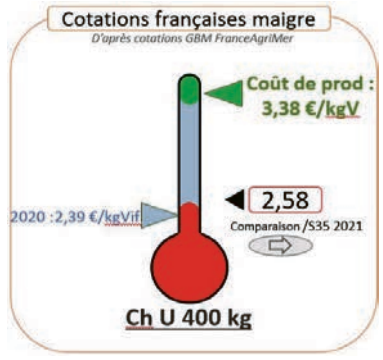
Indicateurs de marché viande bovine

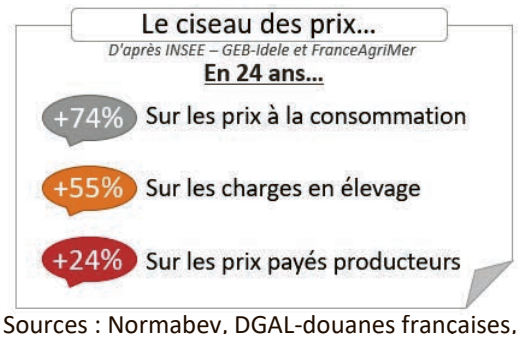
2021 - Semaine 36

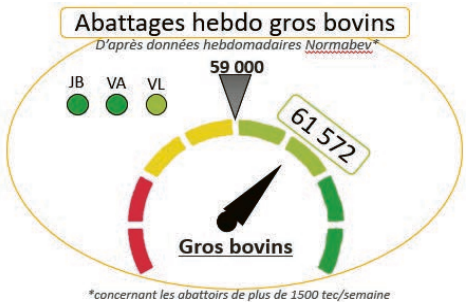
	Abattages France	Exports vif *(têtes dont veaux)*		Effectifs et sorties		Cotations françaises			Cotations Italie	
	Total Gros bovins *(têtes)*	Italie	Espagne	Ecoulement JB viande : avance de sortie		VacheV R= *(€/kgC)*	JB U- *(€/kgC)*	Maigre Ch U 400 kg *(€/kgV)*	JB U Modène *(€/kgC)*	
Références	**59000 (53 000 si 4 jours)**	**18300 (% /sem.2020)**	**8900 (% /sem. 2020)**	**Abattage hebdo = 12500 têtes**		**5,10**	**4,94**	**3,38**	**Evol 2021/2020**	
S32	58 936	14 459 -22%	7 602 -5%	-13 000	0 sem.	4,18	4,04	2,58	4,58	+11%
S33	58 255	12 611 +40%	4 003 +128%	-13 900	0 sem.	4,20	4,06	2,58	4,58	+11%
S34	60 553	19 424 +15%	11 946 +47%	-14 300	0 sem.	4,22	4,09	2,58	4,58	+11%
S35	61 611	20 982 +1%	9 239 +4%	-15 400	0 sem.	4,24	4,11	2,58	4,61	+11%
S36	61 572	21 473 -3%	9 316 -10%	nc	nc	4,24	4,13	2,58	4,66	+13%
Evolution cumul 2021/2020	*+2%*	*+4%*	*+5%*							

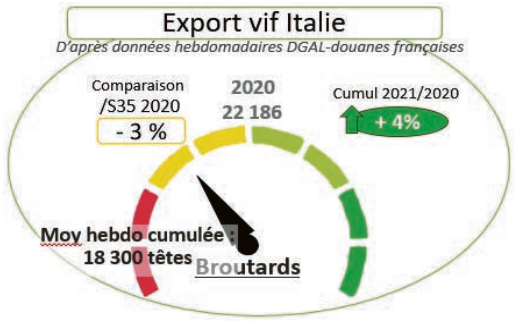












Sources : Normabev, DGAL-douanes françaises, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

Ovins / Caprins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **02/03/2020**

Effectif total: 1048 - Taux de vente: 98%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
	E		38 - 44 kg	3,54 €	3,91 €	3,81 €	
	U		38 - 44 kg	3,36 €	3,53 €	3,44 €	-
			44 - 50 kg	3,33 €	3,90 €	3,58€	-
			> 50 kg	2,91 €	3,29 €	3,07 €	
	R		44- 50 kg	2,96 €	3,36€	3,16 €	-
			> 50 kg	2,74 €	3,16€	3,04 €	-

Effectif total: 66 - Tx de vente : 100% — AGNEAUX de BOUCHERIE- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

Eff.total:188 - Tx de vente : 98% — OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)

M		M	1,08 €	1,26 €	1,18€	-
F	U	> 60 kg (F)	1,33 €	1,67 €	1,54€	- 0,10
	R	< 60 kg (F)	1,02 €	1,24 €	1,15€	- 0,21

Effectif total: 25 - Tx de vente : 92% — CAPRINS- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

F	O	-	-	aucune cotation

Effectif total: 29 - Tx de vente : 100% — AGNEAUX-MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)

	R	25 - 35 KG	-	-	aucune cotation

Apports satisfaisants. 98.5 % de vendus.

AGNEAUX : Cette année, la météo a été propice à la finition des agneaux et cela se retrouve dans la qualité et dans les poids proposés. Les bons agneaux demeurent très recherchés et se négocient rapidement à des tarifs fermes à haussiers.

BREBIS : Forte demande dans les bonnes brebis lourdes. Tendance plus nuancées dans les légères maigres

BELIERS - CAPRINS : Pas de changement

COLLECTE DE LAINE LE MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 DE 9 H A 12 H

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 13/09/2021**

Ovins : 215	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	120 - 155	(2,55 - 3,26)
Brebis	55 - 130	(0,77 - 1,37)

Demande très calme en agneaux avec des invendus. Cours stables en bonnes brebis.
NB : Collecte de laine le jeudi 7 octobre, à la SICAGEMAC, de 9h à 11h
Prochains marchés :
Le lundi 27 septembre aux horaires habituels.

Cotations régionales des agneaux de boucherie du 13/09/2021au 19/09/2021

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,47 0,05	7,40 0,08	6,38 0,22	-	-	-	-
	R	7,18 0,15	7,23 0,14	7,25 0,18	-	7,76 =	7,67 =	-	-
	O	-	-	-	-	7,22 0,12	-	-	-
3 (couverts)	U	-	7,62 0,03	7,65 0,03	6,67 0,06	-	-	7,88 0,10	7,02
	R	7,39 0,13	7,44 0,08	7,43 0,06	6,70 0,10	7,87 0,06	7,76 0,06	7,44 0,02	6,89 =
	O	7,10	7,05 0,14	7,13 0,03	-	7,47 -0,01	7,18 0,02	6,91 -0,02	-
	R	-	-	-	-	-	-	-	-
	O	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : L'équilibre se fait dans un marché à faibles volumes. L'offre un peu moins qualitative reste limitée pour couvrir la demande. **Zone sud :** Application du réseau.

Marchés voisins

Marché de Sancoins (18) **15/09/2021**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18)

AGNEAUX DE BOUCHERIE Effectif total : 679 - Taux de vente : 100% — COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE	Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux : La demande est exceptionnelle en cette période de l'année, l'offre semble illimitée et les cours s'envolent une nouvelles fois cette semaine. Les animaux sont de bonnes présentation. **Agneaux maigres :** la peur de ne pas pouvoir subvenir à la demande dans les mois prochains dopent une nouvelles fois les agneaux prêt a finir cette semaine. A vérifier dans les semaines prochaines.	U	de 32 à 38 kg	3,55 €	3,86 €	3,67 €	+0,10
		de 38 à 44 kg	3,58 €	4,02 €	3,68 €	+0,08
		> 44 kg	3,16 €	3,78 €	3,44€	+0,11

Matériel

Tracteur

01 - Achète tracteur en panne avec problème mécanique ou pour pièce toute marque tout état.
✆ **07 49 88 65 13**

21 - Cherche tracteur renault 1151-4, bon état, prix correct, godet arrière à verins et cutter à saucisse (3604)
✆ **03 80 81 03 60**

26 - Vds tracteur New Holland T4040 4RM, relevage avt, PDF avt, 5 distibuteurs hydro. 32500 euros TTC.
✆ **06 08 64 32 97**

34 - Achète tracteurs UTB, Universal, Someca RM, Eicher, Wotan, MF 1102/1132/132/139/142, Fendt, MF 3CYL, Deutz, Mercedes MB TRAC, JD, Renault Fructus, Dionis, Holder moteur 4 temps, Renault, Fiat, IH, Maniscopic, Merlo, JCB, Caterpillar. Même en panne. Paiement et enlèvement rapides.
✆ **06 71 95 90 35**

38 - Vends ailes rondes pour tracteur Ford 8600 ou 9600.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Vends tracteur F240 MC Cormick batterie neuve joint de culasse changé prix 1500 euros.
✆ **06 81 64 05 80**

38 - Vends Fendt 309C fourche 307C Semoir grains amazone neuf Bétaillère 6 places et divers matériels.
✆ **06 33 98 33 36**

38 - Vends tracteur cause retraite Claas Arion 610 cis, année 2019, 920 heures, relevage avant, pont suspendu, 4 distributeurs.
✆ **07 70 96 51 07**

42 - Vends MF 362 - 65 cv - 6500 h - an 09/96 + chrgeur Quicke ALO935 an 12/05 - TBE.
✆ **06 38 48 42 77**

58 - Vends MF 2640, 4 RM, 6500h, 1984, 110 cv pneus avec 40% usure 8 000 euros • MF 5711 + chargeur FL MF+BMS 2019 1700 h État neuf. 47 000 euros • MF 298 , 2 RM, 9000 h, 1983, pneus neufs, phare avant et arrière TBE 6 000 euros• Case IH Maxum 125,4RM 125 cv, 2013,2700hrelevage avant + masse 42000 euros • Kubota MGX 135 de septembre 2016 Pont suspendu 4 Dist 1600 h relevage avant Etat neuf 45 000 euros (3704)
✆ **06 06 49 04 11**

Travail du sol

38 - Vends charrue 3 socles, bon état.
✆ **06 47 91 79 47**

39 - Vends pulvé Berthoud 21m DPA méca 2500l, combiné 3m, herse Kuhn, semoir Sulky, andaineur Stoll R1405S.
✆ **06 19 32 63 81**

58 - Vends vibro Agram 6.30 m + double rouleau, 6 000 euros HT, année nov. 2019 (3804)
✆ **06 77 81 48 20**

71 - Vends Trisemavator, 3 mètres, Howard modèle entreprise, T.B.E., livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

74 - Vends tondeuse Tondobroyeur avec tremis Gyraudon type R 1800.
✆ **06 73 27 07 44**

Récolte

07 - Vends cueilleur tournesol Dario 6 rangs 60cm charrue 450cs Duro NS6672 vibro 3m
✆ **06 10 26 42 26**

38 - Vends foin récolte 2021 1ère et 2ème coupes TB qualité grande quantité dispo livraison possible.
✆ **06 62 83 04 91**

38 - Vends faneuse Claas Volto 8m70 an 2013, faucheuse Tarrup condit 338 3m20.
✆ **06 12 05 40 97**

71 - Vends séparateurs, 50 qx Dupuis repeint avec 4 grilles, T.B.E. ; 100 qx Denis, B.E., avec pieds, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Distribution

69 - Vends godet dessileur TBE Redrock + bol mélangeur Kuhn 10 m3 TBE + vaches au lait Primholst + 1 génisse Primolst terme 15 oct. Cause retraite
✆ **06 50 90 44 52**

Epandage

26 - Vends épandeur Vicon 400 l , pulve Tecnoma 300 l 7 m, petite remorque étroite 1 t, Cover crop 16 disques.
✆ **04 75 04 28 26**

Manutention

74 - Vends monte-botte Aiglon 75. Très bon état.
✆ **06 41 77 95 13**

Divers

01 - Vends cause retraite pailleuse Gyrax Herse rotative Sulky semoir céréales Gaspardo lame Desvoys leve palette.
✆ **06 76 38 25 03**

18 - Recherche matériel agricole et TP pour export (3802)
✆ **06 68 70 73 64**

21 - Recherche tracteurs, moissonneuses batteuses, presses, chariots élévateur, télescopiques, charrues, bennes, épandeurs et autres machines agricoles (3703)
✆ **06 30 11 59 25**

38 - Vends remorque TP roues jumelées pneus 900 par 20 neufs bon prix.
✆ **06 37 77 89 90**

38 - Vends cause retraite herse Rau TL100, 5m30, Bon état : 2200 euros ; sulfateuse Berthoud force 2, 1000 l 15 m, toutes options, CT OK 2024, bon état 6500 euros ; Cover crop Gréoire Besson, bon état, 24 disques bon état : 1800 euros ; Semoir monosoc NG+, 5 rg + vibro micro insecticide disque maïs-tournesol-sorgho-col a, bon état : 6000 euros.
✆ **07 70 96 51 07**

42 - Vends épandeur à fumier + autochargeuse + vis à grains, état neuf.
✆ **06 76 92 04 66**

42 - Vends remorque 6 tonnes état neuf, semoir 15 rangs, bétaillère et divers matériels+ concasseur.
✆ **04 77 29 10 18 HR**

42 - Vends épandeur à fumier + autochargeuse + vis à grains, état neuf.
✆ **06 76 92 04 66**

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BÉTONS GLISSANTS
RAINURAGE CAILLEBOTIS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● wwww.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

55 - Recherche arracheuse à carottes, 1 rang avec mise en palox ; palox fond grillage pour stockage de bulbes.
✆ **06 86 87 14 49**

58 - Vends rouleaux autoporteur Quivogne 6.20 type cambridge, 4 000 euros, - combiné semis herse Kuhn neuve 3 m. + semoir Amazone 24 rangs, 12 000 euros, - semoir maïs Rau-Vicon, 4 rangs, état neuf + micro, 6 000 euros, - charrue Kuhn porté 1 200 l., 18 m. (CT 2024) 5 tronçons DPAE, 6 000 euros, - charrue Kuhn reversible 16» 4 corps avec jeu pièces usures, 8 000 euros, - semoir engrais sulky DPX 12-24 m., 2 500 euros, - épareuse Kuhn 4844 PTC téléflexibles, - 5 000 euros, - déchaumeur à disques (22) Galucho + Rouleaux V ring (neufs) + semoir Delombe petites graines, 8 000 euros, - vis à grain sur chariot galva 10 m. diamètre 250 30 t:h, 3 500 euros, - herse prairie Ponge 6 m. HPP 560, - benne Promodis 16 t, 2 essieux (600-5022,5), 11 000 euros, - benne Promodis 10 t, 1 essieu 600-50-22.5, 7 500 euros, - benne Scar 12 t, 1 essieu 600-50-225, 9 000 euros, - benne Atland 8 t, 2 essieux, - plateau Mazeron 11 m, 3 essieux, 16 t., 8 000 euros, - plateau Maître 8 m. 7 t, 4 000 euros, - plateau Promodis, 7m, 7 t, 4 000 euros, - rotovator 3 m. Perrugini, lames 20% usure, 2 500 euros, - presse BR Vicon RY 1601, 2006, ficelles-filets, 6 000 euros, - faneuse Lely 770, 6 toupies, 7.6 m, 4 000 euros, - andaineur Lely 4855, 4.5 m, 4 000 euros, - faucheuse Kuhn GMO 3110, 4 500 euros, - enrubannage Sitrex + vire balle, 4 500 euros, - désileuse portée Agram 1.5 m3, 1 000 euros
✆ **06 06 49 04 11**

58 - Achète matériel agricole et TP motorisé principalement même avec panne ou accidenté (3701)
✆ **06 38 78 36 28**

69 - Vends cause retraite : tracteur MF5455 4 roues motrices 2900 H. année 2010 avec chargeur MF955 et accessoires - Herse rotative Belrécolte 3 m. avec pan à court rouleau barre - Distributeur engrais Amazone 1700 litres état neuf - Charrue Huard Moster 120 4 corps roue de Jauge - Dessileuse Kuhn Polycroch 2050 commande téléflexible - Epandeur à fumier 6 T hérissons horizontaux marque Gilibert - Pulvérisateur Berthoud Progress 1000 3 tronçons 16 m. repliage arrière - Tonne à eau sur chassis 3000 litres - faucheuse rotative Kuhn 902 9 assiettes bâche de protection - Bétaillère DMS 4 bêtes bon état - Herse plâte 4 m. - Vibro 3 m. avec rouleau simple.
✆ **06 40 37 91 79**

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

69 - vends andraineur pottinger largeur de travail 4m10
✆ **+336 37 87 28 53**

69 - Vends bouc 2 ans. Trieur à grains 35 B. de luzerne.
✆ **04 74 60 15 54 ou 06 58 38 45 72**

71 - Vends broyeur de haies Mc Connel Polyver PA 92, rotor 1,30 m, bon état.
✆ **03 85 25 83 76 H. repas.**

74 - Vends remorque non basculante 4T7, ridelle, pneu neuf, freins.
✆ **06 73 27 07 44**

74 - Vends cuisinière bouilleur de chauffage central 2001 franco-belge, bois charbon.
✆ **06 73 27 07 44**

remorques Lambert Votre partenaire transport

www.lambert-sa.com
Remorque Lambert
CU 62-18
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
22 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

84 - Cause cessation vend palox bois 100 x 120 barbarie renforcée révisé prix dégressif.
✆ **06 20 36 16 76**

Elevage

58 - Vends bétaillère Bruneau 4.6m, TBE, 3 200 euros, - cage contention Maréchale, 1 000 euros, - tonne à eau 3 000 l. Galva sur chassis, 2 500 euros (3706)
✆ **06 06 49 04 11**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vends Renault Master 3, 2017, carrosserie bétaillère, 175 000 km, 136 ch, 20 000 euros.
✆ **06 81 21 25 20**

Tourisme

38 - Recherche mobylette Peugeot 103 ou moto bécane ou scooter roulante ou pièces ou moteur Deutz.
✆ **06 61 65 28 52**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vends piquets Accacia à partir de 1m80 et bois de chauffage. Possibilité de livraison.
✆ **06 03 12 27 73**

39 - Achat vente paille et foin livraison camion remorque.
✆ **06 08 53 16 44**

39 - Achat vente paille et foin livraison camion remorque.
✆ **06 08 53 16 44**

Plants, pépinière

71 - Vends bois de chauffage au stère chêne uniquement, 2 ans de coupe (3602)
✆ **06 33 60 15 96**

Fourrage

39 - Vends et achète paille et foin de qualité livraison assurée.
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Agric. région Lacs vd foin regain, B.C. 90x120, enrubanné B.R., poss. livraison.
✆ **06 30 24 35 28**

52 - Agriculteur vend foin et paille en bottes carrées stockées sous abri.
✆ **06 08 41 12 54 ou 06 73 86 37 62**

58 - Vends foin de prairie naturelle 2021, bonne qualité, bottes carrées, 220 x 120 x 90, prix à débattre (3805)
✆ **06 10 73 68 64**

69 - Vends enrubannage avec conservateur 25 balles ronde
✆ **+336 37 87 28 53**

Propriété

73 - Recherche location vente ou achat ferme minimum 80 HA. Etudie toute proposition.
✆ **06 29 66 04 32**

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Terrain

71 - Achète terrains à bâtir dans votre région, toutes surfaces (3205)
✆ **07 50 21 22 85**

Location

Immobilier

88 - A 9 kms de Vittel-Contrex à louer 2 très beaux gîtes pour cures ou vacances 250 euros/sem
✆ **06 87 59 12 94**

Emploi

Offre

01 - Exploitation laitière recherche salarié (e) sérieux dynamique pour seconder chef d'exploitation (traite, alimentation, soins animaux) et quelques travaux sur cultures. 40 h/semaine dont 1 week-end/2 travaillé. Salaire suivant capacité. Poste à pourvoir de suite.
✆ **06 81 12 48 56**

18 - Vous cherchez un métier stimulant et varié, de l'autonomie et la possibilité d'être force de proposition, le GE des Moulins (à l'est de Bourges) recherche un salarié agricole en élevage charolais et grandes cultures. Vous devrez savoir suivre des directives en autonomie, puis rendre compte régulièrement à vos employeurs. Compétences : méticulosité, rigueur, autonomie, maîtrise technique en agriculture comme en élevage. Formation : expériences significatives ou Bac agricole minimum, BTS agricole de préférence, Certiphyto à passer rapidement si non acquis. CDI, temps plein, après période d'essai. Permis B. Poste à pourvoir au 1erseptembre 2021. Envoyez CV et lettre de motivation à gedesmoulins18@gmail.com
✆ **06 88 12 72 11**

18 - Expl GC certifiée HVE à Lugny Bourbonnais 18350, nbreuses cultures+valo circuit court Missions: Travail du sol épandage,récolte, désherbage mécanique Gestion stockage+ matériel. Formation ou expagri-Permis VL-salaire en fonction compétences, formations à partir Aut 2021.
✆ **06 73 77 05 11**

39 - Exploitation laitière suisse avec élevage et engraissement, situé à 15 km de La Cure, cherche un employé agricole qualifié pour travail à l'année, y compris l'été sur l'alpage de la Givrine.
✆ **0041 79 706 68 58**

69 - Entreprise agricole recherche chauffeur tracteur et matériel agricole secteur l'Arbresle.
✆ **06 87 58 20 75**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40


Saveurs
papier • internet
saveurs.agribourgogne.fr



Divers

73 - Eleveur ovins savoyard 58 ans gentil, doux, affectueux, câlin, tactile, calme rencontre jolie française, douce et câline pour vivre une longue histoire d'amour.

✆ **06 11 85 84 77**

Mariage

58 - Jeune femme 28 ans désire rencontrer homme 30 à 50 ans, pas sérieux s'abstenir (3702)

✆ **07 52 84 98 16**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vends reproducteurs limousins 14 à 16 mois HBL, fils de Lano (RRE) et Magistral (RJ), - reproducteurs Heterozygotes sans cornes, génisses de l'année sevrées, TGS. (3803)

✆ **06 28 02 04 05**

15 - Elev. aubrac vend 13 génisses pleines d'aubrac, vêlages déc.-janv. + 20 velles de 9mois, le tout inscrit HBA, animaux dociles, ttes garanties sanitaires.

✆ **06 30 48 57 04**

15 - AV 4 bourrettes + 6 velles de l'année, le tout aubrac, écornées, HBA, IBR A.

✆ **06 89 85 16 67**

18 - Vends taureaux limousins 24 MS, 1 fils CAMEOS 2 heterozygotes ss corne, fils LENNI PP et IDAL-GOP et 1 homozygote non HBL ; veaux repro de l'année avec ou sans corne.

✆ **06 65 68 06 68**
ou 02 48 96 09 80

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène vend 40 taureaux et propose un choix important de veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décénies,facilités de vêlages,toutes garanties apportées et livraison toutes distances, sélection de père en fils depuis longtemps (3603)

✆ **06 07 75 59 74 Jean-Luc**
06 67 58 18 03 Michel
06 74 69 62 41 Bertrand

21 - Vends veaux femelles et mâles repro. Blond d'Aquitaine, bonnes origines, cheptel inscrit, très docile (3801)

✆ **06 85 23 36 85**

38 - Vends mâles repro HBL 12/18 mois Limousin livraison.

✆ **06 12 05 40 97**

42 - Vends vaches et génisses charolaises HBC, Echo. pleines. Gaec Bigay Sivet (42).

✆ **06 15 70 61 74**

42 - Vends taureaux Charolais HBC 5 ans et demi et vel. facile et TX de 18 mois -TB origine TGS Grouiller JP.

✆ **06 71 99 65 43**

58 - Réduction cheptel HBC cause santé, vends 20 génisses et vaches gestantes, - 12 génisses de 2 ans, - 25 mâles reproducteurs 1 et 2 ans dont 14 vêlages faciles, 12 SC et 18 génotypés, or. insémination. François Bouche - Cercy la Tour (3405)

✆ **06 16 07 54 55**

71 - Vends 20 génisses charolaises gestantes, HBC ou non, FCO 8 et 4, TGS, terme 01-22. Ducert, Martigny.

✆ **06 07 75 81 61**

71 - Pour vos achats de repro. charolais contact Guy Bonnot anciennement Gaec Bonnot, 71220 La Guiche, connaissance sérieuse.

✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends cause cessation TB taureaux repro HBC de 5, 4, 3, 2 ans, charolais IBR A, TGS. Dumont J.-P.

✆ **06 07 57 55 40**

71 - Éleveur limousin vend taureaux 12-18 mois et 3 génisses de 2 ans pour la repro, HBL ou non.

✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends taureaux 18 mois, type viande et mixte, HBC, EARL Vannier Joël.

✆ **06 77 31 12 05**
ou 03 85 24 02 16

73 - Place hiver 21/22 7 bovins de 6 mois et 5 bovins de 1 an toute garantie sanitaire.

✆ **06 24 33 85 94**

Ovin

42 - Achète brebis, chèvres, réforme, agneaux gras maigre.

✆ **06 07 96 23 40**

71 - À vendre agneaux mâles et femelles pour repro., race charollaise croisée suffolk, prix raisonnable.

✆ **06 40 05 78 38**

71 - Vends brebis charolaises inscrites et agnelles pré inscrites, TGS, élevage Fénéon, Azé.

✆ **06 71 20 13 94 ou**
06 08 02 53 35

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.

✆ **06 08 06 98 65**

Chien

01 - A réserver chiots Beauceron nés le 18 août 2021. N° de la mère 250268712257744.

✆ **03 85 31 52 01 HR**

Equin

42 - Achète tous chevaux dressés ou non et chevaux de réforme. Faire proposition.

✆ **06 81 21 25 20**

63 - Achète chevaux dressés ou non, à valoriser et chevaux de réforme. Faire proposition.

✆ **06 81 21 25 20**

Terres de Bourgogne
reportages
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
démonstrations
YouTube

PORTES OUVERTES ÉLEVAGE



2 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 1er et samedi 2 octobre 2021
100 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
GAEC LA CONDEMINE
71 Vendenesse/Arroux
06 23 21 95 20
GAEC PIERRE Didier et Evelyne
71 Gueugnon
06 80 44 08 26
Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
vendredi 24 septembre
& samedi 25 septembre
Veaux de l'année,
taureaux 18 mois et adultes
élevage HBC IBR A
Gaec POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 Chiddes
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56

PORTES OUVERTES
VENDREDI 1 & SAMEDI 2 OCTOBRE 2021
AVEC LES ÉLEVAGES CHAROLAIS
Vente de reproducteurs charolais HBC mâles 1 et 2 ans et femelles
Garanties sanitaires - Livraison assurée
Gaec **SAVRE** Domaine Fleury - 58300 Decize 06 89 28 18 82
Scea **RAYMOND JC** Villecourt - 58300 Decize JC 06 81 06 35 07
Gaec **TOUILLON MOIRON** Le Grand Saisy - 58300 Decize 06 19 82 08 94


Prix d'ensemble mâles National 2021
Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec **CADOUX Bernard** et **fils**
89420 St André en Terre Plaine
Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71
PORTES OUVERTES AU PRÉ
les 24, 25 et 26 septembre
30 taureaux de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
génisses de 18 mois - vaches
Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Gaec Deboux, 58110 CHOUGNY SAS Ferme du Rompoué
vous invitent à leurs **PORTES OUVERTES**
les 24, 25 et 26 septembre
au lieu-dit du Cuy - 58110 Chougny
VENTE de veaux reproducteurs
ainsi que veaux à aptitudes vêlages faciles
Hervé 06 26 01 58 72 - Olivier 06 26 01 58 71 - Jérôme 06 09 97 30 97

PORTES OUVERTES
Vendredi 1er et Samedi 2 Octobre
Mâles de l'année, Taureaux de 18 Mois, Génisses pleines
Exposition au pré
EARL PACAUT Jean Marc
- Chazeu - 71190 LAIZY
06.84.10.17.27


NEWMAN Champion Réserve au National 2021

4 élevages Charolais HBC
vous ouvrent leurs PORTES
Vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021
- **BERTHIER Pierre,** Les Apports, 71 Marizy - Tél. **06 07 08 76 39**
- **EARL CHEMARIN,** Les Tatins, 71 Marizy - Tél. **06 83 89 75 08**
- **GAEC PORNON,** La Combe, 71 Viry - Tél. **06 74 53 49 72**
- **EARL DUCERT,** Fin, 71 Martigny-le-Comte - Tél. **06 07 75 81 61**

Rusticité - Docilité - Performance
Génétique sans corne
La solution Limousine
JOURNÉES PORTES OUVERTES
les 25 et 26 septembre
Visite complète des troupeaux
BREUGNOT François - Rangleau
58120 Blismes **06 76 29 30 60**
THOULE David - Le Couault
58340 Diennes-Aubigny **06 10 09 65 69**

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

AVIS

TONNELLERIE MEYRIEUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : ZA LE BOIS DE MANCHE
21700 VILLERS LA FAYE
523356764RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2021, l'associée unique a nommé : la société RSM PARIS, domiciliée 26 rue Cambacérès 75008 PARIS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société FIDUS, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 ; il n'y a pas lieu de remplacer Monsieur Eric LEBEGUE, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis. La Gérance

AL213831404

DROIT DE PRÉEMPTION

COMMUNE DE NOIRON SUR BEZE

Approbation de l'institution du droit de préemption urbain (DPU)

Par délibération du 02/07/2021, le conseil municipal de Noiron sur Bèze a décidé d'approuver l'instauration du droit de préemption urbain simple sur l'ensemble des secteurs du territoire de la commune. Cette délibération est affichée en mairie pendant 1 mois à compter du 15/09/2021.

AL213831351

TRANSFERT DE SIÈGE

JEM

Société civile de moyens au capital de 900 euros Siège social : 7 rue Sambin 21000 DIJON 824 893 341 RCS DIJON AVIS DE PUBLICITÉ L'AGE en date du 28/07/2021, a décidé de transférer le siège social du 7 rue Sambin, 21000 DIJON au 1, rue Nicolas Berthot 21000 DIJON à compter du 1/08/2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

AL213831342

SCI IMMO-NATUROPATHE

au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 Place des Halles
21120 GEMEAUX
848 049 755 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 12/05/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 Rue de Champoint - 21260 SELONGEY à compter du 12/05/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. L'avis de constitution de la société a été publié dans L'Auxois Libre - Bourgogne Libre du 01/02/2019 et au BODACC n°20190029 du 10/02/2019.

Pour avis

La Gérance

AL213831403

LA BICYCLETTE DE PAUL

EURL au capital de 1 500 euros. Siège social : 67 rue des Godrans 21000 DIJON. 844 989 574 RCS DIJON. Aux termes d'une décision du 01/09/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 67 rue des Godrans, 21000 DIJON au 10 Boulevard de Brosses 21000 DIJON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL213831410

LE BAR BATUBE

SAS au capital de 27 000 €
Siège social : 7 Rue Cassis
21200 STE MARIE LA BLANCHE
900 811 720 RCS DIJON

Par décision du 01/09/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au Zone artisanale Les Bruottes 21200 VIGNOLES à compter du 01/09/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL213831412

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

CSPS PREVENTION. EURL au capital de 5000 euros. Siège social : 8 rue du Buisson d'Argent, 21220 EPERNAY-SOUS-GEVREY. 804665792 RCS de Dijon.

Aux termes d'une décision du 01/09/2021, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social au 3 C rue Ernest Lory - Les Roches d'Or, 21000 DIJON. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL213831420

Notaires

SCP David BELOU
Véronique VARLET
Guillaume LORISSON
Charles-Alban PRIEUR
Clémentine BAILLY – Notaires
1 Place de L'Europe
Simone Veil - 21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 27/08/2021 la société VIIMMO, société civile immobilière au capital de 162.000,00 €, siège à CREUZIER-LE-VIEUX (03300), 31 rue des Pins, (transféré à EPERNAY-SOUS-GEVREY (21220), 8 rue du buisson d'argent) immatriculée au RCS CUSSET n°880.662.630, a transféré son siège social de CREUZIER-LE-VIEUX (03300), 31 rue des Pins à EPERNAY-SOUS-GEVREY (21220), 8 rue du buisson d'argent. L'article 4 (siège social) des statuts a été modifié en conséquence. La Société avait été constituée par acte authentique reçu par Maître Pascal MASSIP, notaire à DIJON, en date du 23/12/2019, pour une durée de 99 ans avec pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration et la location , la remise en jouissance de tous biens et droits immobiliers, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ; le gérant est Mme Pascale VINCENT, dmt à EPERNAY-SOUS-GEVREY (21220), 8 rue du buisson d'argent ; agrément préalable nécessaire à toutes cessions, sauf celles consenties au profit d'un associé. Du fait de son transfert de siège, la société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.

La gérance

AL213831432

TRISKEL ET SENS

SARL au capital de 1500 €
Siège social : 28 route des Grands Crus,
21160 Marsannay-la-Côte
901 381 376 RCS de Dijon

L'AGE du 15/09/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 10 rue de Marsannay, 21300 Chenôve, à compter du 15/09/2021. Mention au RCS de Dijon

AL213831434

MODIFICATION DE CAPITAL

BREUL VALENTIN

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 131 430 euros
Siège social : 1 Grande rue
21580 GRANCEY LE CHATEAU-NEUVELLE
RCS DIJON 380 228 734

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 29/08/2021, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme 64 395 euros pour le ramener de 131 430 euros à 67 035 euros par annulation de 4 293 parts de 15 euros. Pour avis - La Gérance.

AL213831396

SC EHG

CAPITAL SOCIAL

Lors de l'AGE du 28/06/21, les associés de la société civile EHG, au capital de 1000 € ayant son siège social Au Bas des Combets 21410 FLEUREY SUR OUCHE et immatriculée au RCS de DIJON n°899 888 127, ont décidé d'augmenter le capital social de 255 621 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 256 621 €.

Modification sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis. La Gérance.

AL213831398

ETABLISSEMENTS LEPY

SARL au capital de 117 600 euros. Siège social : 2 avenue de Dijon, 21150 VENAREY LES LAUMES. 950 493 734 RCS DIJON. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/06/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 29/07/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 28 050 euros, pour être ramené de 117 600 euros à 89 550 euros par rachat et annulation de 374 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cent dix-sept mille six cents (117 600 euros).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre-vingt-neuf mille cinq cent cinquante euros (89 550,00 euros).» Pour avis. La Gérance

AL213831415

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 20/09/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MOLINOT: Bois

Urbanisme : RNU

80 a 39 ca

- Les pres des chatons: C-516-521-533

SANTOSSE: Bois

Urbanisme : RNU

47 a 43 ca

- Puilly: C-203-211(C)

MESSIGNY-ET-VANTOUX: Terres et Landes Zone A du PLU de Messigny-et-Vantoux

28 a 60 ca

- Les carrons: ZL-97(A)-97(B)

FONTAINES-LES-SECHES: Parcelles de terres, bois et landes - Classification d'urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier

10 ha 87 a 49 ca

- Bouchon du caron: ZP-15(J)-15(K)-15(L)-15(M) - Champ du boisseau: ZM-28[13]-31[16] - Champ la chapelle: ZE-9 ZN-17(J)-17(K) - Chemin de savoisy: ZM-16(J)-16(K)-16(L)-16(M) - Comme au cheval mort: ZD-130

- Comme du puy: ZO-16[222]-18[220]-20[218] - Le grand paty: ZC-78 - Le jadrigna: ZL-53[73] - Les chenevieres: AB-10 - Petit veau: ZC-31 ZM-37[164] - Serjorand: ZC-72

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

ECHEVRONNE : Surface sur la commune : 2 ha 00 a 00 ca

- 'En vallerot': ZE- 51[F1]

Parcelle de terre à vigne située en aire d'appellation Hautes côtes de Beaune

Classification d'urbanisme : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11/10/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213831451

REDUCTION CAPITAL

Dénomination : RODES. Forme : SARL. Capital social : 207700 euros. Siège social : 7 rue Félix Lechenet 21120 IS-SUR-TILLE. 440695898 RCS Dijon. Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2021 et du procès-verbal de la gérance du 10 septembre 2021, le capital social a été réduit de 103850 € pour le porter de 207700 € à 103850 € par voie de rachat et d'annulation de 10385 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL213831419

S.A.R.L. BERNARD MOREAU ET SES FILS

S.A.R.L. BERNARD MOREAU ET SES FILS Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 Euros Siège social : 3, route de Chagny - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET 443 328 042 R.C.S. DIJON Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 juin 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 16 septembre 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 200 500 euros, pour être ramené de 400 000 euros à 199 500 euros par rachat et annulation de 401 parts sociales. Il a également été décidé de transférer le siège social du 3, route de Chagny - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET au 21, route de Santenay - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET et il a été pris acte de la démission de Mr Benoît MOREAU et de Mme Françoise MOREAU de leurs fonctions de cogérant de la société avec effet au 16 septembre 2021 et il a été décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement. Mr Alexandre MOREAU continuera d'assumer seul les fonctions de gérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL213831435

ADDITIF

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ADDITIF - SCI VERDUN - Société civile immobilière- au capital de 15 244,90 euros - Siège social : 3, rue de la Bresse 21121 FONTAINE LES DIJON RCS DIJON 353 312 929. Il est ajouté à l'annonce parue le 10.09.2021 : la société sera radiée du RCS DIJON et réimmatriculée au RCS de SENS.

AL213831428

MODIFICATION DE STATUTS

APRIME ARCHIVES

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 10, rue de la Gouje
477 971 220 RCS DIJON

TRANSFORMATION

Par décision du 02/08/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions à des tiers, autres que le conjoint, ascendants,

descendants d'un associé, doit être autorisée par décision collective des associés.

M. Jean-Christophe MENIAUD demeurant à 12, rue Théodore De Bèze – 21000 DIJON, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation et a été nommé Président.

Pour avis, la gérance

AL213831371

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL ET CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

EURL EOLE EXPERTISE au capital de 5000 € Siège social: 2 bis rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY 840 651 012 RCS DIJON Aux termes d'un acte constatant les décisions de l'associé unique en date du 10 septembre 2021, il a été pris acte de: . transférer le siège social situé à QUETIGNY (21800), 2 bis rue du Cap Vert à QUETIGNY (21800), 14 rue du Cap Vert, à compter du 1er octobre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts - procéder à une augmentation de capital par voie de capitalisation d'une somme de 45 000 € prélevées sur les autres réserves. L'augmentation de capital est réalisée par voie de création de 4 500 parts nouvelles de 10 € chacune, attribuée gratuitement à l'associé unique, à raison de 4 500 parts nouvelles pour 500 parts anciennes, entièrement libérées. En conséquence, le capital de la société est augmenté d'un montant de 45 000 €, ce capital étant ainsi porté à 50 000€. En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit: Article 6- Apports. Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant: « Le 10 septembre 2021, une somme de 45 000€ prélevée sur les autres réserves a été incorporée au capital. « Article 7- Capital. Le capital social est fixé à la somme de 50 000€. Il est divisé en 5000 parts de 10€ chacune, entièrement libérées souscrites par l'associé unique et numérotées de 1 à 5000.» Pour avis: La Gérance

AL213831399

AVIS

EARL FAGOTET, au capital de 164 126,61 euros, siège social :21320 THOISY LE DESERT, 351 449 400 RCS DIJON, AGE du 20/07/2021 à effet du 01/07/2021 : nomination M. Thomas FAGOTET (7 Grande Rue 21320 THOISY LE DESERT) cogérant en remplacement de Mme Marie-Laure FAGOTET démissionnaire, transformation en GAEC, changement de dénomination en FAGOTET. Pour avis

AL213831402

AVIS DE TRANSFORMATION

CRÉATION & DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 320 980 euros
Siège social : 20 Rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
532 276 961 RCS DIJON

Selon décisions du 15/09/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 320 980 euros. L'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d' acquisition, propriété, échange, administration et gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, bons et contrats de capitalisation et assimilés, parts d'intérêts et autres actifs financiers de toutes natures, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées, réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières ainsi que l'emploi de fonds et valeurs, propriété et gestion de tous biens immobiliers de nature monétaire ou autre tels que meubles meublants ou véhicules, acquisition de tous biens immeubles, leur mise en valeur, leur éventuelle mise à disposition des associés, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens immeubles (en pleine propriété, en nue-propriété, en usufruit ou en jouissance) dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par Mme Marie BRUNEL.

Sous sa forme de SAS, la Société est dirigée par Mme Marie BRUNEL - 293 Rue de Mirande 21850 ST APOLLINAIRE, Présidente.

AL213831411

JACQUELIN FRERES

Société par actions simplifiée
au capital de 102 000 euros
Siège social : 2 Rue Jacques Germain - ZI BEAUNE-SAVIGNY –
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
377 967 393 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 2 septembre 2021, les associés ont pris acte que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société LDS AUDIT est arrivé à expiration et ont décidé de ne pas le renouveler, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016. Pour avis. Le Président.

AL213831414

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE VERGY

Groupement foncier agricole
au capital de 1 200 €
Siège social : 4 rue Pierre Bachelet
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
R.C.S DIJON 840 343 800

Aux termes d'un acte reçu par Me Clémence BAILLY, notaire à DIJON, le 26/08/2021, les associés : 1) ont pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de M. Jean GONZALEZ-PEPIN, dmt à DIJON 33 place Saint-Michel, et ont nommé à cette fonction pour une durée indéterminée M. Patrice FORTIN, dmt à TALANT 9 rue Vannerie ; 2) ont décidé de transférer le siège de la société de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR 4 rue Pierre Bachelet, à TALANT 9 rue Vannerie.

L'article 4 des statuts (siège social) est modifié en conséquence.

Me Clémence BAILLY

AL213831426

CATTIN ASSOCIÉS & EXPERTISE

GÉRANT

16 CARON
Société civile immobilière
Au capital de 1000 euros
5 Ruelle AU BEAU, 21121 AHUY
842883266 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 5 mai 2021, les associés ont :

- pris acte de la modification de la gérance de la société à compter du même jour. Mme Alexandra PENSIER et Monsieur Richard PENSIER , demeurant tous deux 5 Ruelle Au Beau, 21121 Ahuy ont été nommé cogérants en remplacement de Gilles ECHAILLER et de Annick ECHAILLER.

- décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social de la société qui était fixé 5 Ruelle au Beau 21121 AHUY au 16 Impasse du Caron 21121 AHUY.

Les articles 4 et 13 des statuts ont été modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL213831431

JANE EYRE

Société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros Siège social : 46 rue Pasteur, 21200 BEAUNE 751 713 660 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2021, l'associée unique a décidé : - de transférer le siège social du 46 rue Pasteur, 21200 BEAUNE au 3 rue du Château – Hameau de Cissey – 21190 MERCEUIL, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. - de nommer M. Graham JONES, demeurant 11B rue des Charmots – 21630 POMMARD, en qualité de Directeur Général. POUR AVIS La Présidente

AL213831442

CESSION

MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 septembre 2021 à Saint-Etienne, la société NILDOR, Société par Actions Simplifiée au capital de 776.791 euros, dont le siège social est situé 1, cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 842 984 866,

A donné en location-gérance à la société ALDI BEAUNE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.199.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue Lavoisier - ZAC de la Porte de Beaune, 21200 Beaune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 444 329 346,

L'exploitation d'un fonds de commerce de supermarché exploité à Auxonne (21130) – 9, rue Colonel Redoutey, pour lequel la société NILDOR est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 842 984 866 00033.

La présente location-gérance est consentie pour une durée d'une année, à compter du 6 septembre 2021, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis.

AL213831440

AVIS DE CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 30 juin 2021, enregistré le 14 septembre 2021 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON Dossier 2021 00089326 Référence 2104P01 2021 A 03922, la société PHARMACIE DES BRUYERES, SARL au capital de 8 000 € CHENOVE (21300), 47 rue Maxime Guillot, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 328 999 032, a cédé à la société EURL GAILLY, SARL de 92 231,66 €, dont le siège social est à CHENOVE (21300), rue des Petignys, Centre commercial Kennedy, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 391 119 120, la clientèle attachée au fonds de commerce d'« officine de pharmacie » exploité à CHENOVE (21300), 47 rue Maxime Guillot sous l'enseigne « PHARMACIE DES BRUYERES », moyennant le prix de 100 000 €.

La propriété en jouissance de la clientèle a été fixée au 1er juillet 2021.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues pour la validité à l'adresse de l'officine et pour la correspondance au Cabinet ALCYACONSEIL SOCIETES, à LYON (69006), 112 Rue Garibaldi, dans les dix jours de la dernière en date de la publication prévues par la loi.

AL213831453

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

NOMINATION DE CO-GÉRANT

TAXI FRANON
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 005 euros
Siège social : LBA Centre d'affaires
11 Avenue du 8 septembre 1944
21200 BEAUNE
477 737 605 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération du 1er septembre 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant, M. Vincent FRANON, demeurant 66 rue du Flun - 21200 BEAUNE, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis. La Gérance

AL213831409

SCP Gilles SERAPHIN
et Edouard LAMOUR -
18 Place Carnot - 21200 BEAUNE

SCI LE CEP

Aux termes d'un procés verbal d'assemblée Générale de la société SCI LE CEP, société Civile immobilière au Capital de 131.868,40 euros dont le Siège est à BEAUNE,23 rue Maufoux -SIREN 319.472.957 -RCS DIJON , les associés ont décidé de nommer Monsieur Eric FALCE, demeurant à PARIS 4e , 5 Boulevard Beaumarchais, en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Modification sera portée au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis. Le Notaire.

AL213831413

GÉRANCE

Aux termes d'une décision en date du 10/08/21, l'associé unique de la SARL TH.P., au capital de 19000 €, ayant son siège social 23 rue des Murgers 21300 CHENOVE et immatriculée au RCS de Dijon numéro 509 498 374 a nommé M. Gustin PIOFFET-MERMAZ, demeurant 23 rue des Murgers 21300 CHENOVE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Béatrice MERMAZ, démissionnaire. Pour avis. La Gérance.

AL213831445

NON DISSOLUTION

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

LA BICYCLETTE DE PAUL

EURL au capital de 1 500 euros. Siège social : 67 rue des Godrans 21000 DIJON. 844 989 574 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 30/07/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance

AL213831397

EDDA

SAS au capital de 2 000 €
Siège social à GILLY-LES-CITEAUX (21640)
Lotissement 4 – ZA la Petite Champagne
887 536 449 RCS DIJON

L'AGE a décidé, le 30 août 2021, en application de l'article L.225-248 du code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

AL213831400

DISSOLUTION LIQUIDATION

CPBM

SAS au capital de 4.000,00 euros
Siège social : 10, Boulevard Carnot,
21000 DIJON
RCS DIJON 882 884 331

Par AGE du 13/08/2021, les associés ont :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

- nommé comme Liquidateur M. Philippe BLANCHE demeurant au 5, Rue Raymond Bertrand, 70500 JONVELLE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à DIJON, 10, Boulevard Carnot, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL213831336

CPBM

SAS en liquidation
au capital de 4.000,00 euros
Siège social : 10, Boulevard Carnot,
21000 DIJON
RCS DIJON 882 884 331

L'AGO du 31/08/2021 a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur M. Philippe BLANCHE et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Radiation sera demandée au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL213831356

AVIS

SOLUTIONS MENUISERIES, SARL au capital de 14 000 euros, siège social et de liquidation : 16 Rue des Renardières, Zone Artisanale, 21560 ARC SUR TILLE, 499 468 973 RCS DIJON, AGE du 30/06/2021 : dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nomme liquidateur : Alain LEMAIRE (22 Rue du Faubourg Gallas, 21310 ARCEAU), siège de liquidation : siège social. Pour avis

AL213831401

SCI DES BLIGNOTINS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 Clos de l'Eglise,
21370 VELARS SUR OUCHE
Siège de liquidation :
19 Sentier des Morottes,
21140 SEMUR EN AUXOIS
452 875 354 RCS DIJON

L'AGE réunie le 23/07/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Marie-Claire GARROT, demeurant 19 Sentier des Morottes, 21140 SEMUR EN AUXOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 Sentier des Morottes, 21140 SEMUR EN AUXOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur.

AL213831417

HOTEL DE LA POSTE

SARL en liquidation au capital de 152 000 € ayant son siège social à SAINT SEINE L'ABBAYE 21440, immat. RCS DIJON 340 568 625 : L'AG du 16/08/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Martine JACQUAND (17 bis rue de Dijon, 21440 FRANCHEVILLE) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

AL213831433

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHOREY-LES-BEAUNE (21200) du 2 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.

Dénomination sociale : TECHNIK AUTO BEAUNOISE.

Siège social : 4 Impasse du Trot Garnier – 21200 CHOREY-LES-BEAUNE,

Objet social : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Éric AUDOT, demeurant 4 Impasse du Trot Garnier – 21200 CHOREY-LES-BEAUNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis. La Gérance.

AL213831406

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 15/09/2021, il a été constitué la société suivante: Forme: SARL. Dénomination: ATELIER J.C. Siège: 17 Route Départementale 974, 21700 CORGOLOIN. Objet: métallerie, ferronnerie, menuiserie métallique, serrurerie courante, garde-corps, escaliers et tout mobilier d'agencement le tout en fer forgé ou autres métaux. Durée: 99 ans. Capital: 2 000€. Gérant: Jean CAMUSSO (21 B rue des Plantes 21700 PREMEAUX PRISSEY). Immat RCS DIJON.

AL213831416

Notaires

SCP David BELOU
Véronique VARLET –
Guillaume LORISSON
Charles-Alban PRIEUR –
Clémentine BAILLY – Notaires
1 Place de L'Europe – Simone Veil
21000 DIJON
Bureau annexe :
25 avenue de Sprendlingen
21110 GENLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Acte reçu par Me PRIEUR, Notaire associé à DIJON, le 06 septembre 2021.

Dénomination : SCI SD – Forme : société civile (immobilière) – Objet : Acquisition, propriété, construction, gestion et administration civile de tous immeubles et droits immobiliers – Siège : 4 Rue Lounès Matoub 21000 DIJON – Durée : 99 ans – Capital : 1000 euros – Apports en nature : néant - Apports en numéraire : 1000 euros – Co-Gérance : M. Amine SEDIKI et Mme Fatima SEDIKI née MANNAI (demeurant ensemble : 20 Avenue Franklin Delano Roosevelt 21000 DIJON) – Cession des parts : agrément préalable à l'unanimité dans tous les cas – RCS : DIJON

Pour avis. Le notaire

AL213831418

AVIS DE CONSTITUTION

VAGUES ET COULEURS
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZAE de la Petite Fin
Rue de la Petite Fin, 21490 ST JULIEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST JULIEN du 15.09.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VAGUES ET COULEURS
Siège : ZAE de la Petite Fin Rue de la Petite Fin, 21490 ST JULIEN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Salon de coiffure, vente de produits se rapportant à l'activité. Vente de maroquinerie, de bijoux fantaisie et tous accessoires de mode. Soins esthétiques. En sous-traitance soins esthétiques.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Tiffany DA SILVA demeurant 20, rue Catherine Grandcompain, 21120 IS SUR TILLE
La Société sera immatriculée au RCS DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL213831422

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COMBLANCHIEN du 15/09/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination : IZIPESAGE Siège : 23 rue Adrien Simonnot, 21700 COMBLANCHIEN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 2 000 euros Objet : L'achat et la vente en gros et au détail, en ligne, de tous matériel de pesage et de tous instruments de mesures. L'achat et la vente en gros et au détail de tout matériel et équipement à destination des professionnels et notamment des professionnels de la restauration et des métiers de bouche. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Noël LOBASCIO, demeurant 23 rue Adrien Simonnot 21700 COMBLANCHIEN La Société sera immatriculée au RCS de DIJON. Pour avis, le Président

AL213831423

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SAS, immatriculée au R.C.S. de DIJON, dénommée MB MERRAIN, au capital de 10.000 €, ayant pour objet l'exploitation de tout fonds de commerce de fabrication de merrains et plus généralement le commerce de bois ; la participation de la société à toutes opérations susceptibles de se rattacher audit objet par voie de création de sociétés nouvelles, souscription, apport ou rachat de droits sociaux, location gérance de fonds de commerce, son siège est En champ moux - 21700 MEUILLEY et la Présidente est la SARL TMH, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 16 route de Nuits Saint Georges 21700 SAINT NICOLAS LES CITEAUX, enregistrée sous le numéro 901 767 772 RCS DIJON, elle-même représentée par Monsieur Thibaut MONTGILLARD demeurant 16 route de Nuits Saint Georges 21700 SAINT NICOLAS LES CITEAUX.

AL213831424

ACTIGEST S.A.R.L

JARDIN DESIGN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SEINE SUR VINGEANNE du 13/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : JARDIN DESIGN

Siège : 8A RUE DE LA TOUR, 21610 ST SEINE SUR VINGEANNE

Durée : 99 à compter de son immatriculation au RCS

Capital: 1 000 euros

Objet : La société a pour objet la commercialisation, la réalisation, la rénovation et l'entretien de travaux d'aménagement extérieurs et intérieurs, la création et l'entretien d'espaces verts, la construction, l'entretien et la rénovation des bassins, piscines; la maçonnerie et maçonnerie paysagère. La commercialisation, réalisation et entretien d'abris, couvertures de piscines, la commercialisation de tous accessoires liés à ces activités.

Elle peut réaliser toutes activités liés avec cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Alexandre HRIVNAK demeurant 1 rue de l'Hotel de Ville 21310 DAMPIERRE-ET-FLEE

La Société sera immatriculée au RCS de DIJON

POUR AVIS

AL213831429

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à DIJON (21) du 16/09/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JA INVEST

Siège : 49 Rue René Cassin - 21850 ST APOLLINAIRE

Objet : Acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières. Animation de filiales et assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Conseil et assistance des entreprises dans leurs problèmes de stratégie, de politique interne et externe, de systèmes opérationnels et fonctionnels. Commercialisation et promotion, sous toutes leurs formes, de tous produits émanant de la société ou de ses filiales. Achat et vente de tous produits manufacturés ou biens d'équipement. Activité de promotion immobilière et notamment acquisition de tous terrains et droits à construire afférents, construction de tous immeubles ou rénovation d'immeubles existants en vue de leur vente, en totalité ou par fractions, location de lots en stock dans l'attente de leur vente. Organisation d'événements. Acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI, OPCI), notamment dans le cadre de la gestion et de la transmission du patrimoine familial. Acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI), notamment dans le cadre de la gestion et la transmission du patrimoine familial. Achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON

Capital : 224 100 euros

Gérance : M. Jonathan AFONSO, demeurant 35 Rue de Vézelay - 21240 TALANT.

Pour avis. La Gérance

AL213831436

AVIS DE CONSTITUTION

MJ BOUCHET

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 15 septembre 2021, pour une durée de 99 années, d'une société civile qui sera immatriculée au R.C.S de DIJON, dénommée « MJ BOUCHET », dont le siège social est à COMBERTAULT (21200), 2 rue de la Bouzaize, ayant notamment pour objet : la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères.
Le capital est de 428 700 €.
La gérance est assurée par Manoël BOUCHET demeurant à COMBERTAULT (21200), 2 rue de la Bouzaize.
Toute transmission de parts s'effectue librement entre associés. Toute autre transmission est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL213831437

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/09/2021 à CORPEAU (21190), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : ALEX L'ATELIER BEAUTE Siège social : 2A Chemin des Riaux – 21190 CORPEAU Objet social : l'exploitation de tous fonds d'institut de beauté-esthéticienne, soins corporels, modelages esthétiques de confort, épilation, maquillage (temporaire ou semi-permanent), l'onglerie (pose de prothèses ongulaires avec ou sans soins manucures), soins à domicile, coiffure mixte et soins du cheveu; achat et vente de tous produits de beauté, de soins corporels, bijoux fantaisies et accessoires, parfums, maquillage et de tous articles s'y rapportant, y compris sur internet. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Alexandra GUTIGNY, demeurant 10 rue de la Chatenière – 21190 SAINT-AUBIN. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL213831438

ACTIGEST S.A.R.L

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 17/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TARTERIE FINE

Siège : 4 rue François Rude, 21000 DIJON

Durée : 99 à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 20 000 euros

Objet : Pâtisserie, chocolaterie, glacier, confiseur, traiteur, fabrication de pain

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Arnaud, Michael COLLARDOT demeurant 2 rue de Parimaret, 21490 BELLEFOND

La Société sera immatriculée au RCS de DIJON

POUR AVIS Le Président

AL213831439

CABINET D'AVOCATS
SELAS ADIDA ET ASSOCIES
15 Place du Châtelet
71100 CHALON SUR SAONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du15/09/2021, il a été constitué une Société par actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DFI

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières, ainsi que la gestion de trésorerie, et toutes prestations financières pour son compte ou celui des sociétés ou entreprises qui lui sont apparentées ;

Prestations de services et conseil en ingénierie permettant notamment la conception, le développement industriel dans tous domaines d'activités.
Siège social : 14 rue des Ecureuils 21200 BEAUNE
Capital : 5000 Euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON
Président : Monsieur Camille DANGUY demeurant à 14 rue des Ecureuils, 21200 BEAUNE
Cession des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Conditions d'admission aux Assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par son conjoint ou par un autre associé désigné en qualité de mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Dépôt légal en sera fait au RCS de DIJON.
Pour avis. Le Président

AL213831443

CCE Comptables Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à LONCHAMP du 10/09/2021, il a été constitué la société suivante : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : UHVA. Siège social : Rue du Meix Chamberland, 21110 LONGCHAMP. Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel, et plus précisément ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeuble ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et plus généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Emeline LANAUD et M. Thierry MEUNIER. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Pour avis. La Gérance

AL213831444

CCE Comptables Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à DIJON du 06/09/2021, il a été constitué la société suivante : Forme sociale : EURL. Dénomination sociale : PC CONSEIL. Siège social : 1 rue Balzac, 21000 DIJON. Objet social : activité de conseil et courtage en opérations de banque et en services de paiement, mandataire intermédiaire d'assurance ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Capital social : 1 000 euros. Gérance : M. Pierre CUENOT, demeurant 1 rue Balzac 21000 DIJON, assure la gérance. Pour avis. La Gérance

AL213831446

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17.09.21, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION : CHEMINS DE BOURGOGNE
CAPITAL : 60.000 € divisé en 6.000 actions de 10 €
SIEGE SOCIAL : 27 Cours Charles de Gaulle à Dijon (21000)
OBJET :
La société a pour objet, par tous moyens, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, en France et à l'Etranger, l'exploitation de commerces de prestations touristiques de tour-opérateur ainsi que le transport de personnes.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement.
Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale.
PRESIDENT :
Mme Eve LAMY née le 21/06/1986 à Dijon (21) demeurant 27 Cours Charles de Gaulle à Dijon (21)
DIRECTEUR GENERAL :
M. Sébastien MAUGIN né le 26/01/1985 à Rouen (76) demeurant 27 Cours Charles de Gaulle à Dijon (21)
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON
Pour avis

AL213831449

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à COLLONGES LES BEVY du 17/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: SARL

Dénomination: LGCC FOOD

Siège social : 15 rue Haute, 21220 COLLONGES LES BEVY

Objet social principal : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle, de brasserie et notamment de spécialités de poissons à consommer sur place, à emporter ou sur livraison

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 7 500 euros

Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant à COLLONGES LES BEVY (21220), 8 Rue Haute

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

AL213831450

ALEXAS SYSTEMES ASCENSEURS CONSEILS BFC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2021 à NOIRON SOUS GEVREY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : ALEXAS SYSTEMES-ASCENSEURS CONSEILS BFC
Siège social : 6 route de Dijon 21910 NOIRON SOUS GEVREY
Objet social : Les activités d'expertise, de conseil, de bureau d'étude technique dans le domaine du bâtiment, et en particulier dans le domaine de l'ascenseur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 eurosuros (deux mille euros), libéré en totalité.
Président : Monsieur Stephane POIRINE, domicilié 6 route de Dijon 21910 NOIRON SOUS GEVREY
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Le Président

AL213831452

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, le 17 septembre 2021, a été constituée la société civile dénommée «DECHAPOT», siège social : DAIX (21121), 10 rue des Champs Moreaux.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100, Constitué d'apports en numéraire.
Objet social : acquisition, gestion, et exploitation par bail des biens et droits sociaux immobiliers et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Nommés gérants de ladite société :
- Mademoiselle Jessica Claudette POTHERAT, psychologue, demeurant à DAIX (21121), 10 rue des Champs Moreaux.
- Monsieur Fabien Pierre-Olivier DECHANET, médecin, demeurant à DAIX (21121), 10 rue des Champs Moreaux.
Pour insertion. Me TOPIN

AL213831486

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : « LES ATELIERS D'EMELINE » au capital de 1 500 €. Siège social : 2 rue Epry - 21150 POUILLENAY. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. Objet : Prestations de coiffure mixte à domicile ou en salon et vente de produits associés, Vente de produits de beauté, bijoux fantaisies et accessoires de mode. Gérance : Emeline GARCIA – 2 rue Epry - 21150 POUILLENAY. Immatriculation : RCS de DIJON.

Pour avis. La gérante.

AL213831454

NIÈVRE

SUCCESSION

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : le 03 septembre 2021, suivant acte reçu par Me JOURDIER notaire à DECIZE (Nièvre). Défunt : Monsieur Bernard DE DAMAS, né à Anlezy, le 25 septembre 1930, situation matrimoniale : Célibataire, décédé à Paris (75007), le 18 juillet 2021, ayant institué des légataires universels. Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL583831376

NOMINATION

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

ETS COIGNET SAS au capital social de 120 000 Euros Siège social : Les Naslots 58220 CIEZ SIREN 312 057 318 R.C.S. NEVERS
Le 1er septembre 2021, la Présidente a nommé M Alain COIGNET demeurant Le Foulon 58500 CLAMECY directeur Général Délégué.
Pour avis.

AL583831386

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

COIGNET PNEUS
SAS au capital social de 50000 Euros
Siège social : Le Foulon
58500 CLAMECY
SIREN 353 683 089 R.C.S. NEVERS

Le 1er septembre 2021, le président a nommé directeur général délégué M Alain COIGNET demeurant Le Foulon 58500 CLAMECY.
Pour avis.

AL583831387

TRANSFERT DE SIÈGE

BARBER SHOP

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 76 Rue De France
77300 FONTAINEBLEAU
893821850 RCS de MELUN

Par AGE du 03/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Rue Des Hôtelleries 58400 LA CHARITE SUR LOIRE, à compter du 03/09/2021.
Gérance : LALOUANI ABDENACER 94 Rue Gabriel Faure 94400 VITRY SUR SEINE
Radiation au RCS de MELUN et immatriculation au RCS de NEVERS

AL583831384

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 583531295 parue le 3/9/2021 dans le journal n° 1645, concernant le changement de régime matrimonial BOUTRON/PATIN du 7/8/2021. reçu par Me JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) 14 rue Mal Leclerc. Au lieu de lire : Denis BOUTRON, il y a lieu de lire : Didier BOUTRON.

AL583831379

CONSTRUCTION DU VAL DE LOIRE

Dans l'avis publié le 13/08/2021, numéro 1642, édition 58, concernant la société CONSTRUCTION DU VAL DE LOIRE, RCS NEVERS 394 518 096, il y a lieu de lire L'AGE du 4/08/2021 au lieu de L'AGE du 8/07/2021. Pour avis rectificatif : Sébastien CORMIER

AL583831393

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maîtres Sophie KOWAL et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Elvira DIAS-SOUVANT, Notaire associé à CORBIGNY (58800) 22, avenue du champ de foire,(office notarial n° 58038), le 16/09/2021 Monsieur Jean Pierre Alain LACROIX, retraité, et Madame Sylvie Martine Elisabeth BLOCHE, retraitée, demeurant à LORMES (58140), 31, rue du Pont National, mariés sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LORMES (58140), le 10 juillet 1965 faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil ontchangé entièrement de régime matrimonial et ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire à Corbigny (58800) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

AL583831388

MODIFICATION DE STATUTS

LA BOUTIQUE BYMEO

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 104 Rue des Bruyères,
58660 Coulanges-lès-Nevers
898 677 679 RCS de Nevers

En date du 25/08/2021, l'associé unique, a décidé de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/09/2021 et a nommé en qualité de gérant M. MEOLI Anthony, demeurant 104 Rue Des Bruyères, 58660 Coulanges-lès-Nevers. Du fait à la transformation, il est mis fin aux fonctions du Président. Modification du RCS de Nevers

AL583831315

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES FONDREAUX

Société Civile
au capital de 700 € ramené à 367 €
Siège social : 200, rue de la Raie
58000 NEVERS
393 115 381 RCS NEVERS

Il résulte de l'AG du 12/07/2021 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
- Capital social :
* ancienne mention : 700 €
* nouvelle mention : 367 €
- Gérance :
* anciennes mentions : Mme Marie-Claude ARRIAT et M. Christophe ARRIAT
* nouvelle mention : M. Christophe ARRIAT dt à NEVERS (58) – 27, route des Saulaies

AL583831380

NEVERS HOTEL

SARL au capital de 5.000€
Siège social
28 RUE PETIT MOUESSE
58000 CHALLUY
RCS 888 401 601 NEVERS.

L'AGE du 31/07/2021 a transformé la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/07/2021 et a nommé Président M BENBERRAH YOUCEF, 20 RUE PAVE DES GARDES 92370 CHAVILLE. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement. Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de NEVERS.

AL583831381

DECIZE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 338 700 Euros
Siège social :
Route de Champvert
58300 DECIZE
R.C.S. : 507 757 672 RCS NEVERS

Suivant délibération du 12 Aout 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société ALTONEO DEVELOPPEMENT, Commissaire aux Comptes suppléant, en application de l'article L 823-1 modifié par la loi n° 2016-1691 du 9/12/2016 (dite Loi SAPIN II).Le dépôt prescrit par la Loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis.

AL583831392

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

SCI DU PORTIQUE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Route de Villatte
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
394 737 829 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 02 juillet 2021 a désigné M. Luc PAILLARD, dt Rua das Mimosas 305 CASCAIS 2750-250 (Portugal) et M. Philippe PAILLARD, dt 2 rue du Rond Point – 18320 TORTERON, en qualité de cogérants en remplacement de M. François PAILLARD, décédé.
Pour avis, la gérance

AL583831390

POURSUITE D'ACTIVITÉ

JEM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 Euros
Siège social : Route de Champvert
58300 DECIZE
R.C.S. : 881 740 070 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires, par décision du 12 Aout 2021, prise en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, a décidé la continuation de la Société. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis.

AL583831391

NON DISSOLUTION

TP DE BOURGOGNE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 100,00 €
Siège social :
2 Chemin de La Genetière Chauffour
58200 SAINT-LOUP
837 522 994 RCS NEVERS

AVIS DE NON DISSOLUTION
Suivant délibération de l'Assemblée Mixte du 30 juin 2021, le Président statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248, a décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce NEVERS.
Pour avis, le Président.

AL583831343

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT: Zone RNU
2 ha 07 a 66 ca
- Bruyeres des granges: B-380-381-386-799[385]
Cmne de CIEZ: ZONE A
Biens loués en totalité
2 ha 39 a 27 ca
- Champs coullons: ZE-10 - Champs de la maison: ZD-35 - De bouhy: AB-197 - Le bourg: AB-198-199
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/10/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583831400

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CLOTURE DE LIQUIDATION

PROVOT ET FILS
Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 117.250 euros
Siège de liquidation : 5 rue Pasteur
58000 NEVERS
324 767 391 RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 juillet 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société et donné quitus à M. Jean-François PROVOT, dt 5 rue Pasteur – 58000 NEVERS, de son mandat de liquidateur.
Le compte de clôture de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le Liquidateur, J-F. PROVOT

AL583831389

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE LA CROIX DENIS
Exploitation Agricole à responsabilité limitée au capital de 138.332,24 euros
Siège social : Domaine de la Croix Seguin
58250 MONTAMBERT
R.C.S. NEVERS 339 656 795

L'Assemblée Générale réunie le 15/09/2021 au siège social de la société a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame Jocelyne GAUTHERON, demeurant Domaine de la Croix Seguin 58250 MONTAMBERT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
La Société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL583831398

SCI PROFILVIC

en liquidation au capital de 1500 €
Siège : Les Bruyères de Crécy,
58300 AVRIL SUR LOIRE
800285611 RCS NEVERS

L'A.G.O. du 31 août 2021 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur Mr Sébastien BOUILLET, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture de la liquidation.
Comptes de liquidation déposés au RCS Nevers
Pour avis. Le Liquidateur.

AL583831401

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/08/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination :PBBA. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Siège social :3, Rue Gay Lussac, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : Mme PAQUEROT Bérénice, demeurant 3, Rue Gay Lussac, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Clause d'agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous signature privée. L'agrément est obtenu par décision des associés prise à l'unanimité. Immatriculation au RCS de Nevers

AL583831284

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 17/08/2021, il a été constitué la EURL: PARC AUTOS 58. Capital: 1000euros. Objet: Commerce de véhicules automobiles en France et à l'international. Siège: 10 RUE DE LA PREFECTURE, 58000 NEVERS. Gérance: LAKHDARI NIHED,10 RUE DE LA PREFECTURE, 58000 NEVERS. Durée: 99 ans. Au RCS de NEVERS.

AL583831313

2DVF

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 60 rue Guy Moquet
58640 VARENNES VAUZELLES

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/09/21 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : 2DVF Siège social : 60 rue Guy Moquet, 58640 VARENNES VAUZELLES Objet social : Acquisition et gestion de biens immobiliers Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Fabrice Denizot, demeurant 60 rue Guy Moquet, 58640 VARENNES VAUZELLES Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL583831357

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à NEVERS du 13/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : STNGC Distribution
Siège social : 7, rue Etienne Litaud, 58000 NEVERS
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché et d'une station de distribution de carburants sous l'enseigne CARREFOUR MARKET ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR à l'exclusion de toute autre.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS
Capital social : 8 000 euros
Gérance : Grégory CONTENT demeurant 7, rue du Clos des Vents 18570 TROUY

AL583831378

ALPHA EXPERTS

HEXAGO'

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MENOU en date du 06/09/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : HEXAGO'. SIÈGE SOCIAL : 18 Rue des Tuileries, Lieudit Chauffour, 58210 - MENOU. OBJET : achat, vente, transformation, location de containers et/ou structures modulables et transportables. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 25 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Cession libre entre associés. Soumis à agrément dans les autres cas. PRÉSIDENT : Monsieur Alexandre COMTE, demeurant 1 rue du Presbytère, 58210 MENOU . DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Monsieur Nicolas BERHAULT, demeurant 12 Impasse du Caillat, 58180 - MARZY, et Monsieur Antoine RAVAUD, demeurant 18 Rue des Tuileries, 58210 MENOU. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL583831382

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : MS EVOLUTION
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 100 €
Siège social : 15, Route Bleue – Moiry – 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
Objet social : Conseil, accompagnement, formation en matière commerciale, marketing, stratégie d'entreprise, management, coaching d'équipes professionnelles ou individualisé, gestion des affaires, conduite de projets d'investissement ou de développement, recherche et reprise d'entreprises – Activité d'intermédiaire du commerce - Achat, vente, location de tous types de matériels et équipements - Exploitation de restaurants, bars, brasseries
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Mimmo SALERNO dt à SAINT PARIZE LE CHATEL (58) - 15, Route Bleue - Moiry
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL583831383

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Aurélie POUVIAUD, notaire à FOURS, en date du 3 septembre 2021.
Dénomination : MATICE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 5, avenue de Paris, 58320 Pougues les Eaux.
Objet : acquisition de tous biens immobiliers destinés à la location en meublé, la gestion par bail, l'aménagement et l'administration desdits biens.
Durée de la société : 50 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Gérant : Madame Marie FEUCHERE, demeurant 5, avenue de Paris, 58320 Pougues les Eaux
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis, le gérant.

AL583831385

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SASU Auvergne Recrutement Médical et Paramédical Conseil
Forme juridique : Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 100,00€
Siège social : 1 place de l'église 58240 Chantenay St Imbert
Objet : Recrutement de personnel de santé médical et paramédical
Président : Mlle ROBERT-DANTHONY Louise 17 rue des Minimes 63000 Clermont-Ferrand
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : NEVERS

AL583831395

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : KL TRAINING
Forme sociale : SAS
Capital social : 2 000 €
Siège social : 2, Chemin des Chaumes – Noilles – 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Objet social : Formation en matière de soins esthétiques, soins relaxants et de bien-être ; de créations d'entreprises et de conseils aux entreprises - Toutes activités développées par un institut de beauté et toutes activités liées aux soins, à l'entretien et au fonctionnement du corps - Achat, vente de produits et accessoires cosmétiques et de beauté
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : Mme Léa PANGAUD dt à NOISY LE GRAND (93) - 44, rue Octave Lapize
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL583831396

OB AGENCEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : L'HUIS LAURENT
11 Rue de Bel Air
58230 DUN LES PLACES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DUN LES PLACES du 20/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : OB AGENCEMENT
Siège social : L'HUIS LAURENT
11 Rue de Bel Air, 58230 DUN LES PLACES
Objet social : Travaux menuiserie bois, PVC, agencement lieux vente, petits travaux de maçonnerie, travaux charpente, couverture, revêtements de sols et de murs, travaux isolation intérieure, extérieure, fabrication de meubles, fabrication d'objets divers de décoration en toutes matières, tournage sur bois, fabrication, installation de meuble de cuisine, salle de bains, entretien espaces verts
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : M. BRAZE Olivier demeurant 35 Rue du Général Leclerc 21530 ROUVRAY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis. La Gérance

AL583831399

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

KARUKELEC

SAS au capital de 150 000 €
Siège social : SAINT SEROTIN (89140)
2, allée des Thuyas
491 669 693 R.C.S. SENS

Le 01/04/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de SAINT-SEROTIN (89140), 2 allée des Thuyas, à SAINT-FRANCOIS (97118), DESVARIEUX, Allée de la Princesse, à compter de ce jour. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Pointe à Pitre.

AL893831132

Office Notarial GMT Notaires associés

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LA MAISON BLEUE

Société civile
au capital social de 1 000 euros
Siège social
GURGY (89250), 6 rue du Halage
RCS AUXERRE : 530 026 608

Transfert de siège social
Par assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2021, le siège social de la société a été transféré à LACHAPELLE-AUZAC (46200)59 le Mas Del Teil Golf de Souillac à compter du 01/09/2021
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS DE CAHORS (Lot).
Pour avis. La gérance

AL893831449

SCI LE VOUTENAY

Société civile immobilière
Capital : 9.146,00 €
Route Nationale 6
89270 VOUTENAY-SUR-CURE.
SIREN : 402 027 395 AUXERRE

Suivant AGE du 14/09/2021, les associés de la société ont décidé du transfert du siège social de la société de VOUTENAY-SUR-CURE (89270), Route Nationale 6, à AUXERRE (89000), 2, Rue Ambroise Challe.
Ce transfert fera l'objet d'une formalité auprès du registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis. La Gérance

AL893831456

MITOSCA

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 23, rue René Froissard
89100 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
788 634 004 RCS SENS

Le 01/09/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (89100), 23 rue Froissard à SENS (89100), 16 avenue Pierre de Coubertin, à compter du 01/09/2021. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

AL893831468

SCI FFCV

Société civile immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social à
SAINT MARTIN LES LANGRES (52200)
2 rue du Lavoir
RCS CHAUMONT 825 379 712

Aux termes d'une assemblée générale extra-ordinaire en date du 1er septembre 2021, il a été décidé du transfert de siège à compter du 17 septembre 2021.
Ancien siège : 2 rue du Lavoir – 52200 SAINT MARTIN LES LANGRES
Nouveau siège : 48 grande rue - Hameau de Soeuvres – 89450 FONTENAY PRES VEZELAY
Le Gérant

AL893831475

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE SERMIZELLES

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-347 du 17 septembre 2021,
une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Sermizelles, lieu-dit « La Giraude », déposée par la SAS URBA 244 (filiale de la SAS URBASOLAR), sera ouverte du lundi 11 octobre 2021 (9 h) au mercredi 10 novembre 2021 inclus (18 h), soit une durée de 31 jours consécutifs, en mairie de Sermizelles.
Est désigné M. André PATIGNIER, en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier de demande de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis de la SAS URBA 244 et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 11 octobre au 10 novembre 2021 inclus, en mairie de Sermizelles, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques / environnement / Photovoltaïque / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 11 octobre 2021 au 10 novembre 2021 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.
La commune de Sermizelles, implantation du projet, et les communes de Blannay, Girolles, Givry Voutenay-sur-Cure, dont leur territoire est limitrophe à celui de Sermizelles, sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
> soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-sermizelles@yonne.gouv.fr
> soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairie de Sermizelles, ou
- par courrier adressé à la mairie de Sermizelles (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, M. le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de Sermizelles, les :
- lundi 11 octobre 2021 de 9h à 12h,
- samedi 16 octobre 2021 de 9h à 12h,
- vendredi 29 octobre 2021 de 15h à 18h,
- mercredi 10 novembre 2021 de 15h à 18h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport d'enquête à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement), en mairie de Sermizelles, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Yasser NOUI - responsable du projet pour la SAS URBA 244 - 75 Allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex cedex 2.

AL893831474

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI DU ROSAIRE

L'AGM des associés de la Société SCI DU ROSAIRE (RCS AUXERRE 422 876 797) en date du 01/09/2021, a décidé de transférer le siège social de rue du Rosaire, CHARBUY (Yonne), à 8 route de l'Envers – 70440 SERVANCE-MIELLIN à compter du même jour. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié ; - De réduire le capital social d'une somme de 35 061,27 € pour le ramener de 35 063,27 € à 2 € par voie d'annulation de 2 298 parts sociales et réduction de leur valeur nominale et ce à compter du même jour. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés ; - De nommer Mme Carole CANOVAS, demeurant 10, route de l'Envers – 70440 SERVANCE-MIELLIN, en qualité de cogérante à compter du même jour. La Société sera désormais immatriculée au RCS de VESOUL.
Pour avis, la Gérance.

AL893831360

VARACHE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Rue des Bas Musats
89100 MALAY-LE-GRAND
538 900 010 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de menuiserie acier, plancher, fenêtre de toit, serrurerie, ferronnerie, métallerie, chaudronnerie, vitrerie, sablage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis-La Gérance

AL893831459

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS LAINE-LEVEQUE «SODELAL»

En abrégé : « SODELAL »
Société par actions simplifiée
au capital de 352 000 euros
Siège social : Avenue de Worms -
Hôtel Les Clairions, 89000 AUXERRE
788 114 635 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30.06.2021, il résulte que :
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société AUDIT PMA a été renouvelé pour une durée de six exercices;
- il n'y a pas lieu de renouveler le mandat de Madame Laurence FLOURET, Commissaire aux Comptes suppléante.
POUR AVIS. Le Président

AL893831483

AUXERROISE D'HOSTELLERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 927 100 euros
Siège social : Avenue de Worms,
89000 AUXERRE
812 765 873 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'AG en date du 30.06.2021, il résulte que :
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société AUDIT PMA a été renouvelé pour une durée de six exercices;
- il n'y a pas lieu de renouveler le mandat de Madame Laurence FLOURET, Commissaire aux Comptes suppléante.
POUR AVIS. Le Président

AL893831484

AGENCE PROFIL

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros Siège social : 17 Place des Héros 89100 SENS 512 169 764 RCS SENS _ Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2021, il a été décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société CABINET MORIZE AUDIT, domiciliée 66 Ter rue Théodore de Bèze – 89000 AUXERRE, pour 3 exercices et de ne pas procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016. En conséquence, le mandat de la Société HD AUDIT, n'a pas été renouvelé. Pour avis, le Président

AL893831485

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître MILLOT-SONNET, notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE en date du 9 septembre 2021, enregistré le 13 septembre 2021 au SIE - AUXERRE 1 - dossier 2021 00031508 référence 8904P01 2021 N 00925,
la société dénommée «DE HAUTERIVE», EARL, sise Ferme de Hauterive, 89190 MOLINONS, immatriculée au greffe de Sens sous le numéro 432973857.
A cédé à : Madame Vanessa KROL, demeurant 24 rue de Bagneaux, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, Moyennant le prix de 20.000 euros, s'appliquant pour 16.605 euros aux éléments incorporels et pour 3.395 euros aux éléments corporels, son fonds de commerce de Fleuriste exploité 21 rue de la République, 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
Entrée en jouissance au 9 septembre 2021.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance en l'Etude de Maître MILLOT-SONNET, notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (89190), 48 rue de la République
Pour avis. Le notaire

AL893831448

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA , Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta , le 6 septembre 2021, enregistré à AUXERRE I, le 9 septembre 2021, référence 2021 N 00922, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée LA ROSE DE JOIGNY, Société à responsabilité limitée, au capital de 3000 €, dont le siège est à JOIGNY (89300), 28 avenue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 824118830 et immatriculée au RCS de SENS.
A cédé à la Société dénommée SAS GAMBETTA FOOD, Société par actions simplifiée au capital de 3000 €, dont le siège est à JOIGNY (89300), 26 avenue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 821910460 et immatriculée au RCS de SENS.
Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie sis à JOIGNY (89300) 28 avenue Gambetta, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA ROSE DE JOIGNY, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 824118830.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Etant ici précisé que le cessionnaire ne reprend pas l'activité de boulangerie.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30 000.00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour VINGT-HUIT MILLE EUROS (28 000.00 EUR),
- au matériel pour DEUX MILLE EUROS (2 000.00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL893831453

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PHARMACIE DE VEZELAY

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 33 000,00 euros
Siège social : Lieudit « Le Clos »
89450 VEZELAY
490 595 618 RCS AUXERRE

Par délibération en date du 14 septembre 2021, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire ont constaté la démission de Mme Marie-Anne BELTJENS de ses fonctions de co-gérante à compter de ce jour.
Pour avis, la gérance.

AL893831451

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LAVAU - bois-taillis
1 ha 97 a 77 ca - Les quatre arpents: L-365[324]
zonage : RNU
SAINT-FARGEAU - bois-taillis
5 ha 91 a 50 ca - Bois du champ du chaillout: C-167 - Champ du chaillout: C-166 - Champs du genievre: C-163 - Les chaumes: C-169
zonage : zone N du PLUi
CHEVANNES - Terre
3 ha 28 a 70 ca - Savelly: ZL-7-8
Zonage : zone A du PLU
SAINT-AGNAN - Terre
6 a 68 ca - Croix saint jacques: ZA-453
Zonage : zone Au du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11 octobre 2021** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL893831488

GÉRANT

Dénomination : SCI NICOLE ET PATRICE RENAULT. Forme : SCI. Capital social : 236000 euros. Siège social : 51 Rue de l'Yonne, 89500 MARSANGY. 884081092 RCS de SENS. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2021, à compter du 16 septembre 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Patrice RENAULT (partant) Mention sera portée au RCS de SENS.

AL893831467

AAA MONTAGES

SARL au capital de 4.000€ Siège social : 27 RUE GABRIEL CORTEL, 89300 JOIGNY 848 977 062 RCS de SENS Le 30/05/2021, l'AGE a décidé de nommer gérant, M. Mokdad KHORBI, rogba, 9293 tataouine - TUNISIE en remplacement de M. Faical BELBOUL. Mention au RCS de SENS

AL893831477

SCI J.D.C.

SCI J.D.C., Société civile immobilière au capital de 114 641,65 euros, Siège social : Route de Toussac - 89290 CHAMPS SUR YONNE, 329 805 113 RCS AUXERRE. Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante Mme Carole PICHON, demeurant 5 rue des Près-Chaffaux 89290 AUGY, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au GTC d'AUXERRE.

AL893831480

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

SCI BACOUXBAY Société civile immobilière au capital de 315 600 euros Siège social : 9 Rue du Courtis Robin 89470 MONETEAU 434 358 305 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 17 SEPTEMBRE 2021, l'Assemblée Générale Mixte a nommé : Madame Marie-Cécile BABAY épouse IGLESIAS, demeurant 9 Rue du Courtis Robin – 89470 MONETEAU, en qualité de co-gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Elisabeth BABAY, décédée. Monsieur François BABAY conserve son mandat de co-gérant. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL893831481

SCP DE CHIRURGIEN DENTISTES GARNIER-HERRANZ

Société civile professionnelle au capital de 320 142.93 euros Siège social : 37 rue d'Alsace Lorraine – 89100 SENS 321 863 425 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2021, les associés ont : - constaté la démission de Mme. Nilda CHAMBRILLON, épouse GARNIER, de ses fonctions de gérante, - nommé gérant M. Fabien HERRANZ, demeurant 11 bis rue Eugène Varlin, 75010 PARIS, pour une durée illimitée. Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de SENS. La gérance.

AL893831482

➜ NON DISSOLUTION

EVENT/COM'ARTS

L'AGE de EVENT/COM'ARTS, SARL au capital de 8€, 22 rue des Granges, 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines, 752 545 228 RCS Auxerre, a décidé, le 26/7/2021, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Auxerre

AL893831463

SNEP

Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social+ Non renouvellement du CAC
SNEP, SASU au capital de 45.000 €. Siège social : 6 Rue des Caillottes, 89000 AUXERRE. 807383237 RCS d'Auxerre. Aux termes de l'AGO du 30/04/2021, l'associé unique - a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société ; - a constaté la fin du mandat de Commissaire aux Comptes et a décidé de ne pas le renouveler. Pour avis

AL893831487

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
LAGOACA HUGO SARL
Liquidation Judiciaire du 17/11/2020
3 Boulevard du Général Sarrail - 89100 SENS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 13 septembre 2021.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893831437

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI 5 RUE DES ECOLES

Dissolution anticipée
Dénomination : SCI 5 RUE DES ECOLES. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1000 euros. Siège social : 89130 LEUGNY. 485285621 RCS d'Auxerre. Aux termes d'une décision en date du 28 juillet 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 juillet 2021 Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.. Monsieur Franck CHARBUY, demeurant 3 rue de beau 89580 Vallan a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Pour avis. Le liquidateur.

AL893831450

FISH AND CO

SCI au capital de 1.000€ Siège social : 9 rue du Lavoir, , 89560 TAINGY 518 354 956 RCS d'AUXERRE Le 09/09/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Michel FISH, 144 rue de Paris, 94220 CHARENTON-LE-PONT et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d'AUXERRE

AL893831452

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI CORDELLERIE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 41 161,23 euros
Siège social :
3, Rue de la Cordellerie
89100 SENS
394 777 585 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Serge SONNET, demeurant 40 Place du Marché aux Porcs 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3, Rue de la Cordellerie 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.

AL893831457

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CORDELLERIE
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 41 161,23 euros
Siège social : 3, Rue de la Cordellerie
89100 SENS
394 777 585 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 01/09/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Serge SONNET, demeurant 40 Place du Marché aux Porcs 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31/05/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur.

AL893831458

TOP FOOD JOIGNY

SASU au capital de 1000 €
Siège social :
5 Place Colette
89300 JOIGNY
890909484 RCS de SENS

Par AGE du 14/09/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 14/09/2021. M. ALI ADNAN 3 Allée Des Landes 21000 DIJON a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur ci-dessus, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Mention au RCS de SENS

AL893831460

SCI HAUSSMANN

Dénomination : SCI HAUSSMANN. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 1100 euros. Siège social : 3 rue des Vendanges - 89250 Chemilly-sur-Yonne. 488806431 RCS Auxerre. Aux termes de l'AGE en date du 21 avril 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21 avril 2021. Le siège de la liquidation est au siège de la SCI HAUSSMANN, 3 rue des Vendanges - 89250 Chemilly-sur-Yonne, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Guy SOYER, demeurant 15 rue du Patis - 89240 PARLY, a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

AL893831461

ETABLISSEMENT VEYSSIERE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
2 rue de Givry, 89450 ASQUINS
Siège de liquidation : 2 Route de Givry
89450 ASQUINS
832905871 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 14 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe VEYSSIERE, demeurant ARCUEIL 94110, 6 rue de Lardenay, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2 Route de Givry 89450 ASQUINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d' AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur.

AL893831462

➜ AVIS DE CONSTITUTION

BOURGOGNE FORMATIONS

Par un acte SSP en date du 02/09/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : BOURGOGNE FORMATIONS Capital : 2000€ Sigle : BF Siège social : 11 rue des Pastoureaux 89144 Ligny le Châtel Objet : la formation concernant les incendies, le secourisme, l'informatique et la prévention au travail. Prévention et conseils dans le domaine des incendies, du secourisme et du travail ainsi que la vente de matériels. La formation concernant la prévention incendie. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Durée : 99 ans. Gérant : M. Nicolas Cereza demeurant 9 Bis rue de la Lombardie 89530 Saint Bris le Vineux, M. Chardon Jérôme demeurant 11 rue des Pastoureaux 89144 Ligny le Châtel RCS Auxerre

AL893831423

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 septembre 2021 il a été constitué une société dont la dénomination sociale est : Hyena Editions
Siège social : 2 rue de l'église 89270 Lucy sur Cure
Forme : SASU
Capital : 1 500 Euros
Objet social : Maison d'éditions de livres LGBT+
Présidente : FRANCOIS Mélissa demeurant 2 rue de l'Eglise 89270 Lucy sur Cure élue pour une durée indéterminée.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL893831465

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/09/2021, il a été constitué une SCI dénommée : DGLH GROUP Siège social : 32 RUE CHAMPBERTRAND, 89100 SENS Capital : 3.000€ Objet : Achat, vente, location de tous biens immobiliers bâtis et non-bâtis Gérance : M. Guy Thierry, Marius DOMECE, 32 RUE CHAMPBERTRAND, 89100 SENS Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL893831471

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne) du 15 septembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SCGE PLUS Siège : Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois 105 Rue des Mignottes CS 20259 89005 AUXERRE CEDEX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 5 000 euros Objet : Conseil en organisation et développement stratégique ; Externalisation de gestion administrative et commerciale ; Organisation de séminaires et salons liés aux activités ci-dessus ; Intermédiaire pour la mise en place de plan de formation ou d'intervention en entreprises ; Toutes prestations de services se rattachant aux activités ci-dessus Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Sylvain DECLERIEUX, demeurant 4 Allée des Bergeronnettes - 89380 APPOIGNY La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. POUR AVIS Le Président

AL893831472

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à EGRISELLES LE BOCAGE du 14/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : SCI DU PONT POURRI - Siège social : 3 Bis Impasse du Bas d'Âne, 89500 EGRISELLES LE BOCAGE - Objet social : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : M. Frédéric NIESING, demeurant 5 Hameau Le Pont Pourri 89500 EGRISELLES LE BOCAGE - Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales - Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis - La Gérance

AL893831473

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : LA CHAINQUOISE
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1000 €
Siège social : 14 rue de Turny - Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion de toutes participations; la gestion, l'achat, la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations; la réalisation de prestations de services, études, conseils, au profit des sociétés qu'elle détient; l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles;
Président : Madame Cindy BOUCHERON demeurant 14 rue de Turny - Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Directeur Général : Monsieur Julian PREVOST demeurant 14 rue de Turny - Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Auxerre

AL893831478

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : LA FLORENTINOISE
Forme : SCI
Capital social : 500 €
Siège social : 14 rue de Turny, Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers; la construction, la transformation, l'aménagement, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement la mise en valeur de tout bien immobilier; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des biens immobiliers.
Gérance : Monsieur Julian PREVOST demeurant 14 rue de Turny, Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Madame Cindy BOUCHERON demeurant 14 rue de Turny, Hameau de Chainq, 89570 NEUVY-SAUTOUR
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Auxerre

AL893831479

Déchets organiques

Et si vous passiez au compost ?

Quelles sont les recommandations à suivre pour réussir son compost à partir de ses déchets organiques ? Et comment l'utiliser pour donner satisfaction ? Précisions.



Pour donner satisfaction, le compost doit être utilisé *« au bon moment, au bon endroit »*.

« *À la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies, etc.) qui composent 40 à 60 % de notre poubelle d'ordures ménagères* », constate l'Ademe. Ces déchets, il est possible de les valoriser et de les recycler soi-même au compostage et au paillage. « *Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques* », assure l'Ademe en introduction du guide Le compostage et le paillage, remis à jour en septembre 2020 et à télécharger gratuitement depuis son site internet. Réussir ce procédé facile et gratuit exige juste de respecter quelques règles simples permettant de fournir les meilleures conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les déchets. Comment ça marche ? « *En présence d'oxygène et d'eau, les matières organiques sont transformées par des micro-organismes (bactéries, champignons, etc.) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes, etc.), peut-on lire. Au terme du processus, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr. Un produit idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, les espaces verts de votre résidence, des jardins partagés… Le compost, mélangé à la terre, augmente le taux de matière organique dans le sol, améliore sa porosité et maîtrise son érosion. Pour cela, il suffit de l'épandre en couches minces, puis de l'incorporer superficiellement au sol par binage. Il favorise la croissance des plantes et leur développement racinaire* ».

Comment faire ?

Plusieurs techniques permettent de composter. Il est ainsi tout à fait possible de faire un tas de 0,5 à 1,5 m de hauteur, dans son jardin. L'Ademe recommande alors de « *disposer, au préalable, un lit de branchages pour assurer un drainage du compost par le bas* ». « *Dans tous les cas, évitez de le mettre dans un creux : l'eau pourrait s'y accumuler* », conseille-t-elle aussi, invitant à privilégier « *un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre, à l'abri du vent* ».

En maison, beaucoup utilisent un bac, produit disponible dans les jardineries, les quincailleries et les grandes surfaces ou parfois proposé par les collectivités locales dans le cadre d'opérations de promotion du compostage domestique. « *À chaque apport de déchets frais, un brassage sur une vingtaine de centimètres permet de les mélanger aux matières présentes. Il faut ensuite recouvrir le tout de copeaux, broyat de branches ou autres matières grossières carbonées* », détaille l'Ademe. Les personnes vivant en appartement peuvent quant à elles se tourner vers le compostage partagé ou le lombricompostage, des vers de terre se chargeant alors de composter les déchets de cuisine : « *Pour travailler, ils ont besoin de beaucoup d'oxygène, d'une température comprise entre 15 et 25 °C et d'une humidité forte mais pas excessive. Il faut environ 500 vers pour 100 g de déchets par jour. Ne mélangez pas plusieurs espèces de vers et n'utilisez pas les lombrics du jardin, inadaptés au lombricompostage* ».

Quels déchets composter ?

On peut « *sans hésiter* » utiliser des déchets de cuisine (épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.), de jardin, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage (tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.), et certains déchets de maison (mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis mais non souillés par des produits polluants, plantes d'intérieur, etc.). À utiliser modérément ou avec précaution : les déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou, etc.) qui se dégradent plus difficilement et peuvent être broyés au préalable, les mauvaises herbes, dont les graines résistent au compostage et peuvent germer, la viande, qu'il est préférable de placer en petits morceaux au centre du tas, hors d'atteinte des animaux, les coquillages et les coquilles d'œufs et les végétaux malades, pour un risque de propagation des maladies. Attention : l'Ademe conseille de ne pas composter les produits synthétiques non biodégradables (verre, métaux, plastiques, tissus synthétiques, contenu des sacs d'aspirateur, etc.), les couches-culottes, les bois vernis ou peints (les bois de menuiserie ou de charpente sont presque toujours traités chimiquement) et les produits chimiques de façon générale. Pour recycler ces déchets, il suffit de les déposer dans les bacs adéquats ou en déchèterie.

Voilà pour les bases. Au quotidien, l'Ademe invite à suivre cinq règles pour réussir son compost. Tout d'abord, mélanger les déchets entre eux, en les brassant dès le départ ou en les disposant en couches alternées. Ensuite, sectionner, fragmenter, écraser ou broyer les végétaux durs, longs et encombrants pour faciliter l'action des micro-organismes. Il faut aussi veiller à aérer les matières. Car, sans air, « *les micro-organismes utiles au compostage (…) sont remplacés par d'autres qui produisent des gaz malodorants et du méthane, puissant gaz à effet de serre* ». Autre geste à effectuer : surveiller l'humidité. Trop d'humidité empêche l'aération, pas assez fait sécher les déchets, provoquant la mort des micro-organismes et l'arrêt du processus. Il faut alors arroser le compost. Surveiller et « *rendre visite* » à son compost sont également la clé de sa réussite.

Utiliser son compost

« *Le processus de compostage peut prendre de deux mois à deux ans* », indique l'Ademe. Comment savoir si le compost est prêt à l'emploi ? Il doit présenter « *un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse (sa texture est fine et friable)* ». Les déchets d'origine – à l'exception de ceux qui ne se décomposent pas ou lentement tels que coquilles d'œuf ou morceaux de bois – ne sont plus identifiables. « *Avant maturité, le compost peut être utilisé en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées*», signale l'Ademe. «*Mais il faudra attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants. Pour tester sa maturité, semez des graines de cresson dans des petits pots remplis de compost. Elles ne germeront que si le compost est mûr* ».

Pour se servir du compost comme support de culture, il faut d'abord préparer un terreau en le mélangeant avec de la terre et « *absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost : si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité ne le supporte pas* ».

FT

Retrouvez tous les conseils d'utilisation du compost sur le guide à télécharger sur www.ademe.fr.



Saveurs
papier • internet
saveurs.agribourgogne.fr



Prévention

Chauffer au bois ou aux granulés de bois en toute sécurité

Les premiers frimas de l'hiver approchent, vous vous apprêtez à refaire du feu dans votre cheminée (ou votre poêle à bois) ou à redémarrer votre poêle à granulés, des précautions sont à prendre pour éviter un incendie.


© Andy Rogers

Ramonage des conduits

Pendant la période de chauffe, des suies susceptibles de brûler, se sont déposées dans les conduits. Au printemps des oiseaux ont pu faire leurs nids dans votre cheminée.
Il est donc indispensable de faire effectuer au moins 1 ramonage mécanique à l'entrée de l'hiver avant de mettre l'appareil en chauffe.

Rappel réglementaire

Le règlement sanitaire départemental type exige une périodicité de deux ramonages par an pour les foyers à bois ou aux granulés de bois.
La circulaire ministérielle du 24 avril 1998 rappelle le maintien de l'obligation réglementaire du ramonage mécanique.
Les produits à action chimique à disposition du public, comme les bûches de ramonage, ne peuvent donc pas se substituer au ramonage par voie mécanique, toutefois, ils peuvent être un bon complément.

Un entretien régulier

Un manque d'entretien peut altérer les performances de votre poêle, voire la sécurité de votre installation.

• Entretien par le particulier
Un nettoyage hebdomadaire doit être effectué afin de garantir le bon état de fonctionnement du système de chauffage (cheminée, insert, poêle au bois ou aux granulés, chaudière au bois ou aux granulés).
Pour cela, il est important de veiller :
- pour les chauffages au bois : au nettoyage du cendrier et de la vitre ;
- pour les chauffages aux granulés : au bon nettoyage du cendrier, de la vitre mais aussi ne pas oublier d'aspirer les poussières du réservoir et du brasier.

• Entretien par un professionnel qualifié
Un chauffage au bois ou aux granulés de bois nécessite des réglages spécifiques et un entretien annuel pour fonctionner au mieux. Ceux-ci peuvent être effectués par un professionnel qualifié (le revendeur en général) et permettent de faire fonctionner la garantie en cas d'incident.

Critères de qualité du combustible

Pour un chauffage au bois, il est important que le combustible soit bien sec afin d'optimiser le rendement de votre appareil de chauffage et éviter l'encrassement des conduits *(voir tableau)*.
Pour que le séchage soit favorisé, il faut privilégier une bonne ventilation de l'abri de stockage.
En ce qui concerne le choix des granulés, la qualité varie selon : la composition, la densité, les taux de poussière et de cendre, le taux d'humidité et les dimensions.
Pour un rendement performant des chauffages aux granulés, il est recommandé d'acheter des granulés certifiés (NF Biocombustibles, DIN Plus ou EN Plus).
• Bon à savoir
Certains bois (châtaignier, acacia, …) peuvent provoquer des escarbilles : ils sont à proscrire en foyer ouvert.
Les résineux, quant à eux, peuvent accélérer l'encrassage et le bistrage des conduits.

En cas de départ de feu dans un conduit de fumées, il est possible d'utiliser des *« cartouches feux de cheminées »* disponibles auprès de votre fournisseur d'extincteurs.

Le détecteur de fumée

Savez-vous que 67 % des incendies meurtriers ont lieu durant la nuit ? La fumée endort, asphyxie et tue.
Pour éviter cela, la présence d'un détecteur de fumée dans votre habitation (à proximité des chambres) peut, par son alarme sonore, vous permettre, ainsi qu'à vos proches, de fuir de votre domicile et de vous sauver la vie.
Pensez à vérifier le bon fonctionnement du détecteur. Si besoin changez les piles et appuyez sur le bouton test pour confirmer que celui-ci est opérationnel.
Pour garantir un fonctionnement optimal, le détecteur de fumée doit répondre à la norme NF EN 14 604.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA PRÉVENTION

Classe	Taux d'humidité	Utilisation
Bois sec	Inférieur à 25 %	Prêt à l'emploi
Bois mi-sec	Entre 25 et 35 %	Stockage de 6 mois à 1 an
Bois vert	Supérieur à 35 %	Stockage de 1 an minimum

Juridique

Obligation vaccinale et Pass sanitaire : quelles conséquences dans les exploitations agricoles ?

Afin de limiter le risque d'exposition des salariés à la Covid-19, le protocole sanitaire en entreprise a été actualisé du fait de l'entrée en vigueur de la loi du 5 août 2021 relative notamment à l'obligation vaccinale et au Pass sanitaire.

Le secteur de la production agricole n'est pas soumis à l'obligation vaccinale.
Néanmoins, tous les salariés ainsi que les stagiaires bénéficient d'une autorisation d'absence pour se rendre aux rendez-vous médicaux liés aux vaccinations contre la Covid-19.
Ce temps d'absence est payé et considéré comme du temps de travail effectif et ne peut donc être récupéré. Une autorisation d'absence peut également être accordée par l'employeur au salarié ou stagiaire qui accompagne le mineur ou le majeur protégé dont il a la charge aux rendez-vous médicaux en lien avec la vaccination Covid-19.
L'employeur peut demander au salarié pour justifier de son absence, la confirmation du rendez-vous de vaccination en amont ou a posteriori le justificatif de la réalisation de l'injection. Aucune durée maximale n'est fixée, celle-ci dépend du temps nécessaire pour le salarié pour se rendre sur le lieu de vaccination où il a pu obtenir un rendez-vous. Néanmoins, cette durée devra être *« raisonnable »* au regard du temps de déplacement nécessaire depuis le domicile du salarié ou son lieu de travail.
Les exploitations agricoles ne sont pas concernées par le Pass sanitaire.
La loi ne prévoit pas la possibilité, pour les employeurs qui ne sont pas concernés par le Pass sanitaire, de l'imposer aux salariés. Il ne pourra donc pas demander aux salariés de présenter la preuve de leur Pass sanitaire pour venir travailler. Néanmoins, il peut inciter les salariés à aller se faire vacciner.
Par exception, à compter du 30 août 2021, les salariés affectés aux activités agricoles accueillant du public dans des conditions comparables aux restaurants et activités de plein air devront posséder le Pass sanitaire.

Qu'est-ce que la Pass sanitaire ?

Il consiste en la présentation numérique (via l'application « TousAntiCovid ») ou papier, d'une preuve sanitaire parmi les 3 suivantes :
- **La vaccination, sous réserve de disposer d'un schéma vaccinal complet ;**
- **Le résultat négatif d'un test virologique datant de moins de 72 heures (examen de dépistage RT-PCR, test antigénique ou autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé) ;**
- **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.**

Le document attestant d'une contre-indication médicale à la vaccination peut être présenté à la place des documents précités.

#TousAntiCovid

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1648
VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021

Le coup de crayon qui nous rend tous un peu scientifiques

Vouloir expliquer ce qui se passe dans le quotidien d'un chercheur n'est pas simple. À l'université de Bourgogne et au centre Inrae de Dijon, on y parvient pourtant, grâce au talent d'un illustrateur et à la volonté de scientifiques qui veulent s'ouvrir au grand public. Une BD explique les relations entre pommes de terre et champignons et on comprend tout…



Thibault Roy

Sur cet extrait de la BD *«Voyage au centre de la pomme de terre»* M. Patate dialogue avec Raphaël Boussageon, pour nous aider à mieux comprendre les interactions entre les pommes de terre et certains champignons mycorhiziens.

Pommes de terre, champignons, bactéries : une alliance à scruter de près

Dans le cadre des travaux de recherche que mène Raphaël Boussageon, de nombreux essais sont menés au sein du laboratoire de Dijon, mais aussi dans des champs, notamment en Côte-d'Or, en collaboration avec un agriculteur de Saint-Julien, au nord-est de Dijon. C'est aussi le cas par le biais d'une collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Somme, plus particulièrement dans un contexte d'agriculture biologique et enfin avec le producteur de plants de pommes de terre Desmazières. Ces travaux montrent que les interactions entre pommes de terre et champignons mycorhiziens ont des effets positifs. Mais il faut encore creuser pour identifier précisément les facteurs environnementaux qui favorisent ces interactions et leur régulation. *«D'autant plus,* souligne Raphaël Boussageon, *qu'outre la pomme de terre et le champignon mycorhizien, nous étudions aussi le rôle joué par certaines bactéries, afin de voir s'il est possible d'imaginer des inocula constitués d'alliances entre bactéries et champignons. Ces bactéries pourraient dégrader le phosphate présent en grande quantité dans le sol (mais sous forme de complexes insolubles), et le rendre accessible aux champignons qui le transporteraient jusqu'à la plante…»*

Rendre la complexité scientifique accessible et intelligible. C'est tout l'esprit de la collaboration qu'ont mené, plusieurs mois durant, Thibault Roy et Raphaël Boussageon. Le résultat, c'est *«Voyage au centre de la pomme de terre»*, une bande dessinée réalisée par le premier nommé qui illustre et vulgarise les travaux du second. L'idée, on la doit à Daniel Wipf, responsable du groupe de recherche *«Santé des plantes : défenses et mycorhizes»* de l'UMR Agroécologie de Dijon. *«Il est sensible à tout ce qui touche à la médiation scientifique*, explique Thibault Roy *et il suivait mes travaux : je fais ce genre de choses depuis six ans et j'ai réalisé plusieurs supports de vulgarisation scientifique sous forme illustrée avec des jeunes chercheurs de l'université de Bourgogne. Il m'a proposé de faire un ouvrage sur le même principe, à partir du travail de Raphaël».*

Donner un visage à la recherche

L'intérêt de ce type d'approche, c'est qu'elle permet de personnaliser la recherche, de mettre un visage sur le travail d'un chercheur. À 26 ans, Raphaël Boussageon travaille sur l'interaction entre la pomme de terre et les micro-organismes du sol, en particulier les champignons mycorhiziens. Il est dans sa troisième année de doctorat, au sein de l'équipe *«Santé des plantes : défenses et mycorhizes»* à l'Inrae Dijon, dans le cadre d'une collaboration avec l'entreprise Premier Tech producteurs et consommateurs. Dans la BD, il dialogue avec une pomme de terre aux allures de *«M. Patate»*, personnage bien connu de l'univers enfantin. *«On peut dire que la pomme de terre, c'est moi,* précise Thibault Roy, *et Raphaël m'explique son travail. J'ai conçu l'histoire à la manière d'un duo qui se renvoie la balle».* Pour parvenir à ce résultat, Thibault et Raphaël ont passé beaucoup de temps ensemble. *«Raphaël m'a expliqué tout ce qu'il faisait et comment il le faisait,* précise Thibault Roy, *il m'a aussi envoyé de la documentation, m'a expliqué son quotidien d'étudiant-chercheur».*

La force du novice

Rendre simple une chose complexe est un défi et y parvenir en seulement quatre pages, un vrai tour de force. *«Le fait de ne pas être scientifique,* poursuit l'illustrateur, *pourrait passer pour un handicap mais en fait, c'est une force : pour que je puisse expliquer au lecteur de quoi on parle, il faut déjà que je l'aie compris… C'est un gros travail de défrichage pour un novice comme moi. Avant de commencer la BD, j'avais écrit un script que j'ai soumis à Daniel Wipf et Raphaël, afin de m'assurer que je ne faisais pas fausse route. Ils m'ont apporté leurs corrections».* Le projet a réclamé, en tout, six mois de travail. Le jeu en vaut la chandelle puisqu'une telle collaboration permet d'ouvrir une fenêtre sur le travail des chercheurs. *«Les occasions de toucher le grand public sont rares,* reconnaît Raphaël Boussageon. *Parvenir à intéresser, par le biais d'une BD, des personnes qui, sans cela, n'entendraient jamais parler de notre travail, c'est une valorisation professionnelle et personnelle ».*

«Découvrir un monde»

L'illustrateur et le scientifique apprécient l'enrichissement mutuel qu'ils retirent de cette expérience. *«Entrer dans un laboratoire,* souligne Thibault, *c'est découvrir un monde !»* Ce monde, c'est celui de la symbiose mycorhizienne à arbuscules : une association bénéfique entre une plante et un champignon mycorhizien. Grâce à son réseau d'hyphes (filament constitutif du mycélium des champignons) le champignon va augmenter le volume de sol exploré par la plante d'au moins 40 fois et permettre un meilleur accès aux nutriments et à l'eau, indispensables au développement de celle-ci. En retour, la plante apporte du carbone au champignon, qui provient de la photosynthèse. Ce type d'association touche plus de 80 % des plantes terrestres dans le monde. Raphaël Boussageon finalise une thèse sur cette problématique, qu'il devrait soutenir dans un an. Réalisée en partenariat avec l'entreprise Premier Tech producteurs et consommateurs, elle s'inscrit dans un partenariat public-privé et relève d'une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre), destinée à renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques. *«Premier Tech,* précise Raphaël Boussageon, *commercialise notamment, de l'inoculum mycorhizien. Ils s'interrogent sur son efficacité, sur son impact sur les sols, ils veulent mieux comprendre les interactions de leur produit avec d'autres organismes vivants. Notre travail est une source d'information importante pour eux».* La BD *«Voyage au centre de la pomme de terre»* est destinée à une diffusion au sein de l'entreprise Premier Tech, mais c'est également un support de communication que le laboratoire et la société utilisent lors de différents évènements (elle existe en version anglophone). Plus globalement, elle est aussi diffusée par le biais des réseaux sociaux et au sein des services de l'université de Bourgogne et l'Inrae. Une seconde BD, sur le même modèle, est d'ores et déjà initiée avec un autre doctorant de l'équipe de chercheurs du centre Inrae de Dijon, toujours sur la mycorhize, mais dans le domaine de l'histoire, de sa découverte à nos jours, cette fois-ci.



Le scientifique sous l'œil du vulgarisateur : dans un laboratoire du centre Inrae de Dijon, Thibault Roy (au second plan) a passé du temps à comprendre le travail mené par Raphaël Boussageon (au premier plan).

BERTY ROBERT